



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

La situation linguistique au Nouveau-Brunswick : des tendances préoccupantes et quelques signes encourageants

Rapport

Dominique Pépin-Filion
Avec la collaboration de Josée Guignard Noël

Pour le commissaire aux langues officielles
du Nouveau-Brunswick

SOMMAIRE

Comment les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick se portent-elles? Voilà la question à l'origine de cette étude menée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour le compte du Commissariat aux langues officielles.

Le français et l'anglais jouissent au Nouveau-Brunswick d'un statut d'égalité juridique et d'importantes protections constitutionnelles, mais ces éléments ne peuvent garantir à eux seuls l'avenir des langues officielles, surtout lorsqu'une langue est minoritaire par rapport à l'autre.

Les tendances que l'on peut dégager des nouvelles statistiques du dernier recensement canadien offrent un éclairage sur la situation récente des langues officielles et des deux principaux groupes linguistiques de la province.

En voici les faits saillants :

1. L'évolution des langues officielles : stabilité de l'anglais, mais lent déclin du français

En ce qui concerne l'évolution de la part relative des langues officielles, on constate de façon générale une stabilisation de la langue anglaise, mais un lent déclin de la langue française.

On assiste toujours au lent recul du poids relatif de la communauté de langue française. Le pourcentage de Néo-Brunswickois de langue maternelle française a atteint un creux à 31,9 % en 2016, comparativement à 33,8 % en 1971, alors que le pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise est resté stable à environ 65 % de la population depuis 1971.

Il y a un recul de l'usage du français à la maison alors que l'usage de l'anglais est en hausse. L'utilisation principale du français à la maison a diminué de près de 3 points de pourcentage depuis 1981 pour s'établir à 28,6 %, alors que l'usage principal de l'anglais a quant à lui augmenté de 2 points de pourcentage, passant à 69,5 %.

Le pourcentage de personnes utilisant régulièrement une deuxième langue à la maison est en augmentation, quelle que soit la langue, depuis au moins 2001.

L'immigration et l'anglicisation des immigrants et de leurs enfants ont avantagé disproportionnellement la communauté de langue anglaise. L'anglicisation de certains francophones a aussi favorisé la stabilité de l'anglais.

2. Les langues au foyer et leur transmission : l'anglicisation à la hausse, mais des signes encourageants pour le français

2.1 Un léger recul de la rétention du français au foyer

Moins de 9 francophones sur 10 (86,8 %) parlaient le plus souvent leur langue maternelle à la maison comparativement à la presque totalité des anglophones (98,5 %).

La dynamique inégale entre la langue minoritaire et celle majoritaire favorise l'anglicisation de certains francophones. Par exemple, 6,6 % des francophones ne parlaient plus leur langue maternelle régulièrement à la maison en 2016, comparativement à seulement 0,7 % des anglophones. L'anglicisation des francophones, qui était de 5,8 % en 2006, a donc augmenté au cours des 10 dernières années.

La rétention du français diminue avec l'âge et dans le temps, si bien que la langue minoritaire passe lentement au second plan chez certains francophones, qui ne l'utilisent plus que régulièrement au lieu de la parler le plus souvent au foyer. Le français est ainsi passé au second plan à la maison chez 8,3 % des francophones âgées de 25 à 44 ans en 2016.

2.2. La transmission des langues dans les couples mixtes : la moitié des mères francophones transmettent le français

Les parents en couple mixte transmettent beaucoup moins le français à leurs enfants que lorsque les deux parents ont le français comme langue maternelle. Seuls 4 enfants sur 10 issus de couples mixtes dont un seul conjoint est francophone avaient le français comme langue maternelle en 2016.

Les francophones en couple mixte, surtout les mères, transmettent toutefois de plus en plus le français à leurs enfants. C'est maintenant plus de la moitié (52,8 %) des enfants de mères francophones en couple mixte qui se sont vu transmettre le français comme langue maternelle, alors que ce pourcentage était de 43,8 % en 2001. On observe donc une augmentation notable de la transmission du français dans les couples mixtes, en particulier ceux dont la mère est francophone, ce qui indique une amélioration du statut de la langue minoritaire au fil du temps. Toutefois, l'écart persiste avec l'anglais et les dynamiques de transmission sont encore inégales entre les langues officielles de la province.

Des mesures de sensibilisation et d'information destinées aux parents en couple mixte seraient nécessaires pour les encourager à valoriser davantage l'usage de la langue minoritaire au foyer avec les jeunes enfants. D'autres interventions seraient souhaitables, telles qu'une plus grande accessibilité à des services de garderie préscolaire de langue française et un plus grand appui à la francisation des enfants issus de familles mixtes.

3. La vitalité des langues officielles : l'écart entre l'anglais et le français continue de se creuser

Le nombre de personnes parlant principalement l'anglais à la maison en 2016 dépassait de 7 % le nombre de personnes de langue maternelle anglaise dans la province. En contrepartie, le nombre de personnes parlant principalement le français à la maison était inférieur de 11 % au nombre de personnes de langue maternelle française.

Le nombre de personnes parlant au moins régulièrement l'anglais à la maison dépassait de 18 % le nombre de personnes de langue maternelle anglaise dans la province en 2016. En comparaison, le nombre de personnes parlant au moins régulièrement le français à la maison n'était supérieur que de 2 % au nombre de personnes de langue maternelle française.

Les deux indices montrent que la vitalité des deux langues officielles reste inégale, à l'avantage de l'anglais. L'écart de vitalité entre les deux langues officielles continue de se creuser. En 35 ans, l'écart de vitalité entre les langues française et anglaise principalement parlées à la maison est passé de 11 à 18 points.

4. Le bilinguisme individuel stagne depuis plus d'une décennie

Pratiquement 250 000 personnes se déclaraient bilingues (anglais-français) au Nouveau-Brunswick en 2016, soit le tiers (33,9 %) de la population de la province.

Le Nouveau-Brunswick a connu la plus faible croissance du nombre de personnes bilingues (1,7 %) de toutes les provinces canadiennes entre 2011 et 2016, la moyenne nationale étant de 7,3 % au cours de la même période. Il s'agit probablement de la conséquence de la légère baisse de la population de la province, de la diminution de l'accès aux programmes scolaires d'immersion entre 2008 et 2017, ainsi que des migrations interprovinciales conjoncturelles, plus susceptibles de toucher les personnes bilingues en début et en fin de carrière lors d'un ralentissement économique comme celui qui a suivi la récession de 2008-2009. Une recherche plus approfondie serait nécessaire pour le confirmer.

Le taux de bilinguisme stagne à 33 % depuis une quinzaine d'années au Nouveau-Brunswick. Signe encourageant, on constate une légère hausse (+0,7 point de pourcentage) du taux de bilinguisme entre 2011 et 2016.

Presque les trois quarts (72,1 %) des francophones étaient bilingues comparativement à moins d'un sixième (15,4 %) des Néo-Brunswickois de langue maternelle anglaise ou non officielle (14,1 %). Les francophones représentaient les deux tiers (66,7 %) des Néo-Brunswickois bilingues en 2016, alors que les anglophones en constituaient presque le tiers (29,0 %).

L'augmentation passée du bilinguisme chez les anglophones est surtout attribuable au fait que les jeunes des générations nées après le milieu des années 1960 ont eu accès aux programmes d'immersion. Les programmes d'immersion ont un

effet durable sur le bilinguisme de la communauté de langue anglaise et, par conséquent, sur celui de l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Pour engendrer un accroissement du taux de bilinguisme chez les anglophones, les programmes d'immersion doivent pouvoir poursuivre leur expansion. Les jeunes adultes ayant terminé leur scolarisation en immersion devraient par ailleurs avoir accès à un nombre accru d'occasions de maintenir et de parfaire leurs compétences en français lors de leurs études postsecondaires, mais aussi une fois sur le marché du travail néo-brunswickois.

5. Les langues officielles au travail

5.1 Les langues officielles sur le marché du travail néo-brunswickois

L'utilisation de l'anglais dans le monde du travail néo-brunswickois était en augmentation constante depuis 2001 (+1,3 point de pourcentage), alors que l'usage du français avait légèrement diminué (-0,3) en comparaison à 2001. Ainsi en 2016, 89,0 % des Néo-Brunswickois parlaient l'anglais au moins régulièrement au travail comparativement à 36,7 % qui parlaient le français.

L'usage des langues officielles varie selon les secteurs économiques. L'usage principal du français était sensiblement plus élevé dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et la pêche (37,1 %), de la fabrication (33,0 %), des services d'enseignement (31,6 %) et des soins de santé et d'assistance sociale (28,3 %).

À l'opposé, l'usage principal de l'anglais était plus important dans les secteurs des services publics (90,5 %), de l'immobilier (85,8 %), des services administratifs (83,8 %), du commerce de gros (83,8 %), du transport et de l'entreposage (83,2 %), de l'industrie de l'information et culturelle (80,7 %) et dans les sous-secteurs de la fabrication du papier (83,7 %), de l'extraction de pétrole et de gaz (96,7 %) et ses activités de soutien (93,8 %), ces deux derniers sous-secteurs incluant les travailleurs qui effectuent des migrations circulaires dans l'Ouest.

Le bilinguisme au travail était plus important dans les secteurs des administrations publiques (41,2 %), des finances et des assurances (34,4 %) et du commerce de détail (27,5 %), ainsi que dans les sous-secteurs du transport aérien (42,2 %) et ferroviaire (38,7 %), des établissements du patrimoine (42,6 %), des hôpitaux (41,9 %) et des services de soins ambulatoires (33,9 %).

Le bilinguisme au travail augmente avec le prestige des professions. Les taux de bilinguisme au travail étaient beaucoup plus élevés dans la moitié supérieure de la hiérarchie organisationnelle des professions.

Dans quelle mesure les Néo-Brunswickois qui vivent le plus souvent en français à la maison travaillent-ils aussi le plus souvent dans la langue minoritaire? Presque 70 % des francophones du Nouveau-Brunswick (69,4 %) qui parlaient le français le plus souvent au foyer le parlaient aussi le plus souvent au travail en 2016.

En 2016, 9 francophones vivant en français sur 10 travaillaient ainsi le plus souvent en français dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et la pêche (92,4 %) ou de l'enseignement (91,7 %), ainsi que dans les sous-secteurs des organismes religieux (94,5 %), des compagnies d'arts d'interprétation (93,3 %), de la radiotélévision (92,3 %), des usines de transformation de poissons et de fruits de mer (91,5 %) et de fabrication de produits en bois (90,3 %) ou de produits minéraux non métalliques comme les produits en gypse (87,7 %).

C'était aussi environ 8 francophones vivant en français sur 10 qui pouvaient travailler le plus souvent en français dans le secteur des soins de santé et d'assistance sociale en excluant les services ambulatoires (81,2 %) ainsi que dans les sous-secteurs des établissements du patrimoine (81,3 %), des artistes auteurs et interprètes (81,3 %), des ménages privés (81,4 %), de la fabrication de produits en plastique (82,8 %) ou de meubles (76,4 %), des organismes de la société civile (77,8 %), et enfin dans les sous-secteurs du commerce de détail des marchands de matériaux de construction (77,7 %), des stations-service (77,4 %) et des magasins d'alimentation (76,3 %).

On constatait toutefois que, malgré une bonne représentation des francophones qui vivent en français, ils étaient relativement peu nombreux à pouvoir aussi travailler le plus souvent en français dans le transport ferroviaire (28,1 %), les administrations publiques fédérales (35,6 %) et provinciales (53,8 %), la première transformation des métaux (52,8 %)

et la fabrication de produits métalliques (58,0 %), les finances et les assurances (60,2 %) et, dans une moindre mesure, les services de soins ambulatoires (72,4 %), ainsi que l'extraction minière et l'exploitation en carrière (73,2 %).

5.2 Une hausse du bilinguisme au travail dans les administrations publiques

L'utilisation du français dans les différentes fonctions publiques a connu une augmentation importante grâce à la hausse du bilinguisme au travail des fonctionnaires. Le bilinguisme au travail est ainsi passé de 35,5 % en 2001 à 41,2 % chez les employés des administrations publiques qui travaillaient dans la province en 2016.

L'usage des langues officielles varie selon les paliers de gouvernement et les professions. Plus le palier de gouvernement était élevé, plus les employés y parlaient principalement l'anglais, au détriment du français. On retrouve aussi cette division linguistique hiérarchique parmi les professions exercées au sein des administrations publiques.

Dans quelle mesure les fonctionnaires néo-brunswickois qui vivent principalement en français à la maison travaillent-ils aussi le plus souvent dans la langue minoritaire? Moins de la moitié (46,5 %) des fonctionnaires qui vivaient en français le parlaient aussi le plus souvent au travail en 2016 (les pourcentages étant de 72,7 % pour les fonctionnaires municipaux, de 53,8 % pour les employés provinciaux, et de seulement 35,6 % pour les fonctionnaires fédéraux). Plusieurs devaient travailler le plus souvent dans la langue majoritaire avant de pouvoir parler la langue de leur choix. En comparaison, la quasi-totalité (95 %) des fonctionnaires qui vivaient en anglais le parlaient aussi le plus souvent en 2016 (les pourcentages étant de 96,8 % pour les fonctionnaires municipaux, de 94,8 % pour les employés provinciaux, et de 94,4 % pour les fonctionnaires fédéraux).

6. Les migrations des francophones et des anglophones au pays : des apparences trompeuses

6.1. De moins en moins de départs vers l'Alberta

Les taux de migration des anglophones étaient environ deux fois plus élevés que ceux des francophones entre 2011 et 2016. Par exemple, 5,5 % de la population anglophone, mais seulement 2,7 % des francophones de la province avaient quitté le Nouveau-Brunswick au cours de cette période.

Les migrations interprovinciales de la population francophone connaissent un équilibre depuis une dizaine d'années, alors que la population anglophone a vu ses pertes migratoires s'accroître depuis 2011. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des départs d'anglophones vers l'Alberta depuis au moins 20 ans, alors que les départs vers l'Alberta ont été moins nombreux et plus stables chez les francophones.

Les destinations de migration des migrants néo-brunswickois varient selon leur langue officielle. L'Alberta est devenue en 2016 la première destination (28,5 %) des anglophones du Nouveau-Brunswick, devant l'Ontario (24,5 %), la Nouvelle-Écosse (22,0 %) et la Colombie-Britannique (7,6 %). L'Alberta n'est toutefois encore que la troisième destination (15,3 %) des francophones, après le Québec (48,4 %) et l'Ontario (16,9 %), et avant la Nouvelle-Écosse (8,8 %) et la Colombie-Britannique (3,3 %).

Les provinces d'origine des nouveaux arrivants ou des migrants de retour varient aussi selon leur langue officielle. La moitié (51,5 %) des arrivées ou des retours de francophones sont toujours en provenance du Québec comparativement à seulement 5 % chez les anglophones. La communauté francophone du Nouveau-Brunswick a d'ailleurs depuis 10 ans un solde migratoire positif avec le Québec aussi important que celui avec l'Ontario. La communauté de langue anglaise profite pour sa part d'arrivées et de retours importants (23,9 %) en provenance de la Nouvelle-Écosse.

6.2 Les migrations des jeunes Néo-Brunswickois

Les jeunes âgés de 20 à 34 ans étaient responsables de près de la moitié (45,3 %) des départs d'habitants du Nouveau-Brunswick vers d'autres provinces canadiennes entre 2011 et 2016. Le taux de migration de sortie (12,6 %) des jeunes Néo-Brunswickois est beaucoup plus élevé que celui (2,8 %) du reste de la population de la province. Les jeunes adultes étaient quatre fois plus susceptibles d'avoir quitté la province que les membres des autres groupes d'âge.

Le taux de migration de sortie des jeunes anglophones vers d'autres provinces (13,7 %) était presque deux fois plus élevé que celui des jeunes francophones (7,5 %) entre 2011 et 2016.

7. L'immigration et les langues officielles

7.1. L'immigration en Atlantique et au Nouveau-Brunswick

De plus en plus d'immigrants s'établissent dans les provinces de l'Atlantique et au Nouveau-Brunswick, bien que les taux d'immigration y soient parmi les plus faibles au Canada. Au Nouveau-Brunswick, la poussée de l'immigration récente a contribué à faire monter le taux d'immigration provincial de 3,1 % en 2001 à 4,6 % en 2016.

7.2. Une hausse du nombre d'immigrants francophones, malgré une stagnation du nombre de nouveaux arrivants

En 2016, les taux d'immigration au sein des deux communautés de langue officielle étaient de 5,5 % chez la majorité anglophone, mais de seulement 2 % chez la minorité francophone.

Près de 1 immigrant sur 10 (9,6 %) vivant au Nouveau-Brunswick en 2016 était de langue maternelle française, comparativement à 4 sur 10 (41,6 %) qui étaient de langue maternelle anglaise. La proportion d'immigrants de langue maternelle française est stable depuis 2001, grâce à une croissance des effectifs d'immigrants francophones qui a été proportionnelle à la croissance de l'ensemble de la population immigrante de la province. La proportion d'immigrants de langue maternelle anglaise était cependant en déclin et s'établissait à 41,6 % en 2016, comparativement à 60,6 % en 2001, à cause de l'augmentation du nombre d'immigrants de langue non officielle.

On observait une hausse importante (+29 %) du nombre d'immigrants de langue maternelle française (+730), qui est passé de 2 530 en 2011 à 3 260 en 2016. Cette hausse du solde d'immigrants de langue maternelle française dans la province s'expliquerait par l'arrivée de nouveaux immigrants francophones directement de l'étranger, mais aussi en provenance des autres provinces, et surtout par une meilleure rétention des immigrants francophones déjà installés dans la province.

On ne rapportait en 2016 qu'une faible augmentation du nombre d'immigrants francophones arrivés récemment de l'étranger. Ces immigrants récents de langue maternelle française représentaient cependant plus du quart (27,5 %) des immigrants récents de langue maternelle officielle dans la province, un pourcentage qui se rapproche pour la première fois du poids démographique de la communauté francophone au Nouveau-Brunswick.

7.3. L'intégration des immigrants aux communautés de langue officielle

La très grande majorité (94,7 %) des habitants du Nouveau-Brunswick qui sont nés à l'étranger pouvaient soutenir une conversation en anglais ou en français en 2016. En effet, seuls 5,4 % des immigrants ont déclaré ne pas connaître une des langues officielles de la province. En fait, 91,8 % des habitants de la province nés à l'étranger connaissaient l'anglais, comparativement à seulement 24,8 % qui connaissaient le français en 2016.

L'âge des immigrants est en moyenne inférieur à l'âge moyen provincial, ce qui contribue à stabiliser la population de jeunes malgré le vieillissement de la population. Par exemple, les immigrants ne représentent que 2,0 % des francophones au Nouveau-Brunswick, mais 6,7 % des enfants de langue maternelle française de la province sont des enfants d'immigrants. En comparaison, les immigrants anglophones représentent 5,5 % des anglophones, mais c'est près de 10 % (9,6 %) des enfants anglophones au Nouveau-Brunswick qui sont issus de l'immigration.

Lors de la diffusion des données du recensement de 2016, Statistique Canada faisait remarquer qu'à l'extérieur du Québec, c'est au Nouveau-Brunswick que les immigrants vivent le plus en français, bien qu'il y ait 5 fois plus d'immigrants qui parlent l'anglais (62,3 %) le plus souvent à la maison, qu'il y en a qui parlent le français (12,0 %) le plus souvent au foyer.

Environ 1 immigrant récent sur 10 (11,4 %) avait le français comme première langue officielle parlée, alors que 7 sur 10 (72,0 %) avaient l'anglais à ce titre en 2016.

La province doit donc attirer deux fois plus d'immigrants francophones, par exemple de la France, d'Haïti ou d'autres pays francophones, afin de maintenir l'équilibre entre les deux communautés de langue officielle. Il est aussi temps pour le Nouveau-Brunswick de cibler davantage les immigrants qui sont les plus susceptibles de s'intégrer à la communauté de langue française, notamment ceux originaires des pays d'Afrique du Nord, tels le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Conclusion de l'étude

Des actions sur plusieurs fronts sont non seulement possibles, mais aussi nécessaires pour atténuer certaines tendances ou parfois même contribuer à les renverser. Ainsi, la communauté de langue française – la communauté acadienne – se trouve à la croisée des chemins sur plusieurs aspects de son développement. La communauté de langue anglaise peut également bénéficier de mesures spécifiques, par exemple sur les questions du bilinguisme ou des migrations. Les orientations d'intervention que nous suggérons visent à assurer une progression vers l'égalité des deux communautés de langue officielle et vers le maintien et l'épanouissement de la minorité acadienne.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	11
1. L'ÉVOLUTION DES LANGUES OFFICIELLES : STABILITÉ DE L'ANGLAIS, MAIS LENT DÉCLIN DU FRANÇAIS	13
Recul du poids de la communauté de langue française, mais stabilité du poids démographique des anglophones	14
Recul de l'usage du français à la maison pendant que l'anglais progresse.....	14
L'immigration et l'anglicisation semblent avoir avantagé la communauté de langue anglaise.....	15
2. LES LANGUES AU FOYER ET LEUR TRANSMISSION : L'ANGLICISATION À LA HAUSSE, MAIS DES SIGNES ENCOURAGEANTS POUR LE FRANÇAIS.....	15
2.1 Léger recul de la rétention du français au foyer	16
La rétention du français est plus faible que celle de l'anglais	16
Le français passe lentement au second plan chez certains francophones	16
L'anglicisation des francophones a augmenté durant les 10 dernières années	17
La rétention du français diminue avec l'âge et dans le temps	17
2.2. La transmission de la langue dans les couples mixtes : la moitié des mères francophones transmettent le français... 17	
Les parents en couple mixte transmettent beaucoup moins le français que l'anglais	18
Les parents francophones en couple mixte transmettent de plus en plus le français, surtout les mères	19
La transmission du français pourrait être de moins en moins freinée par l'exogamie.....	20
3. LA VITALITÉ DES LANGUES OFFICIELLES : L'ÉCART ENTRE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS CONTINUE DE SE CREUSER.....	23
Un nouvel indice tenant mieux compte de la réalité des couples mixtes.....	23
4. LE BILINGUISME INDIVIDUEL STAGNE DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE	25
Des taux de bilinguisme bien différents selon la langue.....	27
Stabilisation de la connaissance de l'anglais, mais recul du français	27
Les facteurs qui influent sur le bilinguisme individuel.....	28
5. LES LANGUES OFFICIELLES AU TRAVAIL.....	30
5.1 Les langues officielles sur le marché du travail néo-brunswickois	30
L'usage des langues officielles varie selon les secteurs économiques	30
Le bilinguisme au travail augmente avec le prestige des professions.....	31
Pouvoir travailler dans la langue de la minorité	31
5.2 Une hausse du bilinguisme au travail dans les administrations publiques.....	34
L'usage des langues officielles varie selon les paliers de gouvernement et les professions.....	34
Pouvoir travailler dans sa langue dans les administrations publiques	35

6. LES MIGRATIONS DES FRANCOPHONES ET DES ANGLOPHONES AU PAYS : DES APPARENCES TROMPEUSES	36
6.1. De moins en moins de départs, sauf d'anglophones vers l'Alberta	36
Des destinations différentes selon la langue officielle.....	37
6.2 Les migrations des jeunes Néo-Brunswickois	39
7. L'IMMIGRATION ET LES LANGUES OFFICIELLES.....	40
7.1. L'immigration en Atlantique et au Nouveau-Brunswick.....	40
7.2. Une hausse du nombre d'immigrants francophones, malgré une stagnation du nombre de nouveaux arrivants	41
Baisse du nombre de nouveaux immigrants anglophones et stagnation du nombre de nouveaux immigrants francophones.....	42
7.3. L'intégration des immigrants aux communautés de langue officielle	42
Conclusion.....	43
Références	46
Annexes	48

Liste des tableaux

Tableau 1a. Part des langues officielles au Nouveau-Brunswick de 2001 à 2016	13
Tableau 2c. Langue maternelle transmise aux enfants de 17 ans et moins dont au moins un parent est francophone, selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick, 2016	18
Tableau 2d. Langue maternelle transmise aux enfants de 17 ans et moins dont au moins un parent est anglophone, selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick, 2016	19
Tableau 2e. Évolution de la transmission du français et de l'anglais selon le type de famille des enfants âgés de 17 ans et moins, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016	20
Tableau 3a. Indice de vitalité des langues officielles selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Nouveau- Brunswick, 1981 à 2016.....	23
Tableau 3b. Indice de vitalité des langues officielles selon la langue parlée au moins régulièrement à la maison, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	24
Tableau 5h. Langues parlées au travail ¹ dans les administrations publiques selon la principale langue d'usage à la maison, Nouveau-Brunswick, 2016	35
Tableau 6a. Taux de migration interprovinciale des francophones et des anglophones, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	37
Tableau 6b. Destinations interprovinciales des migrants francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	38
Tableau 6d. Taux de migration de sortie des jeunes francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	39
Tableau 1b. Part des langues officielles du Nouveau-Brunswick selon différentes caractéristiques linguistiques, 1971 à 2016.....	48
Tableau 1c. Population du Nouveau-Brunswick selon différentes caractéristiques linguistiques, 2001 à 2016.....	49
Tableau 2a. Taux de rétention de la langue maternelle officielle à la maison par groupes d'âge et selon le degré d'utilisation, Nouveau-Brunswick, 1991 à 2016.....	54
Tableau 2b. Taux de rétention de la langue maternelle officielle par groupes d'âge et selon le degré d'utilisation, Nouveau-Brunswick, 2016.....	55
Tableau 4a. Nombre et proportion de personnes bilingues selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016.....	56

Tableau 4b. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle, 2001 à 2016	57
Tableau 4c. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle, 1971 à 2016.....	57
Tableau 4d. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick par groupes d'âge et selon la langue maternelle, 2001 à 2016.....	58
Tableau 4e. Connaissances des langues officielles parmi la population du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	60
Tableau 4f. Connaissances des langues officielles parmi la population du Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016	60
Tableau 4g. Population selon sa connaissance des langues officielles, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016	60
Tableau 5a. Répartition des travailleurs ¹ du Nouveau-Brunswick selon les langues parlées au travail, 2001 à 2016	61
Tableau 5b. Langues parlées au travail ¹ par principales industries, Nouveau-Brunswick, 2016	62
Tableau 5c. Langues parlées au travail ¹ au Nouveau-Brunswick selon les principaux groupes de professions au Nouveau-Brunswick, 2016.....	66
Tableau 5d. Répartition des travailleurs ¹ du Nouveau-Brunswick qui parlent principalement le français à la maison, par secteurs industriels et selon la principale langue parlée au travail, 2016.....	68
Tableau 5e. Répartition des travailleurs ¹ du Nouveau-Brunswick qui parlent principalement le français à la maison, par groupes de professions et selon la principale langue parlée au travail, 2016.....	71
Tableau 5f. Répartition des employés des administrations publiques ¹ selon les langues parlées au travail, Nouveau- Brunswick, 2001 à 2016.....	73
Tableau 5g. Répartition des employés des administrations publiques ¹ par paliers de gouvernement et groupes de professions et selon les langues parlées au travail, Nouveau-Brunswick, 2016	74
Tableau 6c. Destinations et provenance des migrants interprovinciaux francophones et anglophones du Nouveau- Brunswick, 2001 à 2016.....	76
Tableau 7a. Taux d'immigration au Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	77
Tableau 7b. Immigrants du Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, 2001 à 2016.....	78
Tableau 7c. Immigrants selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée et selon la période d'immigration, Nouveau-Brunswick, 2016.....	79
Tableau 7d. Immigrants selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée et selon la période d'immigration, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016.....	80

Liste des graphiques

Graphique 2a. Taux d'exogamie des francophones au Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016	21
Graphique 2b. Variation du taux d'exogamie des francophones au Nouveau-Brunswick, 1976 à 2016	22
Graphique 4a. Nombre de personnes bilingues selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016.....	25
Graphique 4b. Taux de bilinguisme selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016	26
Graphique 4c. Taux de bilinguisme selon la langue maternelle et l'âge, Nouveau-Brunswick, 2016	28
Graphique 5. Pourcentage des principales langues d'usage au travail des francophones selon la proportion de personnes qui parlent français dans leur localité de résidence, Nouveau-Brunswick, 2016	33
Graphique 1a. Population du Nouveau-Brunswick (en nombre) selon la langue officielle, 1951 à 2016.....	50
Graphique 1b. Population du Nouveau-Brunswick (en pourcentage) selon la langue officielle, 1951 à 2016	51
Graphique 1c. Population du Nouveau-Brunswick (en nombre) selon la connaissance des langues officielles, 1951 à 2016	52
Graphique 1d. Population du Nouveau-Brunswick (en pourcentage) selon la connaissance des langues officielles, 1951 à 2016	53

INTRODUCTION

Des parents anglophones choisissent d'envoyer leurs enfants dans une école d'immersion française. Un fonctionnaire apprend l'anglais. Une communauté accueille une famille immigrante. Une femme anglophone choisit de revenir vivre au Nouveau-Brunswick. Chacun de ces gestes a une incidence sur la situation d'une langue.

Au fait, comment les deux langues officielles au Nouveau-Brunswick se portent-elles? Voilà la question à l'origine de cette étude menée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour le compte du Commissariat aux langues officielles.

La reconnaissance des minorités nationales, telles que les minorités linguistiques, a connu des avancées au cours des dernières décennies, notamment au Canada. Le cas du Québec est connu dans le monde, mais celui tout aussi pertinent du Nouveau-Brunswick l'est moins. Avant même la Confédération canadienne, deux populations, l'une d'origine britannique et l'autre d'origine française, se partageaient le territoire de l'actuelle province du Nouveau-Brunswick, en plus des populations amérindiennes présentes depuis plusieurs siècles. Ce contexte historique et les reconnaissances législatives et administratives successives des Acadiens – francophones – en font en fait la minorité nationale au poids démographique et à l'institutionnalisation les plus importants au Canada après le Québec.

Depuis 1969, le Nouveau-Brunswick est une province officiellement bilingue. Au fil des décennies, elle s'est dotée d'un cadre remarquable pour protéger ses deux langues et ses deux communautés linguistiques officielles. Dans les années 1980 et 1990, les droits linguistiques des Néo-Brunswickois ont été inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés. À cet égard, il faut souligner que la Charte reconnaît beaucoup plus que l'égalité du français et de l'anglais ainsi que le droit à un service gouvernemental dans l'une ou l'autre de ces langues. La Charte consacre aussi l'égalité des communautés française et anglaise de cette province et accorde à chacune le droit à des institutions éducatives et culturelles distinctes pour qu'elles puissent assurer leur protection et leur promotion.

Si le français et l'anglais jouissent ainsi au Nouveau-Brunswick d'un statut d'égalité juridique et d'importantes protections constitutionnelles, ces éléments ne peuvent garantir à eux seuls l'égalité réelle et l'avenir des langues officielles, surtout lorsqu'une langue est minoritaire par rapport à l'autre. La réalité sociale des rapports entre les langues et le contexte sociétal dans lequel évoluent les groupes linguistiques peuvent en effet limiter l'exercice des droits linguistiques, en particulier pour le groupe en situation minoritaire¹.

L'objectif de la présente étude est d'offrir des éléments factuels permettant de mieux comprendre la situation des deux langues et des deux communautés linguistiques officielles de la province. En d'autres termes, l'étude cherche à répondre à la question générale : Comment se portent les langues officielles de la province? Plus précisément, qu'en est-il de la situation réelle des deux groupes linguistiques au regard de l'égalité de leur langue et de leur utilisation des langues officielles?

Le portrait qui suit de la situation linguistique du Nouveau-Brunswick apporte des éléments de réponse le plus récents possible à l'aide de nouvelles données issues du dernier recensement canadien². La situation des langues dépend de plusieurs facteurs, notamment l'usage privé et public des langues par les personnes, leur connaissance des langues et le bilinguisme individuel. Pour les groupes linguistiques en situation minoritaire comme les Acadiens s'ajoute la question de la pérennité, sur laquelle l'évolution de l'assimilation linguistique, la transmission du français ou les migrations, dont l'immigration, ont un effet déterminant. La publication des données du recensement est l'occasion d'examiner certains

¹ Doucet (2017).

² L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) a réalisé en 2013 une esquisse de la situation linguistique au Nouveau-Brunswick, à partir du recensement de 2011, pour le compte du Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick (Pépin-Filion, 2013). Les analyses dans ce premier rapport de référence se sont avérées pertinentes au fil des ans et très utiles au mandat du Commissariat.

de ces facteurs et de chercher à dégager des tendances à leur sujet³. Ce portrait offre ainsi un regard sur la situation des deux communautés de langue officielle du Nouveau-Brunswick, mais également sur certains enjeux linguistiques spécifiques à la minorité acadienne.

La première section s'intéresse à l'évolution récente des langues officielles au Nouveau-Brunswick. Nous considérons l'évolution du pourcentage de personnes de langue maternelle ou parlant l'une des deux langues officielles dans différents contextes, pour constater un lent déclin du poids démographique relatif des locuteurs et de la communauté de langue française, mais une stabilisation de celui des locuteurs et de la communauté de langue anglaise.

La deuxième section traite de l'utilisation privée et de la transmission des langues officielles au sein des deux communautés de langue officielle de la province. L'utilisation privée concerne les différents usages des langues au foyer alors que la transmission est celle de la langue maternelle des parents à leurs enfants. Cette section donne déjà des indications sur les dynamiques sociales inégales entre la langue minoritaire et celle de la majorité. Notre analyse souligne néanmoins des signes encourageants concernant la transmission du français par les couples mixtes, en particulier lorsque la mère est francophone.

La troisième section brosse un tableau de l'évolution dans le temps de la vitalité des langues officielles. Les indices de vitalité linguistique indiquent que l'écart continue de se creuser entre les langues officielles au détriment du français. Toutefois, un nouvel indice qui tient compte du bilinguisme et du plurilinguisme dans les foyers de la province laisse entrevoir une possible stabilisation de la vitalité de la langue française malgré une croissance de celle de la langue anglaise.

La quatrième section de ce rapport offre un aperçu de l'évolution du bilinguisme individuel dans la province. À cet égard, le bilinguisme stagne depuis une quinzaine d'années au Nouveau-Brunswick, bien que l'on observe une légère hausse du taux de bilinguisme en 2016. La minorité francophone reste beaucoup plus bilingue que la majorité anglophone, et cette disparité persistante reflète une différence de statut réel entre les deux langues officielles de la province.

La cinquième section aborde l'utilisation des langues officielles sur le marché du travail et donne aussi un aperçu de l'influence respective de ces langues dans le domaine économique, en particulier au sein des différentes administrations publiques. Les francophones qui le souhaitent peuvent-ils parler leur langue au travail au Nouveau-Brunswick?

Étant donné l'importance démographique des migrations en Atlantique, la sixième partie aborde les tendances migratoires selon les langues officielles de la province. Il est alors question des départs, des nouvelles arrivées et des retours d'anglophones et de francophones au Nouveau-Brunswick ainsi que des migrations d'une région à l'autre à l'intérieur de la province. On constate alors des taux de migration et des destinations différentes entre les communautés de langue officielle, notamment chez les jeunes.

La septième et dernière section du rapport aborde l'immigration au Nouveau-Brunswick dans le contexte de la diversification grandissante de la population canadienne. Nous nous intéressons à l'immigration et à l'intégration linguistique des nouveaux arrivants au sein des deux communautés de langue officielle. L'immigration et surtout l'intégration des immigrants favorisent encore la communauté de langue anglaise, suivant la dynamique inégale entre la langue majoritaire et celle minoritaire.

L'analyse des populations selon les langues – la démoulinguistique – est en plein renouvellement de ses méthodes afin de rester pertinente devant les changements sociaux et les critiques provenant des communautés minoritaires et des chercheurs, qui stimulent l'avancement des connaissances. Nous proposons dans ce rapport quelques nouveautés analytiques éclairantes, tout en prolongeant certaines analyses plus habituelles par souci de comparabilité dans le temps.

Les constats qui se dégagent de ces données probantes indiquent que des actions sur plusieurs fronts sont non seulement possibles, mais aussi nécessaires pour atténuer certaines tendances ou parfois même contribuer à les renverser. Ainsi, la communauté de langue française – la communauté acadienne – se trouve à la croisée des chemins sur plusieurs aspects

³ Des facteurs contextuels importants, comme le poids démographique local de la minorité ou la ruralité et l'urbanité, ne sont pas traités dans ce rapport.

de son développement. La communauté de langue anglaise peut également bénéficier de mesures spécifiques, par exemple sur les questions du bilinguisme ou des migrations. Nous suggérons enfin des orientations d'intervention visant à assurer une progression vers l'égalité des deux communautés de langue officielle et vers le maintien et l'épanouissement de la minorité acadienne.

1. L'ÉVOLUTION DES LANGUES OFFICIELLES : STABILITÉ DE L'ANGLAIS, MAIS LENT DÉCLIN DU FRANÇAIS

Cette première section brosse un tableau de l'évolution du français et de l'anglais au sein de la population du Nouveau-Brunswick. Le constat général de l'évolution de la part relative⁴ des langues officielles indique une stabilisation de la langue anglaise, mais un lent déclin de la langue française (tableau 1a ci-dessous et 1b en annexe).

Statistique Canada avait en effet attiré l'attention sur le fait que la part relative de la langue française semblait en recul au Nouveau-Brunswick lors de la sortie des données du recensement de 2011, et ce, peu importe les caractéristiques linguistiques considérées⁵. Les données du recensement de 2016 semblent confirmer cette tendance générale au déclin du français.

Tableau 1a. Part des langues officielles au Nouveau-Brunswick de 2001 à 2016

Caractéristique linguistique	2001	2006	2011	2016	Variation	
	%	%	%	%	2011 à 2016	2001 à 2016
Anglais						
Langue maternelle ¹	65,0	64,7	65,4	64,8	-0,6	-0,2
Première langue officielle parlée ¹	66,8	67,2	68,0	67,9	-0,1	1,1
Langue parlée à la maison ^{1,2}	74,9	75,2	76,2	76,3	0,0	1,4
Le plus souvent ¹	69,0	69,0	69,8	69,5	-0,3	0,5
Régulièrement ¹	5,9	6,2	6,5	6,8	0,4	0,9
Français						
Langue maternelle ¹	33,3	32,7	32,0	31,9	-0,1	-1,4
Première langue officielle parlée ¹	33,1	32,7	31,9	31,8	-0,1	-1,3
Langue parlée à la maison ^{1,2}	33,8	33,6	32,7	32,7	0,0	-1,1
Le plus souvent ¹	30,3	29,7	28,8	28,6	-0,3	-1,7
Régulièrement ¹	3,5	3,9	3,9	4,1	0,2	0,6

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Les personnes déclarant les deux langues officielles ont été réparties également entre le français et l'anglais.
2. Comprend les personnes qui parlent cette langue le plus souvent et celles qui ne la parle que régulièrement à la maison.

En fait, seule l'usage régulier du français au foyer, soit parlé régulièrement à la maison, a légèrement augmenté (0,2 point de pourcentage) entre 2011 et 2016. Cette faible augmentation ne change toutefois pas la tendance générale puisqu'elle ne compense pas la diminution observée en 2011 de l'usage principal du français au foyer, soit parlé le plus souvent à la

⁴ L'évolution des nombres de populations de la province selon les différentes caractéristiques linguistiques (tableau 1c en annexe) est plus influencée par des dynamiques démographiques que linguistiques.

⁵ Statistique Canada (2012).

maison. Il est néanmoins possible que le lent déclin du français amorce une période de stabilisation puisque les variations observées entre 2011 et 2016 sont très petites⁶. Il faudra attendre le prochain recensement pour le confirmer.

Recul du poids de la communauté de langue française, mais stabilité du poids démographique des anglophones

Le pourcentage de Néo-brunswickois de langue maternelle française a connu un lent déclin, alors que le pourcentage-personne de langue maternelle anglaise est resté stable à environ 65 % de la population depuis 1971 (tableau 1b et graphique 1b en annexe). En une quarantaine d'années, le poids de la population de langue maternelle française dans la province a en fait reculé de 2 points de pourcentage (-1,9), passant de 33,8 % en 1971 à 31,9 % en 2016. Soulignons qu'une bonne partie (-1,3) de cette diminution aurait eu lieu pendant les années 2000.

Une partie du recul du poids relatif des francophones au Nouveau-Brunswick serait attribuable à la chute de la fécondité des francophones⁷ qui a été plus prononcée que celle des anglophones depuis 1951. La fécondité des femmes francophones était en fait supérieure à celles de la majorité jusqu'au début des années 1980. Après 1981, la fécondité des femmes francophones est devenue inférieure à celle des anglophones et a continué de baisser pour atteindre son plus bas niveau au tournant des années 2000⁸. Notons que la fécondité des femmes francophones et anglophones est inférieure au seuil de remplacement de la population du Nouveau-Brunswick depuis le début des années 1980.

Le poids des francophones atteignait toutefois près de 36 % en 1951 (graphique 1b en annexe). Il avait donc reculé d'un autre deux points de pourcentage avant 1971, alors que la fécondité des francophones était supérieure à celle de la majorité (graphique 1b en annexe). Le poids relatif des francophones a par ailleurs connu une période de stabilité pendant les années 1970 et même une légère hausse dans les années 1980. La baisse de la fécondité des francophones n'est donc pas le seul facteur expliquant la variation du poids de la minorité. Nous verrons que d'autres facteurs, comme l'anglicisation et l'immigration jouent aussi un rôle.

La première langue officielle parlée est une définition adoptée par le gouvernement fédéral pour dénombrer les populations auxquelles l'État doit offrir des services dans la langue officielle minoritaire. Elle inclut une bonne partie des immigrants de langue maternelle non officielle qui parlent le français, mais exclut les personnes de langue maternelle française qui ne parlent plus le français.

Selon cette définition, le poids démographique de la minorité francophone s'établissait au Nouveau-Brunswick à près de 32 % (31,8 %) en 2016 comparativement à près de 68 % (67,9 %) pour la majorité anglophone. Le poids de la minorité de langue officielle a toutefois reculé de deux (-1,9) points de pourcentage depuis 1991, alors que le poids de la majorité anglophone augmentait de deux (+1,8) points de pourcentage (tableau 1b et graphique 1b en annexe). Statistique Canada notait d'ailleurs que le Nouveau-Brunswick fait partie des quatre provinces canadiennes qui ont vu leur nombre et leur pourcentage de population de première langue officielle parlée française baisser entre 2011 et 2016⁹.

Recul de l'usage du français à la maison pendant que l'anglais progresse

Le recul le plus important de la langue française s'observe dans son utilisation comme principale langue au foyer, c'est à dire comme langue parlée le plus souvent à la maison. L'utilisation principale du français à la maison a diminué de près de 3 (-2,8) points de pourcentage depuis 1981, alors que l'usage principal de l'anglais a lui augmenté de 2 (+1,9) points de pourcentage entre 1981 et 2011 (tableau 1b en annexe). On observe toutefois une légère diminution de l'usage principal de l'anglais au foyer depuis 2011.

Plus de la moitié du recul du français à la maison a eu lieu au cours des quinze dernières années. Le pourcentage de Néo-Brunswickois parlant le français le plus souvent à la maison a en effet fléchi de près de 2 (-1,7) points de pourcentage en quinze ans, passant de 30,3 % à 28,6 % de la population de la province entre 2001 et 2016. Le pourcentage de personnes

⁶ Ces petites variations doivent être interprétées avec prudence d'autant plus qu'elles font suite à des variations importantes recensées en 2011, alors que le recensement a connu des changements méthodologiques exceptionnels.

⁷ Lachapelle et Lepage (2010).

⁸ Lepage et al. (2011).

⁹ Les trois autres provinces sont l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba (Statistique Canada, 2017).

utilisant régulièrement le français à la maison a lui connu une légère croissance surtout au début des années 2000, passant de 3,5 % alors à 4,1 % des Néo-brunswickois en 2016. Cette faible augmentation du pourcentage (+0,6) de Néo-Brunswickois utilisant le français régulièrement à la maison n'a cependant même pas pu compenser le recul de son usage comme langue principale au foyer (-1,7) comme nous venons de le voir. Conséquemment, l'usage de la langue française dans les foyers néo-brunswickois a décliné d'un point de pourcentage (-1,1) pendant les années 2000, passant de 33,8 % de la population en 2001 à 32,7 % depuis 2011.

Soulignons que le pourcentage de personnes utilisant régulièrement une deuxième langue à la maison est en augmentation, quelle que soit la langue depuis au moins 2001, soit depuis l'ajout au recensement d'une question permettant de collecter des données sur le plurilinguisme au foyer (tableau 1b en annexe). L'usage principal des langues non officielles à la maison a aussi augmenté de 0,7 % en 2001 à 2 % des Néo-Brunswickois en 2016. Cette tendance semble s'être généralisée en 2016 puisqu'il y a eu une augmentation du pourcentage des Néo-Brunswickois connaissant et utilisant des langues non officielles depuis 2011. Il semble que l'on assiste au Nouveau-Brunswick, comme ailleurs, à l'avènement lent, mais soutenu d'un plurilinguisme, fort probablement attribuable à la croissance grandissante et à la diversification de l'immigration.

L'immigration et l'anglicisation semblent avoir avantagé la communauté de langue anglaise

Les pourcentages de personnes d'une langue maternelle connaissant ou utilisant cette langue sont certes parmi les premiers indicateurs considérés lorsqu'on s'intéresse à l'évolution des langues. Toutefois, ces pourcentages doivent être interprétés avec prudence. L'augmentation des immigrants et surtout la diversification de leurs origines auront par exemple pour effet de réduire le pourcentage de personnes de langue maternelle officielle dans chaque groupe linguistique. Cela ne cause pas pour autant un recul en nombre absolu d'une ou de l'autre des langues officielles.

Ainsi, une diminution du pourcentage des deux langues maternelles officielles serait normale dans le contexte d'une société qui compte de plus en plus sur une immigration diversifiée pour maintenir ou accroître sa population. C'est en effet le cas de la communauté de langue maternelle française dont le pourcentage a reculé, mais ce n'est pourtant pas le cas de la communauté de langue maternelle anglaise dont le pourcentage s'est maintenu depuis 1971 comme nous venons de le constater.

Outre la baisse de la fécondité des francophones, une partie du recul du français est ainsi attribuable à la croissance du pourcentage de Néo-Brunswickois de langues maternelles non officielles qui est lentement passée de 1,3 % en 1971, à 1,7 % en 2001, pour ensuite faire un bond à 2,6 % en 2006, avant d'atteindre 3,3 % de la population en 2016 (tableau 1b en annexe). Toutefois cette croissance et diversification de l'immigration dans la province ne semble pas avoir causé de recul de la langue maternelle anglaise qui est restée stable depuis 1971. Cela est attribuable aux faits que les immigrants étaient majoritairement de langue maternelle anglaise jusqu'à la fin des années 1980 et que l'intégration des immigrants et de leurs enfants se fait encore largement vers l'anglais comme nous le verrons dans la section sur l'immigration.

Finalement, une partie non négligeable du recul du français est également attribuable au fait que ce ne sont pas tous les francophones qui transmettent le français à leurs enfants comme nous le verrons dans la prochaine section. Cette anglicisation de certains francophones favorise aussi le maintien de la langue maternelle anglaise.

2. LES LANGUES AU FOYER ET LEUR TRANSMISSION : L'ANGLICISATION À LA HAUSSE, MAIS DES SIGNES ENCOURAGEANTS POUR LE FRANÇAIS

La deuxième section de ce portrait de la situation s'intéresse à l'utilisation des langues officielles au foyer et à leur transmission par les deux principaux groupes linguistiques du Nouveau-Brunswick. La transmission d'une langue d'une génération à l'autre est bien sûr l'un des facteurs les plus importants pour son avenir. Nous verrons que la langue parlée à la maison a d'ailleurs une influence sur la langue qui est transmise par les parents à leurs enfants. Cette section donne aussi une meilleure indication de la dynamique entre les langues officielles, en fait entre la langue de la minorité et celle de la majorité. Cette dynamique a à terme une incidence sur l'évolution démographique des groupes linguistiques et notamment sur le développement et la pérennité de la minorité acadienne.

2.1 Léger recul de la rétention du français au foyer

Les Néo-Brunswickois parlent-ils leur langue maternelle à la maison ou une autre langue? Plus précisément, est-ce que tous les Acadiens et les francophones parlent encore le français à la maison? Les taux de rétention des langues ou, à l'inverse, leurs taux de transfert permettent d'éclairer ces questions.

Le taux de rétention d'une langue désigne le pourcentage des personnes d'une langue maternelle qui parlent encore cette même langue à la maison. Les données des recensements permettent d'estimer le taux de rétention de différentes langues maternelles, dont les langues officielles. Il s'agit d'un indicateur pertinent, car la langue parlée au domicile est la plus susceptible d'être transmise aux enfants¹⁰.

À l'inverse, les transferts de langue désignent le pourcentage des personnes d'une langue maternelle qui ne parlent plus cette langue à la maison¹¹. Les transferts de langue du français vers l'anglais représentent certes une anglicisation, mais il ne faudrait pas y voir une complète assimilation pour autant, puisque certaines personnes francophones en couple mixte, par exemple, utilisent l'anglais avec leur conjoint à la maison, mais peuvent continuer à utiliser leur langue maternelle avec leurs enfants ou à l'extérieur du foyer.

La rétention du français est plus faible que celle de l'anglais

Ces indicateurs jettent un éclairage sur la situation des langues officielles en situation minoritaire, en plus de lever le voile sur les dynamiques souvent inégales entre une langue majoritaire et une minoritaire. Par exemple, au dernier recensement, un peu moins de 9 francophones sur 10 (86,8 %) parlaient le plus souvent leur langue maternelle à la maison, comparativement à la presque totalité des anglophones (98,5 %) qui parlaient principalement l'anglais à la maison (tableau 2a en annexe).

Plus encore, 6,6 % des francophones ne parlaient plus leur langue maternelle régulièrement à la maison en 2016, comparativement à seulement 0,7 % des anglophones qui ne parlaient plus régulièrement l'anglais à la maison. Les transferts du français – principalement vers l'anglais – au foyer touchaient donc un francophone sur 15 au Nouveau-Brunswick, alors que les transferts au détriment de l'anglais étaient exceptionnels et touchaient seulement un anglophone sur 143 dans la province.

Le français passe lentement au second plan chez certains francophones

L'analyse des tendances révèle que le taux de rétention du français comme principale langue d'usage à la maison a diminué de presque 2 points de pourcentage au cours des 15 dernières années, passant de 88,7 % en 2001 à 86,8 % en 2016 (tableau 2a en annexe), alors que le taux de rétention de l'anglais est resté sensiblement stable depuis au moins 1991.

Cette diminution de 2 points de pourcentage de l'usage principal du français – parlé le plus souvent – à la maison par les francophones n'a été compensée qu'à moitié par une augmentation d'un point de pourcentage, au cours la même période, de l'usage régulier du français – parlé régulièrement, soit tous les jours¹² – à la maison (par 6,6 % des francophones en 2016). Le français passe donc au second plan comme principale langue d'usage au foyer chez certains francophones.

¹⁰ Vézina et Houle (2014); Lachapelle et Lepage (2010).

¹¹ Les transferts de langue ont longtemps été définis comme le fait de ne plus parler le plus souvent sa langue maternelle à la maison. Depuis le recensement de 2001, on peut mieux tenir compte de la réalité des foyers bilingues et plurilingues en précisant aussi les transferts de langue comme le fait de ne plus parler sa langue maternelle au moins régulièrement à la maison.

¹² Les résultats de l'Enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle ont permis de préciser que les personnes qui déclarent parler une langue « régulièrement » à la maison la parlent en fait « quotidiennement », ce qui signifie généralement « tous les jours » (Lachapelle et Lepage, 2011, p. 50).

L'anglicisation des francophones a augmenté durant les 10 dernières années

Au final, le taux de rétention du français comme langue d'usage – parlée au moins régulièrement¹³ – au foyer a donc diminué d'environ un point de pourcentage au cours de la dernière décennie, passant de 94,2 % à 93,4 % des francophones, alors que la quasi-totalité (99,3 %) des anglophones parlaient au moins régulièrement l'anglais à la maison, nombre qui n'a pas varié depuis 2001.

Conséquemment, l'anglicisation telle que mesurée par les transferts de langue chez les francophones a à l'inverse augmenté de près d'un point de pourcentage, surtout au cours de la dernière décennie, passant de 5,8 % en 2006 à 6,6 % des francophones qui ne parlaient plus au moins régulièrement leur langue maternelle à la maison en 2016. Cela indique une légère augmentation récente de l'anglicisation de certains francophones. Le taux de transfert de langue chez les francophones en situation minoritaire reste néanmoins beaucoup plus faible au Nouveau-Brunswick que dans les autres provinces et territoires¹⁴.

La rétention du français diminue avec l'âge et dans le temps

Les taux de rétention des langues officielles du Nouveau-Brunswick ont aussi été calculés selon différents groupes d'âge afin de vérifier s'il y a une variation en fonction de l'âge ou dans le temps (tableau 2a et 2b en annexe). On constate que le taux de rétention de la langue maternelle française comme principale langue d'usage diminue généralement avec l'âge, quel que soit le recensement considéré. Cela est particulier à la langue minoritaire, puisque le taux de rétention de l'anglais comme principale langue d'usage des anglophones ne varie pratiquement pas avec l'âge ou d'un recensement à l'autre (tableau 2a en annexe).

En 2016, le taux de rétention du français comme principale langue d'usage était de 94,7 % chez les francophones de moins de 15 ans, alors qu'il était de 84,2 % chez ceux âgés de 65 ans et plus, soit une différence d'un peu plus de 10 points de pourcentage (tableau 2a en annexe). Cette baisse semble d'ailleurs débuter très tôt puisque le taux de rétention passe de 95,7 % chez les 5 à 9 ans, à 93,6 % chez les 10 à 14 ans et à 89,9 % chez les 15 à 24 ans (tableau 2b en annexe).

Il est à noter que la rétention du français diminue également d'un recensement à l'autre au sein de tous les groupes d'âge, ce qui semble indiquer qu'elle diminue non seulement avec l'âge, mais aussi dans le temps en dépit des facteurs qui se sont améliorés à travers les époques, tels qu'un meilleur accès à l'éducation en français.

Depuis 2001, on observe d'ailleurs une augmentation dans le temps de l'usage régulier de la langue maternelle parlée tous les jours – mais pas le plus souvent – à la maison chez les francophones de tous les groupes d'âge, en particulier pour le groupe des 25 à 44 ans et, dans une moindre mesure, chez les anglophones (tableau 2a en annexe). Dans le cas des francophones, on note également une augmentation avec l'âge de l'usage régulier de la langue maternelle chez les moins de 45 ans, mais une diminution chez les 45 ans et plus.

Le français était ainsi passé au second plan au foyer chez 8,3 % des francophones âgés de 25 à 44 ans en 2016 (tableau 2a en annexe). Soulignons qu'il s'agit de la catégorie d'âge où les adultes sont les plus susceptibles d'avoir des enfants et donc de transmettre une langue officielle à la prochaine génération.

2.2. La transmission de la langue dans les couples mixtes : la moitié des mères francophones transmettent le français

Nous avons souligné que la rétention de la langue influe sur la transmission de cette langue puisque la langue parlée à la maison est la plus susceptible d'être transmise aux enfants. La rétention reflète l'orientation linguistique des individus au cours de leur vie, alors que la transmission des langues est une mesure intergénérationnelle. La transmission des langues se rapproche en ce sens des concepts d'assimilation ou d'intégration, des processus à long terme qui se produisent

¹³ Nous considérons le pourcentage de personnes qui parlent au moins régulièrement leur langue maternelle à la maison. De cette façon, nous nous assurons d'inclure toutes les personnes qui parlent leur langue maternelle à la maison, que ce soit le plus souvent ou régulièrement.

¹⁴ Statistique Canada (2017).

bien souvent sur deux ou trois générations. C'est pourquoi la transmission de la langue maternelle est un facteur essentiel dans la reproduction des groupes linguistiques¹⁵.

La transmission de la langue dans un couple où les deux parents ont la même langue maternelle ne pose pas de défi particulier au Nouveau-Brunswick, sauf peut-être en situation très minoritaire. Dans les couples mixtes, où les deux conjoints n'ont pas la même langue maternelle, des défis se posent quant à la langue transmise aux enfants, en particulier dans le cas de la langue minoritaire.

Bien que des défis importants demeurent en matière de transmission de la langue française dans les couples mixtes du Nouveau-Brunswick, nous verrons dans cette section des signes encourageants quant à la transmission de la langue française, notamment par les mères, aux enfants issus de ces couples.

Les parents en couple mixte transmettent beaucoup moins le français que l'anglais

Le taux de transmission de la langue maternelle mesure d'abord le pourcentage d'enfants de langue maternelle française, parmi l'ensemble des enfants issus d'un couple où au moins l'un des conjoints a le français comme langue maternelle (tableau 2c). Nous faisons ensuite de même pour la transmission de la langue maternelle anglaise (Tableau 2d). Notons que dans les deux cas, les parents en couple mixte ou exogame ont tendance à beaucoup moins transmettre la langue minoritaire que les parents de même langue maternelle, soit ceux en couple dit endogame. Nous avons aussi fait la distinction entre la transmission de la langue maternelle des mères et des pères dans les couples exogames, soit lorsqu'un seul parent est francophone (Tableau 2c) ou quand un seul des parents est anglophone (Tableau 2d).

Tout d'abord, précisons que la presque totalité (97,5 %) des enfants ayant deux parents francophones se sont vu transmettre la langue maternelle de leurs parents (tableau 2c), ce qui est légèrement moins que la quasi-totalité (99,5 %) des enfants ayant deux parents anglophones (tableau 2d). Il reste 2,4 % des enfants de deux parents francophones qui se sont vu transmettre l'anglais comme langue maternelle. Ce pourcentage peut paraître faible mais, en comparaison, seulement 0,4 % des enfants issus de couples endogames anglophones se sont vu transmettre le français comme langue maternelle.

Tableau 2c. Langue maternelle transmise aux enfants de 17 ans et moins dont au moins un parent est francophone, selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick, 2016

Langue maternelle transmise	Deux parents francophones ¹ (couples endogames)	Un seul parent francophone ² (couples exogames)			TOTAL
		Mère francophone	Père francophone	Total, couples exogames	
Français ³	97,5	52,8	30,7	42,5	78,8
Anglais ⁴	2,4	46,7	68,2	56,7	20,9
Autre seulement	0,0	0,2	0,9	0,6	0,2
Total	100	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016.

1. Ayant le français comme langue maternelle, seul ou avec d'autres langues.
2. L'autre parent n'a pas le français comme langue maternelle; il a donc l'anglais seulement, l'anglais et une langue non officielle ou seulement une langue non officielle comme langue maternelle.
3. Enfants ayant le français comme langue maternelle, seul ou avec l'anglais ou une langue non officielle.
4. Enfants ayant l'anglais comme langue maternelle, seul ou avec une langue non officielle, mais pas le français.

Plus de la moitié (56,7 %) de l'ensemble des enfants dont un seul parent est francophone se sont vu transmettre l'anglais (tableau 2c) comparativement à moins du tiers (29,0 %) des enfants dont un seul parent est anglophone qui se sont vu transmettre le français (tableau 2d). Seuls 4 enfants sur 10 (42,5 %) issus de couples mixtes, c'est-à-dire ayant un seul

¹⁵ Lachapelle et Lepage (2010).

parent francophone, avaient le français comme langue maternelle en 2016 (Tableau 2c). En comparaison, 7 enfants sur 10 (70,0 %) ayant un seul parent anglophone avaient l'anglais comme langue maternelle (Tableau 2d).

Lorsque c'est la mère qui est le seul parent francophone, c'est la moitié (52,8 %) des enfants âgés de moins de 17 ans en 2016 qui avaient reçu le français comme langue maternelle (tableau 2c). Lorsque seul le père est francophone, ce taux baisse à moins du tiers (30,7 %). La transmission de la langue anglaise est plus courante dans les couples mixtes lorsque seul le père est francophone, soit chez 68,2 % des enfants, que lorsque la mère est le seul parent francophone (tableau 2c), soit 46,7 %.

En d'autres termes, la langue française est plus susceptible d'être transmise par les couples exogames dont la mère est francophone que dans ceux dont le père est francophone. Les mères anglophones en couple mixte sont aussi plus susceptibles de transmettre leur langue maternelle (80,0%) que les pères anglophones (61,2 %) mais ces taux sont supérieurs à ceux de leurs homologues francophones. En effet, le taux de transmission de la langue de la mère dans les familles exogames est beaucoup plus élevé (80 %) lorsque la mère est anglophone (tableau 2d), que lorsqu'elle est francophone (52,8 %) (tableau 2c). La langue majoritaire est même deux fois plus susceptible que la langue minoritaire d'être transmise aux enfants issus d'un couple mixte lorsque le père est anglophone (61,2 %) que lorsqu'il est francophone (30,7 %).

Tableau 2d. Langue maternelle transmise aux enfants de 17 ans et moins dont au moins un parent est anglophone, selon la langue maternelle des parents, Nouveau-Brunswick, 2016

Langue maternelle transmise	Deux parents anglophones ¹ (couples endogames)	Un seul parent anglophone ² (couples exogames)			TOTAL
		Mère anglophone	Père anglophone	Total, couples exogames	
Anglais ³	99,5	80,0	61,2	70,0	94,4
Français ⁴	0,4	19,5	37,2	29,0	5,3
Autre seulement	0,1	0,4	1,4	1,0	0,2
Total	100	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016.

1. Ayant l'anglais comme langue maternelle, seul ou avec d'autres langues.
2. L'autre parent n'a pas l'anglais comme langue maternelle; il a donc le français seulement, le français et une langue non officielle ou seulement une langue non officielle comme langue maternelle.
3. Enfants ayant l'anglais comme langue maternelle, seul ou avec le français ou une langue non officielle.
4. Enfants ayant le français comme langue maternelle, seul ou avec une langue non officielle, mais pas l'anglais.

Enfin, on constate qu'au total 78,8 % des enfants ayant au moins un parent francophone avaient le français comme langue maternelle en 2016 (Tableau 2c), comparativement à 94,4 % des enfants ayant au moins un parent anglophone qui avaient l'anglais comme langue maternelle (tableau 2d). Cela signifie que 20,9 % des enfants de l'ensemble des parents francophones se sont vu transmettre l'anglais, mais pas le français, alors que seuls 5,3 % des enfants des parents anglophones se sont vu transmettre le français mais non l'anglais.

Les parents francophones en couple mixte transmettent de plus en plus le français, surtout les mères

L'évolution récente de la transmission des langues officielles indique que le taux de transmission du français aux enfants ayant au moins un parent francophone a légèrement diminué (-1,3 %) pendant les années 2000, passant de 79,7 % en 2001 à 78,4 % en 2011 (tableau 2e). Depuis, la transmission du français semble s'être stabilisée et même connaître maintenant une très légère hausse, s'établissant à 78,8 % en 2016. Nous revenons ci-dessous sur l'importance de ce possible changement de tendance. Notons que si le taux de transmission de l'anglais était plus élevé chez les anglophones, il était aussi en légère baisse passant de 95,2 à 94,4 % pendant la même période.

L'augmentation la plus importante de la transmission de la langue maternelle française s'observe chez les enfants issus d'un couple mixte où la mère est francophone. Le taux de transmission du français dans ces couples a en effet augmenté de 9 points de pourcentage pour passer de 43,8 % en 2001 à 52,8 % en 2016. Soulignons que, grâce à cette augmentation, c'est maintenant un peu plus de la moitié des enfants issus d'un couple mixte où la mère est francophone qui se sont vu transmettre le français comme langue maternelle. En fait, depuis 2006, il y a probablement plus de mères francophones en couple exogame qui transmettent le français à leurs enfants qu'il n'y en a qui transmettent l'anglais. L'augmentation du taux de transmission du français dans les couples mixtes est moins importante lorsque le père est francophone et n'a progressé que de 27,3 en 2001 à 30,7 % en 2016, soit une augmentation de 3,4 points de pourcentage.

Quant à la transmission de la langue maternelle anglaise aux enfants issus de couples exogames où la mère est anglophone, le taux a légèrement augmenté, passant de 79,1 % en 2001 à 80,0 % en 2016. Dans les couples exogames où le père est anglophone, le taux de la transmission de la langue maternelle anglaise aux enfants a diminué de 65,1 % en 2001 à 61,2 % en 2016.

Tableau 2e. Évolution de la transmission du français et de l'anglais selon le type de famille des enfants âgés de 17 ans et moins, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	2001	2006	2011	2016
Langue maternelle française				
Exogame maternelle	43,8	49,8	49,5	52,8
Exogame paternelle	27,3	28,6	30,2	30,7
Exogame - total	35,5	39,8	40,2	42,5
Endogame	98,6	97,7	98,2	97,5
Total	79,7	78,7	78,4	78,8
Langue maternelle anglaise				
Exogame maternelle	79,1	76,9	79,2	80,0
Exogame paternelle	65,1	59,1	62,2	61,2
Exogame - total	72,4	67,6	70,5	70,0
Endogame	99,7	99,5	99,5	99,5
Total	95,2	94,1	94,6	94,4

Sources : Statistique Canada, recensement de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Réponses multiples incluant au moins le français ou l'anglais selon la langue maternelle.
2. Dans le couple exogame, l'autre parent est de l'autre langue officielle ou une langue non officielle.

La transmission du français pourrait être de moins en moins freinée par l'exogamie

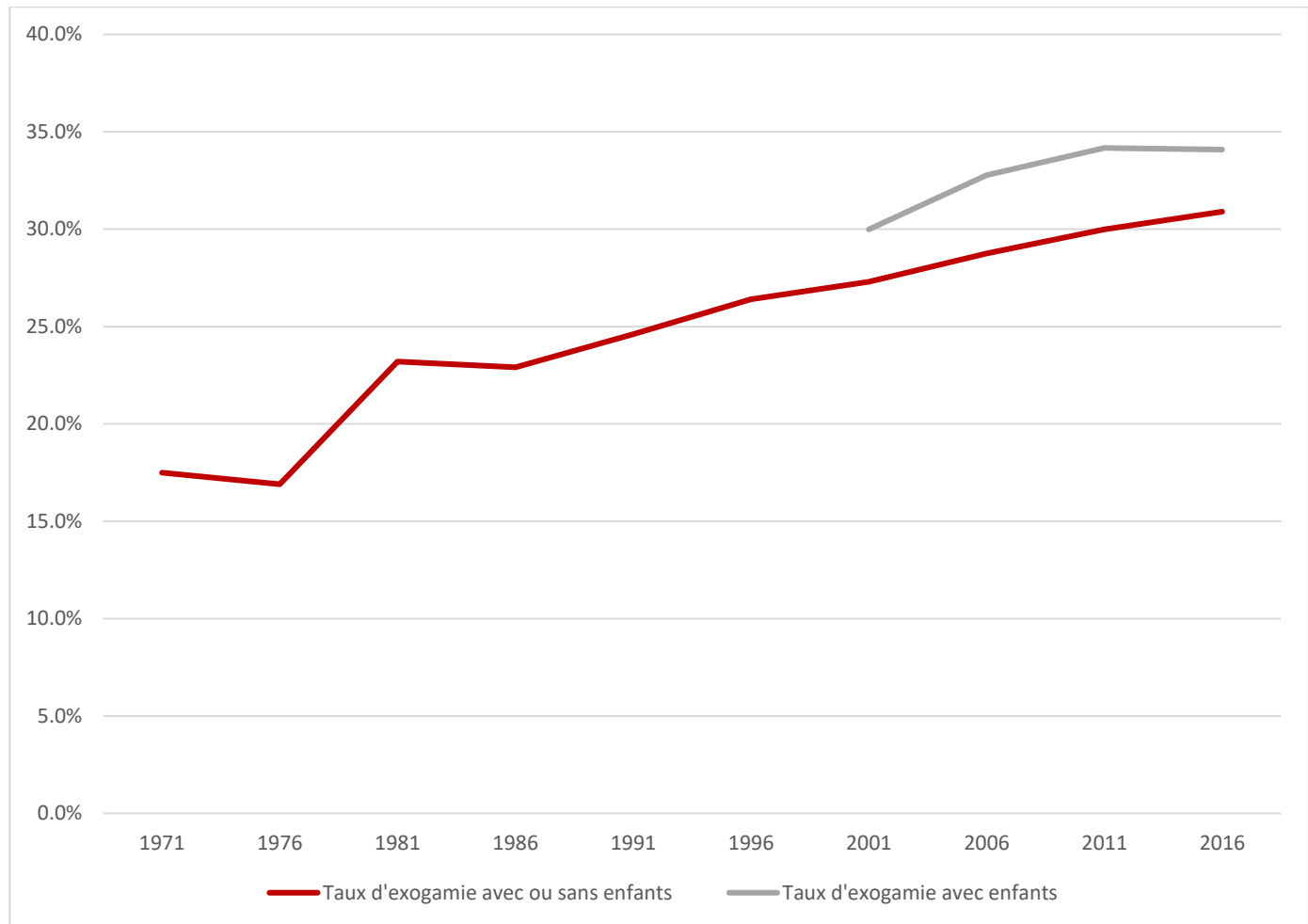
Soulignons que l'augmentation de la transmission du français aux enfants par les mères francophones et, dans une moindre mesure, par les pères francophones en couple exogame est importante pour la pérennité de la minorité acadienne, car elle entraîne conséquemment une hausse de la transmission du français au sein des toutes les familles exogames. Cette augmentation entre 2001 et 2016 s'inscrit dans la tendance à la hausse de la transmission du français par l'ensemble des mères francophones, que Lachapelle et Lepage (2010) ont observée au Nouveau-Brunswick depuis au moins 1971. Selon ces auteurs, il s'agit là de l'indication d'une amélioration du statut de la langue française dans cette province.

L'effet de l'augmentation de la transmission du français par les mères francophones a cependant été largement annulé par la croissance de l'exogamie au fil des ans¹⁶. Puisque les parents en couple mixte transmettent beaucoup moins le français que l'anglais, comme nous venons de le voir, une croissance de l'exogamie peut en effet annuler l'effet d'une

¹⁶ Lachapelle et Lepage (2010).

hausse de la transmission de la langue minoritaire au sein de ces familles. Le pourcentage de couples mixtes chez les francophones a en fait presque doublé en 40 ans, passant de 16,9 % en 1976 à 30,9 % en 2016 (graphique 2a). Plus récemment, le taux d'exogamie des francophones avec enfants était aussi en hausse, passant de 30 % en 2001 à 34,1 % en 2016.

Graphique 2a. Taux d'exogamie des francophones au Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements, 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

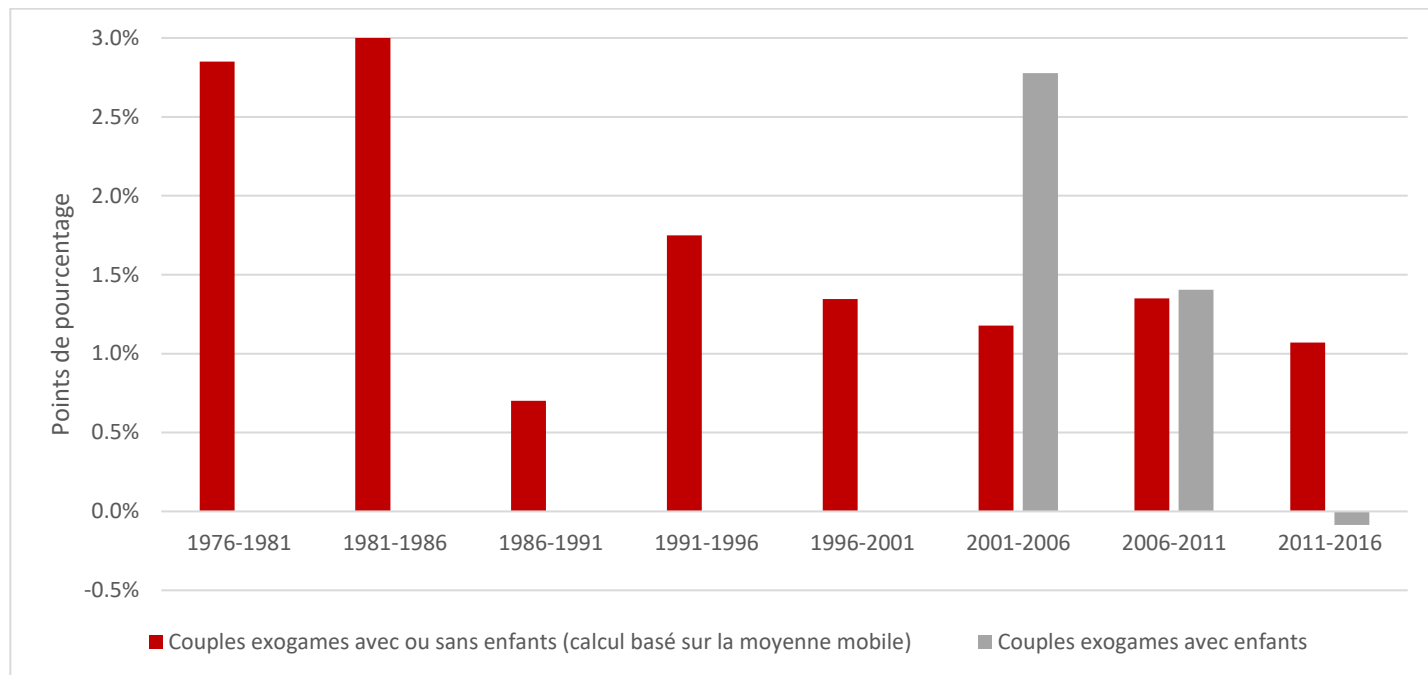
Note : Le taux d'exogamie avec enfants n'a pu être calculé que pour 2001 à 2016 en raison de la disponibilité des données à Statistique Canada. Les enfants sont âgés de 0 à 17 ans.

Il semble néanmoins que la hausse du taux d'exogamie des francophones ralentisse, en particulier chez les couples avec enfants, comme le montre le graphique 2b. Au tournant des années 1980, la croissance du taux d'exogamie des francophones avec enfants était de l'ordre de 3 % entre les recensements, alors qu'elle n'est plus que de l'ordre de 1 % depuis le tournant des années 2000. Chez les francophones avec enfants, l'exogamie se serait même stabilisée entre 2011 et 2016, alors qu'elle s'est accrue d'environ 3 % entre 2001 et 2006 et d'environ 1,5 % de 2006 à 2011.

Ce ralentissement de la croissance de l'exogamie des francophones, surtout chez les parents francophones, laisse présager une stabilisation de l'exogamie. Il pourrait en résulter une stabilisation, voire un renversement de la tendance relative à la transmission du français, qui était à la baisse jusqu'à 2011. À tout le moins, il se peut que le taux d'exogamie des

parents francophones ait un effet de moins en moins négatif sur le taux de transmission du français. Il faudra attendre le prochain recensement pour pouvoir confirmer si ces changements observés annoncent bien de nouvelles tendances.

Graphique 2b. Variation du taux d'exogamie des francophones au Nouveau-Brunswick, 1976 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements, 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

Cette section a montré que, malgré des dynamiques de transmission encore inégales entre les langues officielles de la province, on observe une amélioration notable de la transmission du français chez les couples mixtes, en particulier lorsque la mère est francophone, ce qui indique une amélioration du statut de la langue minoritaire au fil du temps. Il est particulièrement encourageant que ces améliorations s'observent au sein des couples mixtes et que la transmission du français soit forte chez les couples formés de deux conjoints francophones, tout comme le fait que l'augmentation de l'exogamie semble ralentir chez les francophones, en particulier chez les couples avec enfants, où l'exogamie semble en voie de se stabiliser.

La communauté minoritaire se trouve toutefois à la croisée des chemins plutôt que devant un renversement de tendance net. Il serait donc judicieux et propice pour le gouvernement et la communauté d'intervenir afin de favoriser un renversement de tendance en matière de transmission de la langue officielle minoritaire. À tout le moins, des mesures de sensibilisation et d'information destinées aux parents en couple mixte seraient nécessaires pour les encourager à valoriser davantage l'usage de la langue minoritaire au foyer avec les jeunes enfants.

D'autres interventions seraient souhaitables afin de compenser les dynamiques de transmission inégales entre les langues officielles de la province, telles qu'une plus grande accessibilité à des services de garderie préscolaire de langue française et un plus grand appui à la francisation des enfants issus de familles mixtes.

Les données indiquent que de telles mesures s'appuieraient d'ailleurs sur des tendances déjà à la hausse, notamment en ce qui concerne la valorisation du statut du français ainsi que sa transmission par les parents en couple mixte. Ces tendances favorisent l'atteinte de l'égalité de transmission des langues officielles et, à long terme, le maintien, voire la croissance de la minorité acadienne.

3. LA VITALITÉ DES LANGUES OFFICIELLES : L'ÉCART ENTRE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS CONTINUE DE SE CREUSER

Il est possible d'obtenir une indication générale de la vitalité d'une langue au sein d'une population à l'aide de l'indice de vitalité linguistique. Cet indice représente le rapport entre le nombre de personnes qui utilisent une langue le plus souvent à la maison et celui de personnes qui déclarent cette langue comme langue maternelle¹⁷. Cet indice combine les effets des facteurs de rétention et d'attraction d'une langue¹⁸.

Lorsque l'indice est égal à 1, on peut conclure qu'il y a autant de personnes d'une langue maternelle donnée (français ou anglais) dans une population qu'il y en a de personnes qui parlent cette même langue le plus souvent à la maison. De ce fait, lorsque l'indice de vitalité d'une langue est inférieur à 1, c'est que la situation générale est défavorable à cette langue; à l'opposé, lorsque l'indice est supérieur à 1, la situation d'ensemble est favorable à cette langue.

Au Nouveau-Brunswick, l'indice de vitalité de la langue française est inférieur à 1 (0,89), alors que celui de la langue anglaise était supérieur à 1 (1,07) (tableau 3a). Autrement dit, il y avait 11 % moins de personnes qui utilisaient surtout le français à la maison en 2016 que de personnes de langue maternelle française dans la province. En contrepartie, il y avait 7 % plus de personnes qui parlaient le plus souvent l'anglais à la maison que de personnes de langue maternelle anglaise.

Tableau 3a. Indice de vitalité des langues officielles selon la langue parlée le plus souvent à la maison, Nouveau-Brunswick, 1981 à 2016

Langue officielle	1981	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Français	0,93	0,92	0,92	0,91	0,91	0,90	0,89
Anglais	1,04	1,06	1,05	1,06	1,07	1,07	1,07

Sources : Statistique Canada, recensements, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

Ces indices reflètent une diminution du nombre de locuteurs du français comme principale langue d'usage au foyer et une augmentation beaucoup plus importante du nombre de locuteurs de l'anglais, ce qui témoigne d'un déséquilibre entre les langues officielles. Selon cet indice de vitalité des langues, la situation générale dans la province était favorable à la langue anglaise, mais défavorable à la langue française.

L'évolution de l'indice de vitalité de la langue française au Nouveau-Brunswick révèle une lente diminution d'environ un point de pourcentage par décennie, soit de 0,93 en 1981 à 0,89 en 2016. Quant à l'indice de vitalité de la langue anglaise, il a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 1,04 en 1981 à 1,07 depuis 2006. L'écart entre les indices de vitalité des deux langues officielles de la province s'accroît donc dans le temps. En 35 ans, l'on serait passé de 11 points d'écart entre les langues française et anglaise à 18 points d'écart.

Un nouvel indice tenant mieux compte de la réalité des couples mixtes

À la demande des communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui critiquaient avec raison les analyses confondant l'usage prédominant de l'anglais à la maison avec l'assimilation¹⁹, une question complémentaire sur les autres langues parlées régulièrement à la maison a été ajoutée au recensement en 2001. Avec cette nouvelle question, il est possible de mieux prendre en compte les différentes langues parlées au foyer, notamment au sein des couples mixtes et des familles exogames, c'est-à-dire composés de conjoints ou de parents de différentes langues maternelles. Nous avons vu que l'exogamie des francophones de la province est d'ailleurs en croissance depuis.

¹⁷ Langlois (2008).

¹⁸ Landry (2010; 2014).

¹⁹ Lachapelle et Lepage (2010).

Nous avons donc calculé l'indice de vitalité des langues officielles au Nouveau-Brunswick selon la langue parlée au moins régulièrement à la maison. Le nouvel indice permet ainsi de tenir compte de la langue parlée régulièrement à la maison en plus de la langue parlée la plus souvent à la maison.

Dans le tableau suivant (tableau 3b), on constate que ce nouvel indice de vitalité linguistique est plus élevé autant pour la langue anglaise que pour la langue française que le premier indice, qui ne tenait pas compte de la langue parlée régulièrement à la maison. Ainsi, les nouveaux indices de vitalité des deux langues officielles sont supérieurs à 1. Autrement dit, il y avait 2 % plus de personnes qui parlaient au moins régulièrement le français à la maison que de personnes de langue maternelle française en 2016. En comparaison, il y avait 18 % plus de personnes qui parlaient au moins régulièrement l'anglais à la maison que de personnes de langue maternelle anglaise dans la province.

Tableau 3b. Indice de vitalité des langues officielles selon la langue parlée au moins régulièrement à la maison, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

Langue officielle	2001	2006	2011	2016
Français	1,01	1,03	1,02	1,02
Anglais	1,15	1,16	1,17	1,18

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Les réponses multiples ont été réparties également.

On constate un léger gain de locuteurs du français comme langue d'usage régulier au foyer, mais un gain beaucoup plus élevé de locuteurs de l'anglais, ce qui témoigne d'une disparité entre les langues officielles. Selon ce nouvel indice de vitalité des langues, la situation linguistique dans la province serait donc très favorable à la langue anglaise et très légèrement favorable à la langue française.

Ainsi, la situation linguistique dans la province était favorable, voire très favorable à la langue anglaise, mais défavorable ou, au mieux, très légèrement favorable à la langue française selon l'indice de vitalité des langues retenu.

Alors que le premier indice révélait une diminution de la vitalité du français de 3 points de pourcentage entre 2001 et 2016, le nouvel indice montre une certaine stabilisation, voire une légère augmentation d'un point de pourcentage de la vitalité du français, qui est passée de 1,01 à 1,02 pendant la même période. Le constat est aussi différent à l'aide de ce nouvel indice en ce qui a trait à la langue anglaise. Le premier indice est resté relativement stable de 2001 à 2016, alors que le nouvel indice montre une progression constante de la vitalité de l'anglais de 1,15 en 2001 à 1,18 en 2016.

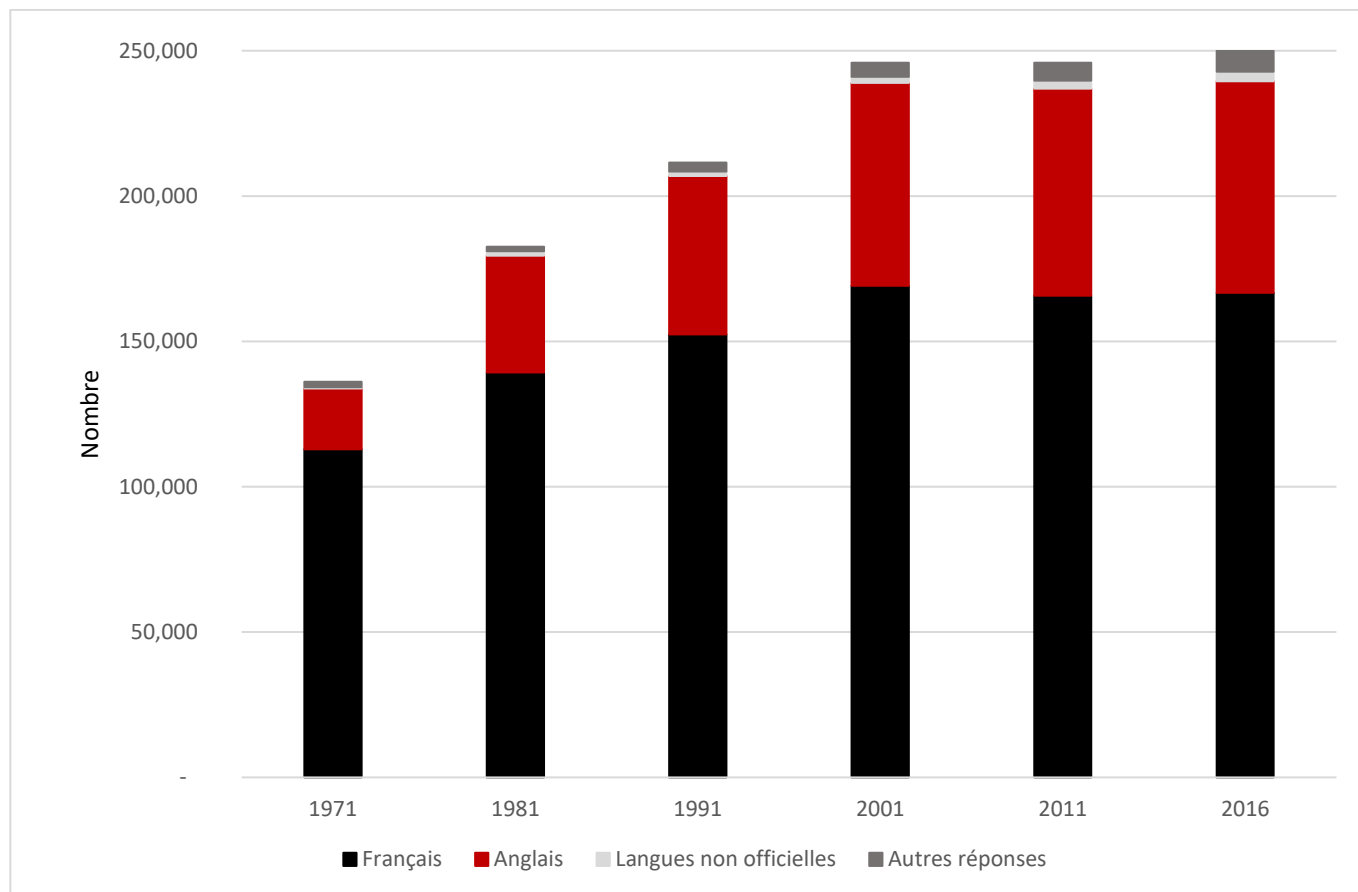
Toutefois, lorsqu'on examine l'évolution de la situation depuis 2001, on trouve un écart grandissant entre la vitalité des deux langues officielles. L'écart est d'ailleurs très similaire de 2001 à 2016, quel que soit l'indice retenu. De 14 points de pourcentage entre l'indice de vitalité du français et celui de l'anglais en 2001, l'écart serait passé à 16 points en 2016 selon le nouvel indice qui tient compte de la langue parlée au moins régulièrement à la maison. Le premier indice qui tient seulement compte de la langue la plus souvent parlée à la maison montrait un écart de 15 points de pourcentage en 2001 et de 18 points en 2016.

En somme, les deux indices montrent que la vitalité des deux langues officielles reste inégale, à l'avantage de l'anglais, et que l'écart entre la vitalité de l'anglais et celle du français continue de se creuser. À la lumière de ces nouveaux résultats, on peut aussi se demander si l'on assiste à une consolidation de la vitalité de la langue française dans un contexte de plus en plus bilingue et plurilingue, ou plutôt à une lente dilution du français dans un contexte bilingue, ce qui conduit à long terme à l'anglicisation. La prochaine section offre des éléments de réponse à cette importante question, notamment en ce qui concerne le bilinguisme au Nouveau-Brunswick.

4. LE BILINGUISME INDIVIDUEL STAGNE DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE

Le nombre de personnes bilingues au Nouveau-Brunswick est passé de 136 000 en 1971 à pratiquement 250 000 en 2016 (graphique 4a et tableau 4a en annexe). Cette augmentation de plus de 100 000 personnes bilingues est autant attribuable, en nombres absolus, à la communauté de langue anglaise (51 955) qu'à celle de langue française (53 785), pourtant 2 fois moins nombreuse. Toutes proportions gardées, la communauté de langue française aurait en fait été à l'origine de près des trois quarts de la hausse du bilinguisme au Nouveau-Brunswick depuis 1951 (graphique 1d en annexe)²⁰.

Graphique 4a. Nombre de personnes bilingues selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001, 2011 et 2016.

Étant donné que pratiquement 250 000 personnes se déclaraient bilingues au Nouveau-Brunswick en 2016, soit le tiers (33,9 %) de la population de la province disait donc connaître suffisamment les deux langues officielles pour soutenir une conversation en français et en anglais (tableau 4b en annexe).

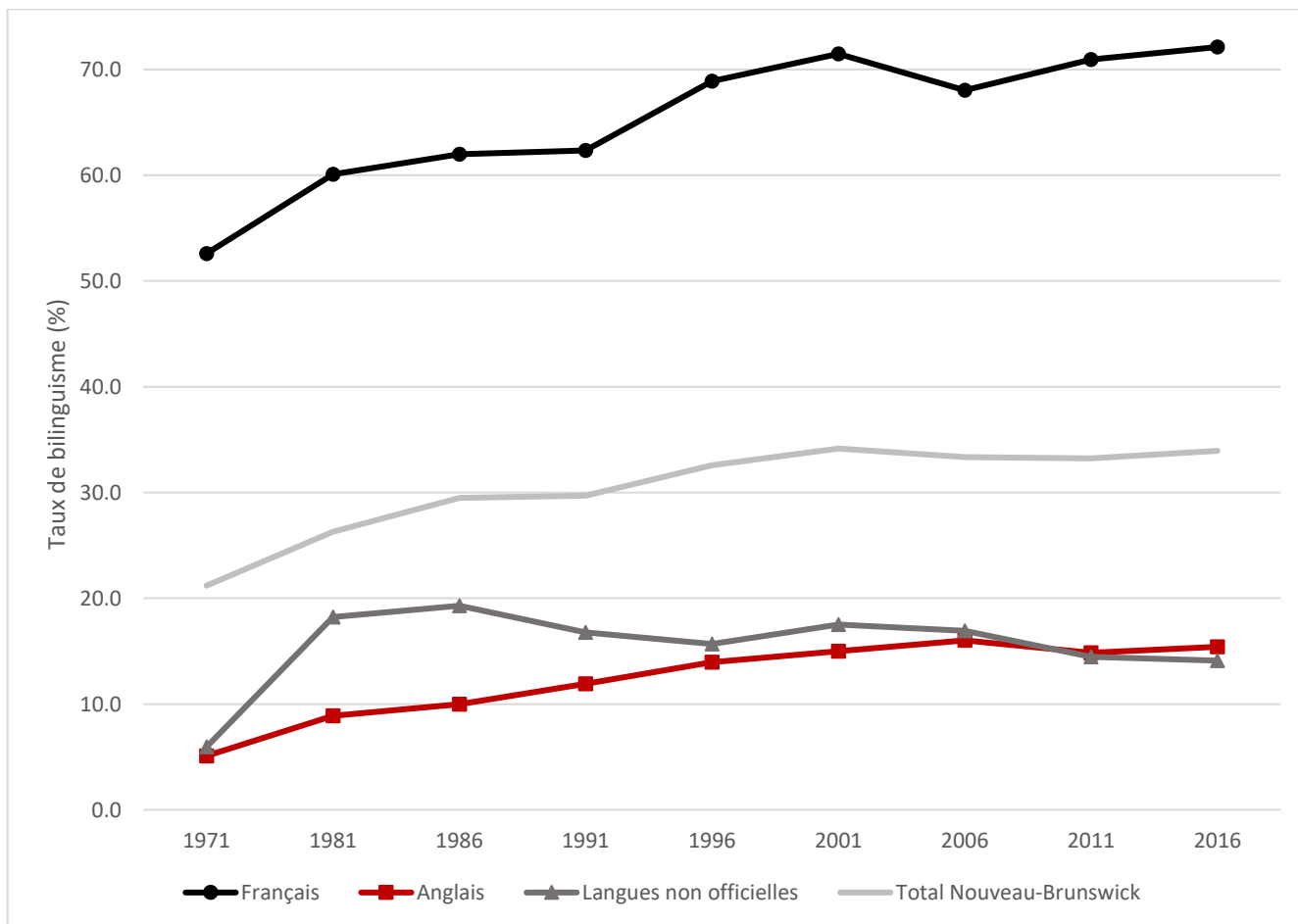
Le nombre de personnes bilingues dans la province a quelque peu augmenté (1,7 %) comparativement à 2011, mais il s'agit là de « la plus faible croissance de toutes les provinces » selon Statistique Canada (2017). À titre de comparaison, la croissance moyenne du bilinguisme a été de 7,3 % au Canada entre 2011 et 2016 et dépassait même les 10 % en Alberta, en Saskatchewan, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les trois territoires. Cette faible croissance est

²⁰ Pépin-Filion (2014a).

probablement attribuable à plusieurs facteurs comme la légère baisse de la population de la province, les migrations et la réforme de l’immersion comme nous le verront à l’instant, mais plus de recherche serait nécessaire pour le confirmer.

Le taux de bilinguisme stagne d’ailleurs à 33 % depuis une quinzaine d’années au Nouveau-Brunswick (graphique 4b et tableau 4c en annexe). Le début des années 2000 marque la fin d’une longue tendance historique à la hausse du bilinguisme dans la province. Le bilinguisme avait été en forte augmentation, et ce, sans interruption depuis au moins 1951 (graphique 1d en annexe)²¹. Signe encourageant, on constate une légère hausse (+0,7) du taux de bilinguisme entre 2011 et 2016.

Graphique 4b. Taux de bilinguisme selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001, 2011 et 2016.

La stagnation récente du bilinguisme individuel apparaît d’ailleurs généralisée, peu importe la langue maternelle des Néo-Brunswickois (graphique 4b). Cette stagnation serait en fait la somme nulle de la diminution d’une part, surtout entre 2006 et 2011, du nombre de personnes bilingues parmi les jeunes adultes et les personnes âgées de 45 à 64 ans et de l’augmentation, d’autre part, du nombre de personnes bilingues dans les autres groupes d’âge, tant anglophones que francophones. Il s’agit probablement de la conséquence des migrations interprovinciales conjoncturelles, plus

²¹ Pépin-Filion (2014a).

susceptibles de toucher les personnes bilingues en début et en fin de carrière lors d'un ralentissement économique comme celui qui a suivi la récession de 2008-2009. Nous y reviendrons dans la section portant sur les migrations.

Les anglophones ont aussi connu une baisse importante du taux de bilinguisme chez les enfants âgés de 5 à 9 ans comparativement à 2006. Cette baisse a été causée par une réforme des programmes scolaires d'immersion adoptée par la province en 2008, qui en a retardé l'accès à la troisième année du primaire²². L'immersion permet à environ un élève anglophone sur quatre d'apprendre le français comme langue seconde officielle au Nouveau-Brunswick. Ces programmes ont été mis en place dans les années 1970, mais ont connu une stagnation de la fin des années 1980 au milieu des années 1990 et même un déclin dans les années 2000²³.

Des taux de bilinguisme bien différents selon la langue

Le taux de bilinguisme de l'ensemble de la population provinciale représente en fait une moyenne quelque peu artificielle qui cache des taux de bilinguisme officiel très différents selon les groupes linguistiques, comme le révèle le graphique 4b. La minorité de langue maternelle française présente un taux de bilinguisme individuel qui est de loin plus élevé que celui de la majorité de langue maternelle anglaise dans la province.

Ainsi, en 2016, presque les trois quarts (72,1 %) des personnes de langue maternelle française disaient pouvoir soutenir une conversation en anglais et en français, comparativement à moins d'un sixième (15,4 %) des personnes de langue maternelle anglaise ou non officielle (14,1 %). Le taux de bilinguisme observé chez les anglophones du Nouveau-Brunswick est toutefois le plus élevé à l'extérieur du Québec²⁴.

Il reste que le taux de bilinguisme de la minorité francophone est près de cinq fois supérieur à celui de la majorité anglophone. Il lui était 10 fois supérieur en 1971. Il y a donc eu une nette amélioration grâce à la mise en place des programmes d'immersion, mais le déséquilibre ne diminue plus que très lentement depuis 1991. Cette disparité persistante reflète au fond une différence de statut réel entre les deux langues officielles de la province.

Le bilinguisme français-anglais des personnes de langue maternelle non officielle a pour sa part connu une croissance relativement importante dans les années 1970, suivie d'une baisse graduelle dès les années 1980, atteignant ainsi un niveau comparable à celui des anglophones depuis les années 2000 (graphiques 4b).

Bien que les francophones ne représentaient que le tiers de la population du Nouveau-Brunswick en 1971, ils constituaient alors la grande majorité (82,9 %) des personnes bilingues de la province. En 2016, les francophones représentaient un peu moins du tiers de la population, mais comptaient pour les deux tiers (66,7 %) des Néo-Brunswickois bilingues. L'essor relatif du bilinguisme chez les anglophones leur a permis de pratiquement doubler leur présence dans les rangs des Néo-Brunswickois bilingues, passant ainsi de 15 % des personnes bilingues en 1971 à 29 % de celles-ci en 2016.

L'écart entre les francophones et les anglophones a donc continuellement diminué depuis 1971, mais le rythme de cette diminution a cependant constamment ralenti depuis les années 1980. La diminution de l'écart était en effet de moins en moins importante d'une décennie à l'autre après 1981 et semble même sur le point de s'arrêter depuis 2001 (tableau 4a en annexe).

Stabilisation de la connaissance de l'anglais, mais recul du français

Neuf Néo-brunswickois sur dix (91 %) déclaraient connaître l'anglais en 2016. La connaissance de la langue anglaise dans la province se maintient en fait à ce niveau depuis une vingtaine d'années. Avant de se stabiliser à ce niveau, ce pourcentage avait augmenté de 84 % en 1971 à 91 % en 2001 (tableau 4e, 4f et graphique 1d en annexe).

Deux fois moins de Néo-brunswickois connaissaient le français qu'il y en avait qui connaissaient l'anglais en 2016. Ils étaient en effet 42,5 % à déclarer connaître le français, ce qui représente par ailleurs une diminution d'un point de

²² Pépin-Filion (2014a).

²³ Pépin-Filion (2014a).

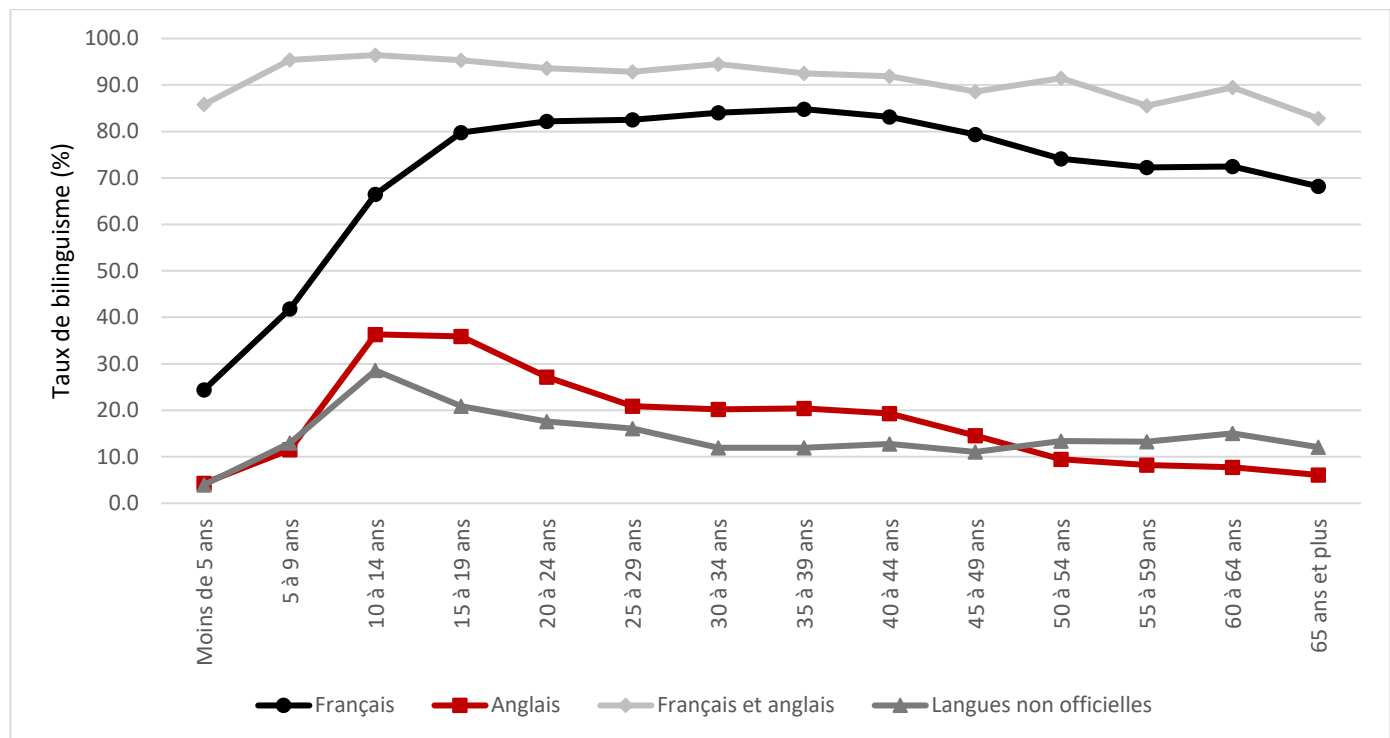
²⁴ Pépin-Filion (2014a).

pourcentage comparativement à dix ans auparavant. La connaissance du français avait pourtant augmenté du début des années 1970 au début des années 2000 (tableau 4e, 4f et graphique 1d en annexe). Pendant cette période, ce pourcentage est passé de 37,4 % en 1971 à un sommet en 2006 de 43,6 % de la population qui déclarait connaître suffisamment le français pour soutenir une conversation.

Les facteurs qui influent sur le bilinguisme individuel

Le statut des langues et l'exposition à la langue seconde découlant de la présence locale des langues sont des déterminants importants du bilinguisme²⁵. Le bilinguisme individuel augmente également selon le contexte familial et pendant la scolarisation, comme le montre le graphique 4c.

Graphique 4c. Taux de bilinguisme selon la langue maternelle et l'âge, Nouveau-Brunswick, 2016



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016.

Les personnes déclarant à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles sont ajoutées à l'analyse afin d'illustrer l'influence du contexte bilingue des familles mixtes, c'est-à-dire composées d'un parent francophone et d'un parent anglophone, qui sont de plus en plus courantes au Nouveau-Brunswick. Bien que ce ne soit pas toujours le cas dans la province, de plus en plus de parents en couple mixte choisissent de transmettre les deux langues officielles à leurs enfants, qui présentent ainsi un très haut taux de bilinguisme avant même l'âge de la scolarisation.

Le bilinguisme augmente aussi à l'âge de la scolarisation chez tous les groupes linguistiques et atteint même son plus haut niveau entre 10 à 14 ans chez trois des groupes linguistiques visés (graphique 4c et tableau 4d en annexe). Ces résultats concordent avec les constats indiquant que les anglophones et les allophones à l'extérieur du Québec apprennent le français surtout à l'école, en particulier dans les programmes d'immersion⁴, alors que les francophones du Nouveau-Brunswick acquièrent aussi l'anglais au contact de leur entourage et par l'intermédiaire des médias et des produits

²⁵ Pépin-Filion (2014a).

culturels, et qu'ils doivent continuer à utiliser l'anglais ou à en parfaire l'apprentissage jusque sur le marché du travail avant d'atteindre leur plus haut niveau de bilinguisme²⁶.

Le bilinguisme des autres groupes linguistiques semble au contraire diminuer lors de leur transition entre la scolarisation et le marché du travail, particulièrement chez une partie des anglophones qui semblent perdre leur français dans la vingtaine. La perte de la langue seconde après la sortie de l'immersion est bien connue, mais ce qui l'est moins, c'est que l'effet des programmes d'immersion française est encore visible chez une grande partie des anglophones longtemps après leur scolarisation. En effet, 20 % des anglophones âgés de 25 à 44 ans se disent encore bilingues comparativement à moins de 10 % de leurs aînés âgés de 50 ans et plus (graphique 4c). Les retombées des programmes d'immersion française sur le bilinguisme de la population et de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick ne sont donc pas négligeables.

L'augmentation passée du bilinguisme chez les anglophones est surtout attribuable au fait que les jeunes des générations nées après le milieu des années 1960 ont eu accès aux programmes d'immersion.

Une recherche longitudinale²⁷ a d'ailleurs confirmé que les jeunes scolarisés dans un programme d'immersion française sont 10 fois plus susceptibles d'être bilingues que les jeunes scolarisés dans le programme régulier. En effet, plus de la moitié (57 %) des jeunes non francophones à l'extérieur du Québec qui ont été scolarisés en immersion déclaraient pouvoir toujours soutenir une conversation en français à l'âge de 21 ans, comparativement à seulement 6 % de ceux qui n'ont pas été scolarisés en immersion.

Il apparaît clairement que les programmes d'immersion ont un effet durable sur le bilinguisme de la communauté de langue anglaise et, par conséquent, sur celui de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ces programmes ont été de plus en plus populaires au fil des ans et ils le demeurent toujours malgré le déclin démographique et une réforme du programme adoptée en 2008, qui en a retardé l'accès à la troisième année du primaire²⁸. La décision du gouvernement de rétablir l'entrée précoce en immersion à partir de 2017 est un pas dans la bonne direction.

Pour accroître le taux de bilinguisme des anglophones, les programmes d'immersion doivent pouvoir poursuivre leur expansion. Les jeunes adultes ayant terminé leur scolarisation en immersion devraient par ailleurs avoir accès à des occasions accrues de maintenir et de parfaire leurs compétences en français lors de leurs études postsecondaires, mais aussi une fois sur le marché du travail néo-brunswickois. Par exemple, des programmes devraient être mis en place au sein de la fonction publique provinciale pour permettre aux fonctionnaires qui le souhaitent de travailler dans leur deuxième langue officielle. La prochaine section se penche justement sur la question des langues parlées au travail au Nouveau-Brunswick, notamment dans les administrations publiques.

²⁶ Pépin-Filion (2014a).

²⁷ Allen (2008).

²⁸ Pépin-Filion (2014a).

5. LES LANGUES OFFICIELLES AU TRAVAIL

L'analyse de l'utilisation des langues officielles sur le marché du travail permet de constater quelles langues, de l'anglais et du français, sont principalement ou régulièrement parlées au travail par les Néo-Brunswickois. Elle donne ainsi un aperçu de l'importance relative de ces langues sur le marché du travail, notamment au sein des différentes administrations publiques.

Les francophones qui le souhaitent peuvent-ils parler leur langue minoritaire au travail? Cette section offre un éclairage sur la question en s'intéressant aux langues utilisées au travail par les francophones qui vivent principalement en français au foyer. Nous verrons aussi que l'usage des langues au travail varie entre les grands secteurs de l'économie provinciale et, en particulier, entre certains groupes de professions.

5.1 Les langues officielles sur le marché du travail néo-brunswickois

Les statistiques sur l'usage des langues officielles sur le marché du travail indiquent que 89,0 % des Néo-Brunswickois parlaient l'anglais au moins régulièrement au travail en 2016, comparativement à 36,7 % d'entre eux qui parlaient le français au travail à tous les jours (tableau 5a en annexe). L'utilisation de l'anglais au travail était en augmentation constante depuis 2001 (+1,3 point de pourcentage), alors que l'usage du français a légèrement diminué comparativement à 2001 (-0,3). De même, on observe une augmentation constante (+1,4 point de pourcentage) dans le temps de l'usage principal de l'anglais sur le marché du travail, c'est-à-dire comme langue parlée le plus souvent au travail, qui atteignait 73,8 % des travailleurs en 2016, mais une diminution plus prononcée (-1,7) de l'usage principal du français, qui était parlé le plus souvent au travail par seulement 21,6 % des Néo-Brunswickois en 2016.

Puisque moins de Néo-Brunswickois parlaient principalement le français au travail en 2016 (-1,7 point de pourcentage), le bilinguisme au travail a connu une légère augmentation chez les travailleurs de la province entre 2001 et 2016, passant de 25 % d'entre eux en 2001 à 26 % en 2016. Notons que le pourcentage de travailleurs qui parlaient seulement l'anglais au travail est resté stable au cours de cette période.

L'usage des langues officielles varie selon les secteurs économiques

Précisons qu'en général les anglophones et les francophones travaillaient relativement dans les mêmes secteurs industriels et occupaient les mêmes types d'emplois et de professions en 2006²⁹. Il existe bien sûr des exceptions, mais cela représente tout de même une amélioration notable de la situation socioéconomique des Acadiens comparativement à celle qu'ils connaissaient dans les années 1960 et que la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a révélée au grand jour.

D'autres recherches ont aussi montré que la proportion de travailleurs francophones qui utilisent principalement le français au travail est plus élevée dans certains secteurs, comme l'enseignement ou le secteur regroupant l'agriculture, la foresterie et la pêche, que dans d'autres secteurs dans les Provinces maritimes et notamment au Nouveau-Brunswick³⁰.

Les données les plus récentes provenant du recensement de 2016 indiquent que l'usage des langues officielles variait en effet entre certains secteurs de l'économie (tableau 5b en annexe). Ainsi, l'usage principal du français était sensiblement plus élevé dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et la pêche (37,1 %), de la fabrication (33,0 %), des services d'enseignement (31,6 %) et des soins de santé et d'assistance sociale (28,3 %).

Soulignons les principaux sous-secteurs industriels où les travailleurs néo-brunswickois sont beaucoup plus susceptibles de parler le plus souvent le français au travail, soit la pêche (52,2 %), la fabrication de produits en bois (47,7 %) ou de meubles (38,8 %), la fabrication d'aliments, qui comprend les usines de transformation de poissons et de fruits de mer (41,2 %), la radiotélévision (39,9 %), la foresterie (38,7 %), l'extraction minière et l'exploitation en carrière (33,6 %), les hôpitaux (30,3 %) ou les établissements de soins infirmiers (33,2 %) et les établissements du patrimoine comme les musées (30,6 %).

²⁹ Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez (2011).

³⁰ Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez, 2011; Pépin-Filion (2014c).

À l’opposé, l’usage principal de l’anglais était plus important dans les secteurs des services publics (90,5 %), de l’immobilier (85,8 %), des services administratifs (83,8 %), du commerce de gros (83,8 %), du transport et de l’entreposage (83,2 %), de l’industrie de l’information et culturelle (80,7 %) et dans les sous-secteurs de la fabrication du papier (83,7 %), de l’extraction de pétrole et de gaz (96,7 %) et ses activités de soutien (93,8 %), ces deux derniers sous-secteurs incluant les travailleurs qui effectuent des migrations circulaires dans l’Ouest.

Enfin, le bilinguisme au travail était plus important dans les secteurs des administrations publiques (41,2 %), des finances et des assurances (34,4 %) et du commerce de détail (27,5 %), ainsi que dans les sous-secteurs du transport aérien (42,2 %) et ferroviaire (38,7 %), des établissements du patrimoine (42,6 %), des hôpitaux (41,9 %) et des services de soins ambulatoires (33,9 %).

Le bilinguisme au travail augmente avec le prestige des professions

Les données sur l’utilisation des langues officielles au travail selon les groupes de professions en 2016 indiquent que l’usage principal du français était le plus élevé dans les professions reliées à la fabrication (38,5 %), aux ressources naturelles et à l’agriculture (32,4 %), à l’enseignement (33,4 %), ainsi que dans différentes professions de la santé (de 24 % à 32 %) ou chez les professionnels des arts et de la culture (24,2 %) (tableau 5c en annexe).

L’usage principal de l’anglais au travail était en conséquence moins élevé dans ces mêmes groupes de professions, mais plus élevé parmi les travailleurs occupant des postes de gestion (78,9 %) et d’administration (75,4 %), parmi le personnel professionnel (73,0 %), le personnel technique et paraprofessionnel (76,6 %), le personnel de ventes (77,3 %), le secteur des services personnels et d’information de la clientèle (73,5%), dans les métiers des industries, de la construction et d’opération d’équipement (73,7 %) ou parmi les ouvriers et les manœuvres en transport et construction (74,7 %).

On remarque également que les taux de bilinguisme au travail étaient beaucoup plus élevés dans la moitié supérieure de la hiérarchie organisationnelle des professions. Les Néo-Brunswickois étaient en effet plus susceptibles d’utiliser les deux langues officielles dans les professions d’administration (31,5 %), parmi le personnel professionnel (31,4 %), de gestion (28,9 %), de ventes (28,6 %) ou le personnel technique et paraprofessionnel (27,6 %). Au bas de la hiérarchie organisationnelle des professions, les taux de bilinguisme au travail étaient beaucoup moins élevés, notamment dans les groupes de professions reliées aux ressources naturelles et à l’agriculture (12,8 %), parmi les ouvriers et les manœuvres en transport et construction (20,0 %) ou dans les métiers de la fabrication (20,8 %).

Pouvoir travailler dans la langue de la minorité

L’anglais prédomine dans les relations économiques et les communications internationales, particulièrement en raison de l’ouverture grandissante des marchés mondiaux et de la proximité des marchés américains. La pression qui s’exerce de l’extérieur en faveur de l’utilisation de l’anglais au travail est ainsi très forte, même en milieu francophone majoritaire³¹. L’utilisation d’une autre langue dans le monde du travail est dès lors des plus problématiques. C’est une dimension de la vie sociale où les contraintes économiques pèsent lourdement, par exemple sur le projet d’espaces francophones au Canada³².

La contrainte économique favorisant l’utilisation de l’anglais sur le marché du travail est effectivement présente même au Nouveau-Brunswick puisque, de tous les domaines de la sphère publique, c’est au travail que les francophones de la province utilisent le moins le français, exception faite de leur consommation des médias en français³³.

Dans ce contexte, les francophones qui le souhaitent peuvent-ils parler leur langue maternelle au travail au Nouveau-Brunswick? Afin d’obtenir un début de réponse à cette question, nous avons vérifié quel est le pourcentage d’usage principal du français au travail chez les francophones qui utilisent principalement le français à la maison. En effet, l’utilisation du français par des francophones comme langue principale à la maison est une caractéristique individuelle

³¹ Georgeault (2006, p. 316).

³² Thériault (2007); Dumont (1997); Breton (1985).

³³ Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez (2011).

qui fait doubler les chances qu'ils le parlent aussi le plus souvent au travail³⁴. C'est que la valorisation de l'utilisation du français au quotidien présuppose un attachement à la langue française qui est susceptible de s'étendre d'un domaine de la vie sociale à un autre, par exemple d'un domaine de la vie privé des personnes à un domaine de leur vie publique, en quelque sorte. La question devient alors : dans quelle mesure les Néo-Brunswickois qui vivent principalement en français à la maison travaillent-ils aussi le plus souvent dans la langue minoritaire?

Notre analyse des données les plus récentes indique que presque 70 % des francophones du Nouveau-Brunswick (69,4 %) qui parlaient le français le plus souvent au foyer le parlaient aussi le plus souvent au travail en 2016 (tableau 5d en annexe). En fait, presque 80 % des francophones (79,1 %) parlaient aussi le français le plus souvent au travail si l'on tient compte des personnes qui parlaient les deux langues officielles au travail de façon égale (9,7 %).

Par comparaison, presque la totalité (96,0 %) des Néo-Brunswickois parlant l'anglais le plus souvent à la maison utilisaient aussi la langue majoritaire le plus souvent au travail, voire la quasi-totalité (97,8 %) si l'on tient compte des anglophones qui faisaient un usage égal des deux langues officielles au travail (1,8 %) en 2016.

Cet usage principal de la langue française au travail par ces francophones variait toutefois énormément entre les secteurs industriels (tableau 5d en annexe). Ainsi, l'usage principal du français par les francophones qui le parlaient le plus souvent à la maison était beaucoup plus élevé dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et la pêche (92,4 %) et des services d'enseignement (91,7 %), et plus élevé que la moyenne dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (79,3 %), de la fabrication (77,0 %) et des autres services (75,6 %).

Indiquons les principaux sous-secteurs industriels où les francophones sont le plus susceptibles de parler en français le plus souvent au travail, tels que la pêche (96,8 %), des organismes religieux (94,5 %), des compagnies d'arts d'interprétation (93,3 %), de la radiotélévision (92,3 %), des usines de transformation de poissons et de fruits de mer (91,5 %) et de fabrication de produits en bois (90,3 %) ou de produits minéraux non métalliques comme les produits en gypse (87,7 %).

C'était aussi environ 8 francophones vivant en français sur 10 qui pouvaient travailler le plus souvent en français dans les sous-secteurs des soins de santé et d'assistance sociale en excluant les services ambulatoires (81,2 %), des établissements du patrimoine (81,3 %), des artistes auteurs et interprètes (81,3 %), des ménages privés (81,4 %), de la fabrication de produits en plastique (82,8 %) ou de meubles (76,4 %), des organismes de la société civile (77,8 %), et enfin dans les sous-secteurs du commerce de détail des marchands de matériaux de construction (77,7 %), des stations-service (77,4 %) et des magasins d'alimentation (76,3 %).

On constatait toutefois un usage principal du français au travail relativement faible dans certains secteurs ou sous-secteurs industriels malgré une bonne représentation des francophones vivant en français (tableau 5d en annexe). Nous relevons les principaux où l'usage principal du français par les francophones était anormalement bas comparativement au pourcentage de francophones qui y travaillaient. C'était le cas dans le transport ferroviaire (28,1 %), les administrations publiques fédérales (35,6 %) et provinciales (53,8 %), la première transformation des métaux (52,8 %) et la fabrication de produits métalliques (58,0 %), le secteur des finances et des assurances (60,2 %) et, dans une moindre mesure, dans les services de soins ambulatoires (72,4 %) ainsi que l'extraction minière et l'exploitation en carrière (73,2 %).

Au Nouveau-Brunswick, la forte concentration régionale et locale des francophones³⁵ dans le Nord et l'Est de la province compense en partie l'effet de la prédominance de la langue anglaise dans la sphère publique. La langue française est en

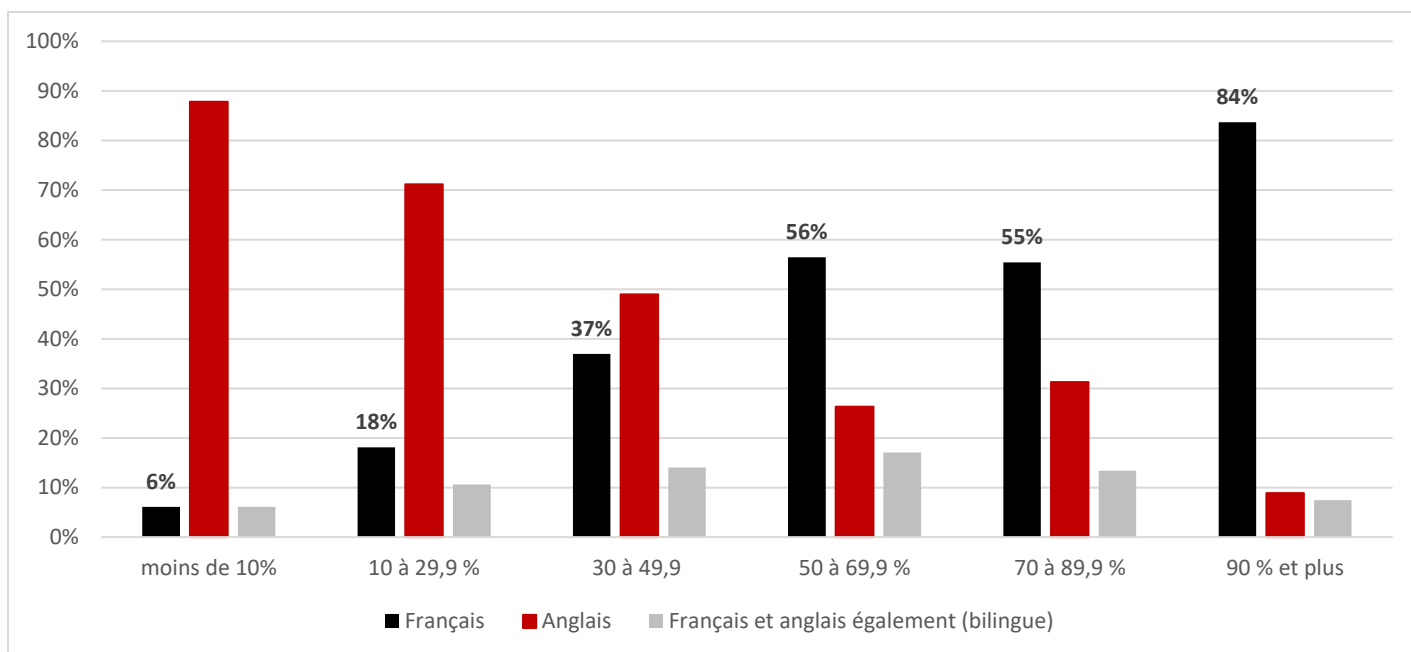
³⁴ Selon les résultats d'analyses multivariées contrôlant pour plusieurs variables dont le poids démographique local de locuteurs du français (Pépin-Filion, 2014b, 2014c).

³⁵ Les francophones au Nouveau-Brunswick résidaient dans des comtés où ils constituaient, en moyenne, 62 % de la population régionale en 2006 (Lachapelle et Lepage, 2010). Leur concentration locale est aussi importante, car 80 % des francophones étaient majoritaires dans leur municipalité ou leur localité et 70 % d'entre eux vivaient dans des municipalités ou des localités où ils formaient 70 % ou plus de la population (Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez, 2011). Notons que les anglophones sont encore plus concentrés localement étant donné que 80 % des anglophones du Nouveau-Brunswick vivaient dans des municipalités ou des localités où ils représentaient plus de 80 % de la population en 2011 (Pépin-Filion, 2014a).

effet beaucoup plus utilisée dans la sphère publique par les francophones dans le Nord de la province et, dans une moindre mesure, dans le Sud-Est, que dans le reste du Nouveau-Brunswick³⁶.

En fait, plus la proportion de personnes parlant français augmente dans une municipalité ou dans une localité de résidence, plus les francophones sont susceptibles d'utiliser le français le plus souvent au travail³⁷. Par exemple, la proportion de francophones qui utilisaient le plus souvent le français au travail au Nouveau-Brunswick passait ainsi graduellement de 6 % dans les municipalités ou les localités de résidence où les personnes parlant français comptaient pour moins de 10 % de la population, à 84 % dans les lieux de résidence où elles comptaient pour 70 % ou plus de la population en 2016 (graphique 5).

Graphique 5. Pourcentage des principales langues d'usage au travail des francophones selon la proportion de personnes qui parlent français dans leur localité de résidence, Nouveau-Brunswick, 2016



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016, commande spéciale.

La présence locale d'une langue explique donc en grande partie la proportion de l'usage principal de cette langue au travail dans les diverses régions de la province, comme nous venons de le voir. Ce facteur peut ainsi avoir un effet sur la proportion de travailleurs francophones dans certains secteurs industriels, car ceux-ci sont plus ou moins développés dans certaines régions que d'autres. Par exemple, dans le Nord de la province, quatre secteurs industriels employaient une proportion plus importante des francophones qu'ailleurs au Nouveau-Brunswick en 2006³⁸. Il s'agit des secteurs de la fabrication, du commerce de détail, des soins de santé et de l'assistance sociale, ainsi que celui de l'agriculture, la foresterie et la pêche. Nous venons d'ailleurs de constater un plus grand usage principal du français dans ces secteurs. La répartition des francophones parmi les secteurs d'emploi variait peu entre la région du Sud-Est et l'ensemble de la province. Dans le reste de la province le secteur des administrations publiques employait proportionnellement de deux à trois fois plus des francophones que dans la région du Sud-Est et dans le Nord de la province en 2006. À l'extérieur de

³⁶ Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez (2011).

³⁷ Pépin-Filion (2014c).

³⁸ Lepage, Bouchard-Coulombe et Chavez (2011).

la région du Sud-Est et du Nord de la province, on constatait d'ailleurs que l'usage principal de la langue minoritaire dans le secteur des administrations publiques était parmi les plus faibles de tous les secteurs en 2006.

Mentionnons également le secteur des services d'enseignement, qui était le secteur où les francophones faisaient le plus grand usage principal du français, avec le secteur de l'agriculture, la foresterie et la pêche, bien que la proportion des francophones qui travaillent dans le secteur de l'enseignement ne varie pas d'une région à l'autre. Il s'agit dans ce cas probablement de l'effet de la quasi complète dualité linguistique de ce secteur de l'économie néo-brunswickoise.

Par ailleurs, l'usage principal du français au travail par les francophones qui vivaient aussi principalement en français au Nouveau-Brunswick variait également entre les grands groupes de professions en 2016 (tableau 5e en annexe). En fait, leur usage principal du français au travail était le plus faible dans la partie supérieure de la hiérarchie organisationnelle des professions et à l'inverse, le plus élevé au bas de cette hiérarchie. Leur usage principal du français au travail était en effet le plus élevé chez les manœuvres, les monteurs, les opérateurs, les superviseurs ou les métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (88,4 %) ou dans la fabrication et les services d'utilité publique (84,5 %) et le plus faible dans les professions des sciences naturelles et appliquées (47,0 %), des affaires, de la finance et de l'administration (62,3 %) et de la gestion (65,5 %).

Au centre de la hiérarchie organisationnelle des professions, le personnel des ventes et des services (67,5 %) avait un usage principal du français au travail près de la moyenne des francophones qui vivaient principalement en français. L'usage principal du français au travail qui était toutefois en dessous de la moyenne chez le personnel des métiers de la construction, du transport et de machinerie lourde (64,5 %), et au-dessus de la moyenne dans les professions libérales, telles que les professionnels de la santé (76,1 %), de l'enseignement, du droit et des services sociaux (75,3 %) ou des arts, de la culture et des sports et loisirs (75,1 %).

5.2 Une hausse du bilinguisme au travail dans les administrations publiques

Les données sur l'utilisation des langues officielles au sein des différentes administrations publiques présentes au Nouveau-Brunswick indiquent que l'usage principal de l'anglais au travail, c'est-à-dire parlée le plus souvent, était supérieur chez les fonctionnaires (77,6 %) à celui dans l'ensemble de la population active de la province (73,8 %) en 2016 (tableaux 5f et 5a en annexe). L'usage principal du français était par conséquent inférieur (15,6 % des travailleurs) dans les administrations publiques à celui observé chez l'ensemble des travailleurs néo-brunswickois (21,6 %).

Dans l'ensemble, 96,0 % des fonctionnaires néo-brunswickois parlaient l'anglais au moins régulièrement au travail, tandis que 45,2 % d'entre eux parlaient le français au moins régulièrement au travail en 2016 (tableau 5f en annexe). Fait encourageant, l'utilisation du français dans les différentes fonctions publiques a connu une augmentation importante comparativement à 2001, alors que 40,0 % des employés des administrations publiques utilisaient le français à tous les jours dans la province. L'usage régulier de l'anglais a aussi augmenté, mais dans une moindre mesure.

En fait, c'est surtout le bilinguisme au travail, soit le nombre de personnes qui y utilisent au moins régulièrement les deux langues officielles, qui a augmenté chez les employés des administrations publiques. Le bilinguisme au travail est ainsi passé de 35,5 % en 2001 à 41,2 % des employés des administrations publiques qui travaillaient la province en 2016.

Cette hausse du bilinguisme au travail s'explique par le fait que moins de fonctionnaires parlaient seulement l'anglais au travail en 2016 qu'en 2001. Ils étaient donc plus nombreux à utiliser les deux langues officielles à égalité au travail, et encore plus nombreux à parler l'anglais le plus souvent au travail, mais aussi le français à tous les jours. Notons également que l'usage principal de l'anglais a diminué, bien que légèrement, chez les fonctionnaires du Nouveau-Brunswick alors que les usages unique ou principal du français sont restés relativement stables pendant cette période.

L'usage des langues officielles varie selon les paliers de gouvernement et les professions

L'utilisation des langues officielles au travail variait entre les trois paliers de gouvernement présent dans la province en 2016 (tableau 5g en annexe). En fait, plus le palier de gouvernement était élevé, plus les employés y parlaient principalement l'anglais au travail au détriment du français. Le pourcentage de fonctionnaires qui parlaient le plus

souvent l'anglais passait ainsi de 74,5 % chez les employés des administrations municipales et régionales, à 76,0 % au provincial, pour atteindre 79,2 %, au sein de l'administration fédérale au Nouveau-Brunswick.

À l'inverse, l'usage du français le plus souvent au travail déclinait dans une mesure plus grande d'un palier de gouvernement à l'autre. Le pourcentage de fonctionnaires néo-brunswickois qui parlaient le plus souvent le français au travail passait ainsi de 21,2 % des employés des administrations municipales et régionales, à 17,5 % au provincial et à seulement 13,1 % des fonctionnaires fédéraux.

Le bilinguisme au travail atteignait en 2016 un niveau relativement similaire au sein des administrations publiques fédérale (44,4 %) et provinciale (43,8 %), mais il était beaucoup moins courant dans les administrations municipales et régionales (30,0 %). Cela s'explique par le fait que la grande majorité des administrations municipales du Nouveau-Brunswick fonctionnent dans une seule des langues officielles, puisqu'elles n'ont pas l'obligation d'offrir des services dans les deux langues officielles lorsque leur population de langue officielle minoritaire n'atteint pas au moins 20 % de leur population totale.

L'usage des langues officielles au travail variait de façon encore plus importante entre les principaux groupes de professions exercées au sein des administrations publiques en 2016 (tableau 5g en annexe). Par exemple, le français était parlé au moins régulièrement par plus de la moitié des fonctionnaires qui occupaient des postes de gestion (51,5 %), de professionnel (54,0 %), d'administration (53,0 %), de ventes (54,5 %) ainsi que, dans une moindre mesure, par ceux qui travaillaient dans les services personnels et d'information de la clientèle (45,2%) ou par le personnel technique et paraprofessionnel (35,7 %).

Au bas de la hiérarchie organisationnelle des professions exercés par les employés des administrations publiques, le français était parlé au moins régulièrement au travail par seulement le quart environ des ouvriers et des manœuvres en transport et construction (28,5 %), des employés travaillant dans la fabrication et les services d'utilité publique (26,2 %) ou dans les métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement (24 %), ou encore des ressources naturelles et de l'agriculture (19,6 %). C'est aussi dans ces groupes de professions que l'on retrouve les plus hauts taux d'unilinguisme anglais et les plus bas taux de bilinguisme au travail parmi les employés des administrations publiques.

On retrouve une telle division linguistique marquée dans la hiérarchie des professions dans la fonction publique quel que soit le palier de gouvernement, bien qu'elle soit plus prononcée au fédéral et, dans une moindre mesure, au provincial que dans les administrations municipales et régionales. Soulignons que la hiérarchie organisationnelle des professions au sein des administrations publiques semble être divisée linguistiquement à l'inverse de la hiérarchie de l'ensemble des professions dans la province. D'autre recherche serait nécessaire afin de mieux comprendre cette différence.

Pouvoir travailler dans sa langue dans les administrations publiques

Dans quelle mesure les fonctionnaires néo-brunswickois qui vivent principalement en français à la maison travaillent-ils aussi le plus souvent dans la langue minoritaire? Nous avons réalisé une dernière analyse de l'usage des langues officielles au travail afin de fournir des éléments de réponse à cette question. Les résultats indiquent que la presque totalité (95,7 %) des fonctionnaires qui parlaient le français le plus souvent au foyer parlaient au moins régulièrement le français au travail (tableau 5h). Par comparaison, la quasi-totalité (99,6 %) des fonctionnaires qui parlaient l'anglais le plus souvent à la maison parlaient au moins régulièrement la langue majoritaire au travail.

Tableau 5h. Langues parlées au travail¹ dans les administrations publiques selon la principale langue d'usage à la maison, Nouveau-Brunswick, 2016

Langue parlée au travail	Langue parlée le plus souvent à la maison				
	Total	Français ²		Anglais ²	
		Nombre	%	Nombre	%
Le plus souvent					
Français ²	4 575	4 090	46,5	435	2,1
Anglais ²	23 815	3 480	39,5	20 015	95,0

Anglais et français ²	2 080	1 235	14,0	600	2,8
Total	30 485	8 805	100	21 075	100
Autre langue parlée régulièrement					
Français ²	7 355	3 105	35,3	4 085	19,4
Anglais ²	3 610	3 200	36,3	370	1,8
Langue parlée au moins régulièrement³					
Français ²	14 010	8 430	95,7	5 120	24,3
Anglais ²	29 505	7 915	89,9	20 985	99,6
Anglais et français ²	13 045	7 540	85,6	5 055	24,0

Source : Statistique Canada, commande spéciale.

1. Comprend la population active de 15 ans et plus dans les ménages privés.

2. Comprend les répondants qui ont déclaré parler cette langue, avec ou sans une autre langue non officielle.

3. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le plus souvent ou régulièrement cette langue ou ces langues au travail, avec ou sans une autre langue.

Toutefois, moins de la moitié (46,5 %) des fonctionnaires qui vivaient en français le parlaient aussi le plus souvent au travail, alors que 95,0 % des fonctionnaires qui vivaient en anglais parlaient principalement cette langue au travail. Le pourcentage de fonctionnaires qui vivaient en français et qui pouvait aussi le parler le plus souvent au travail variait en fait entre les paliers de gouvernements fédéral (35,6 %), provincial (53,8 %) et municipal (72,7 %) comme nous l'avons vu précédemment. Plusieurs devaient donc travailler le plus souvent dans langue majoritaire avant de pouvoir parler la langue de leur choix, en particulier au fédéral. Leur bilinguisme au travail atteignait ainsi 85,6 %, comparativement à 24 % chez les fonctionnaires qui vivaient principalement en anglais à la maison.

6. LES MIGRATIONS DES FRANCOPHONES ET DES ANGLOPHONES AU PAYS : DES APPARENANCES TROMPEUSES

Les migrations interprovinciales historiques et contemporaines en Atlantique ont encore une influence directe sur chacune des deux communautés de langue officielle du Nouveau-Brunswick. Nous verrons par ailleurs qu'il ne faut pas seulement s'intéresser aux départs. En effet, les arrivées de nouveaux habitants et les retours d'anciens habitants font également partie des migrations. Les retours ont d'ailleurs un effet de plus en plus important.

À ce sujet, il faut souligner que la recherche a prouvé depuis longtemps que l'économie n'est pas la seule cause des migrations. En fait, trois grands types de facteurs causent les migrations, bien qu'ils soient souvent en interaction. Le premier regroupe les caractéristiques personnelles telles que l'âge, l'éducation, l'origine sociale, culturelle ou linguistique des migrants ou des non-migrants, par exemple. Le deuxième type de facteurs correspond bien sûr aux différents contextes économiques et politiques des lieux d'origine et de destination que sont le marché de l'emploi, l'urbanisation ou la tolérance au pluralisme, par exemple. Enfin, le troisième type de facteurs prend en compte l'importance des réseaux sociaux et familiaux que sont les amis, le conjoint ou la famille, ou encore le rôle des intermédiaires, des associations ou des réseaux institutionnels.

Nous verrons dans cette section que les communautés de langue officielle du Nouveau-Brunswick diffèrent sur certains aspects de ces trois types de facteurs. D'où l'importance de s'intéresser de façon distincte aux migrations et aux destinations des membres des deux communautés de langue maternelle officielle de la province. D'autres recherches seraient nécessaires afin de mieux comprendre les causes de ces différences linguistiques.

6.1. De moins en moins de départs, sauf d'anglophones vers l'Alberta

Contrairement à ce que peuvent laisser entendre les discours populaires décrivant l'exode ou survalorisant la mobilité des personnes, il faut rappeler que les migrations internes – interprovinciales – sont généralement en diminution au Canada, comme dans bien des pays. Pendant les 20 dernières années, on a ainsi observé au Nouveau-Brunswick une baisse du nombre d'arrivées et de départs, surtout depuis la récession de 2008-2009. Il y avait toutefois eu plus d'arrivées entre 2006 et 2011, qui en fait étaient surtout des retours de l'Alberta à la suite de la récession.

Remarquons d'abord que les taux de migration des anglophones étaient environ deux fois plus élevés que ceux des francophones. Par exemple, 5,5 % de la population anglophone, mais seulement 2,7 % des francophones de la province avaient quitté le Nouveau-Brunswick entre 2011 et 2016 et résidaient toujours dans une autre province ou un territoire lors du recensement de 2016 (tableau 6a).

Tableau 6a. Taux de migration interprovinciale des francophones et des anglophones, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	1996 à 2001		2001 à 2006		2006 à 2011		2011 à 2016	
	N ^b res	%	N ^b res	%	N ^b res	%	N ^b res	%
Francophones¹	231 893	100	225 615	100	232 633	100	236 673	100
Arrivées	7 060	3,0	6 990	3,1	7 715	3,3	6 305	2,7
Départs	9 955	4,3	9 050	4,0	6 765	2,9	6 385	2,7
Solde (arrivées - départs)	-2 895	-1,2	-2 060	-0,9	950	0,4	-80	0,0
Anglophones¹	471 715	100	470 745	100	478 918	100	482 785	100
Arrivées	24 475	5,2	23 070	4,9	26 815	5,6	21 340	4,4
Départs	29 125	6,2	30 780	6,5	27 205	5,7	26 725	5,5
Solde (arrivées - départs)	-4 650	-1,0	-7 710	-1,6	-390	-0,1	-5 385	-1,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Population moyenne de la période étudiée.

Les soldes migratoires des deux communautés linguistiques officielles de la province, c'est-à-dire le nombre d'arrivées d'individus dans ces communautés moins le nombre de départs, indiquent que la population francophone connaît un équilibre sur le plan de la migration interprovinciale depuis une dizaine d'années, alors que les anglophones ont vu leurs pertes migratoires s'accroître depuis 2011. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des départs d'anglophones vers l'Alberta depuis au moins 20 ans, alors que les départs vers l'Alberta ont été moins nombreux et plus stables chez les francophones.

Les migrations alternent typiquement entre des périodes de hausse et de baisse, à l'instar des cycles économiques. On pourrait donc s'attendre à ce que les soldes migratoires négatifs augmentent aussi chez les francophones une fois que se sera estompé l'effet temporaire de la conjoncture économique, qui a défavorisé les départs et favorisé les retours d'habitants. Les deux communautés de langue officielle pourraient alors connaître des pertes nettes plus importantes qu'elles ne le sont actuellement.

Les stratégies et mesures gouvernementales favorisant les retours et les nouvelles arrivées au Nouveau-Brunswick resteront donc pertinentes pour les deux communautés de langue officielle. Les stratégies et les mesures gouvernementales visant à stimuler la migration d'entrée doivent tenir compte de leurs conséquences démographiques non seulement pour la province, mais aussi pour les langues officielles. La décennie d'équilibre qu'a connue la communauté de langue française sur le plan des migrations interprovinciales entre 2006 et 2016 représente d'ailleurs une occasion de renverser la tendance historique marquée par des pertes migratoires importantes chez les Acadiens. Il est en effet maintenant possible d'avoir un effet direct sur la croissance et la pérennité de la minorité de langue officielle en renforçant et en étendant les stratégies et les mesures spécifiques à la réalité des migrations de la minorité linguistique³⁹.

Des destinations différentes selon la langue officielle

L'exemple de l'Alberta montre bien que les destinations de migration et les provinces d'origine varient selon la langue officielle des migrants (tableau 6b). L'Alberta est devenue en 2016 la première destination (28,5 %) des anglophones du Nouveau-Brunswick devant l'Ontario (24,5 %), la Nouvelle-Écosse (22,0 %) et la Colombie-Britannique (7,6 %).

³⁹ Pépin-Filion *et al.* (2015).

L'Alberta n'est toutefois encore que la troisième destination (15,3 %) des francophones après le Québec (48,4 %) et l'Ontario (16,9 %), mais avant la Nouvelle-Écosse (8,8 %) et la Colombie-Britannique (3,3 %).

Tableau 6b. Destinations interprovinciales des migrants francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	Francophones				Anglophones			
	1996 à 2001		2011 à 2016		1996 à 2001		2011 à 2016	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Arrivées	7 060	3,0	6 305	2,7	24 475	5,2	21 340	4,4
du Québec	4 120	1,8	3 250	1,4	1 255	0,3	1 050	0,2
de l'Ontario	1 340	0,6	1 270	0,5	8 235	1,7	7 230	1,5
de l'Alberta	310	0,1	785	0,3	2 355	0,5	3 315	0,7
de la Nouvelle-Écosse	595	0,3	455	0,2	6 175	1,3	5 095	1,1
de la Colombie-Britannique	370	0,2	125	0,1	1 895	0,4	1 405	0,3
de l'Île-du-Prince-Édouard	125	0,1	125	0,1	945	0,2	910	0,2
des autres provinces	200	0,1	295	0,1	3 615	0,8	2 335	0,5
Départs	9 955	4,3	6 385	2,7	29 125	6,2	26 725	5,5
au Québec	4 825	2,1	3 090	1,3	1 090	0,2	850	0,2
en Ontario	2 860	1,2	1 080	0,5	10 160	2,2	6 560	1,4
en Alberta	940	0,4	980	0,4	5 550	1,2	7 620	1,6
en Nouvelle-Écosse	725	0,3	565	0,2	7 230	1,5	5 870	1,2
en Colombie-Britannique	250	0,1	210	0,1	1 775	0,4	2 020	0,4
à l'Île-du-Prince-Édouard	95	0,0	85	0,0	1 000	0,2	1 125	0,2
dans d'autres provinces	260	0,1	375	0,2	2 320	0,5	2 680	0,6
Solde (arrivées - départs)	-2 895	-1,2	-80	0,0	-4 650	-1,0	-5 385	-1,1
avec le Québec	-705	-0,3	160	0,1	165	0,0	200	0,0
avec l'Ontario	-1 520	-0,7	190	0,1	-1 925	-0,4	670	0,1
avec l'Alberta	-630	-0,3	-195	-0,1	-3 195	-0,7	-4 305	-0,9
avec la Nouvelle-Écosse	-130	-0,1	-110	0,0	-1 055	-0,2	-775	-0,2
avec la Colombie-Britannique	120	0,1	-85	0,0	120	0,0	-615	-0,1
avec l'Île-du-Prince-Édouard	30	0,0	40	0,0	-55	0,0	-215	0,0
avec les autres provinces	-60	0,0	-80	0,0	1 295	0,3	-345	-0,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001 et 2016.

Notons que les départs vers l'Ouest des migrants néo-brunswickois se font depuis 20 ans au détriment de l'Ontario. Pendant ce temps, le tiers (33,9 %) des anglophones et le cinquième (20,1 %) des francophones qui sont arrivés ou revenus dans la province étaient en provenance de l'Ontario. L'Ontario est d'ailleurs devenu, au milieu des années 2000, la province avec laquelle le Nouveau-Brunswick obtient son solde migratoire le plus positif, en particulier dans le cas de la communauté de langue anglaise (tableau 6c complet en annexe). La communauté de langue anglaise profite aussi d'arrivées et de retours importants (23,9 %) en provenance de la Nouvelle-Écosse.

Évidemment, le cas du Québec illustre avec éloquence le caractère linguistique des migrations interprovinciales. En effet, la moitié (51,5 %) des francophones qui sont arrivés ou revenus au Nouveau-Brunswick étaient en provenance du Québec comparativement à seulement 5 % des anglophones. La communauté francophone du Nouveau-Brunswick a d'ailleurs, depuis 10 ans, un solde migratoire positif avec le Québec aussi important que celui avec l'Ontario.

On constate enfin une augmentation des retours d'anglophones (15,5 %) et de francophones (12,5 %) en provenance de l'Alberta depuis 2001. Nous avons vu que ces retours se sont amplifiés au lendemain de la dernière récession.

6.2 Les migrations des jeunes Néo-Brunswickois

Les jeunes adultes sont partout les plus mobiles et les effets de leurs départs – encore couramment appelée l'exode des jeunes – sont souvent perçus comme étant négatifs du point de vue des communautés. On peut toutefois considérer que cette mobilité est normale, voire souhaitable pour le parcours individuel de jeunes qui quittent par exemple pour les études, pour de l'emploi ou de nouvelles expériences. Les effets de leurs retours et des nouvelles arrivées peuvent aussi être positifs pour le dynamisme local, régional et provincial.

Les jeunes adultes du Nouveau-Brunswick sont très mobiles, comme en témoignent leurs [les données sur les] migrations interprovinciales. Les jeunes âgés de 20 à 34 ans ont été responsables de près de la moitié (45,3 %) des départs du Nouveau-Brunswick vers d'autres provinces canadiennes entre 2011 et 2016. Le taux de migration de sortie (12,6 %) des jeunes Néo-Brunswickois était beaucoup plus élevé en 2016 que celui (2,8 %) du reste de la population de la province. Par ailleurs, le taux de migration de sortie des jeunes diminue avec le temps, mais plus lentement que celui du reste de la population. Ainsi, les jeunes adultes étaient quatre fois plus susceptibles que le reste de la population d'avoir quitté la province entre 2011 et 2016, alors qu'ils l'étaient trois fois plus entre 2001 et 2006.

Le taux de migration de sortie des jeunes tant francophones qu'anglophones est également de trois à quatre fois plus élevé que celui du reste de leur communauté de langue officielle (tableau 6d). Ainsi, 7,5 % des jeunes francophones de 20 à 34 ans ont quitté le Nouveau-Brunswick entre 2011 et 2016, comparativement à 1,8 % du reste de la population francophone. Les jeunes adultes anglophones présentaient quant à eux le plus haut taux de migration de sortie de la province au cours de cette période (13,7 %), alors que ce taux était de 3,7 % chez le reste des anglophones. Le taux de migration de sortie des jeunes anglophones était donc presque deux fois plus élevé que celui des francophones. Des recherches seraient nécessaires afin de mieux comprendre cette disparité et de proposer des mesures d'atténuation spécifiques pour les jeunes anglophones. Remarquons par ailleurs que les départs des jeunes francophones et anglophones sont en baisse.

6d. Taux de migration de sortie des jeunes francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	2001 à 2006		2006 à 2011		2011 à 2016	
	N	%	N	%	N	%
Francophones¹	225 615		232 633		236 673	
Jeunes 20 à 34 ans	45 650	100	39 645	100	37 180	100
Départs	4 250	9,3	3 215	8,1	2 785	7,5
Reste de la population	179 965	100	192 988	100	199 493	100
Départs	4 800	2,7	3 550	1,8	3 600	1,8
Anglophones¹	470 745		478 918		482 785	
Jeunes 20 à 34 ans	93 430	100	88 150	100	89 325	100
Départs	13 585	14,5	12 325	14,0	12 200	13,7
Reste de la population	377 315	100	390 768	100	393 460	100
Départs	17 195	4,6	14 880	3,8	14 525	3,7

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2006, 2011 et 2016.

1 Population moyenne de la période étudiée.

Les francophones de certaines régions du Nouveau-Brunswick connaissent des migrations importantes, que ce soit vers d'autres provinces ou vers d'autres régions à l'intérieur de la province. C'est d'ailleurs en Atlantique que l'on trouvait les taux de migration régionale les plus négatifs chez les jeunes adultes francophones du Canada, selon une recherche

récente⁴⁰. Au Nouveau-Brunswick, le quart des francophones habitent la région urbaine de Moncton-Dieppe et ses environs, alors que les deux tiers des francophones sont éparpillés dans les régions du Nord et de la côte Est du Nouveau-Brunswick. Ces régions plus ou moins rurales et éloignées auraient perdu entre le quart et le tiers de leurs jeunes adultes francophones de 2001 à 2011⁴¹.

Dans certaines de ces régions, on observait même des disparités entre les migrations des jeunes de la minorité de langue officielle et les migrations des jeunes de la majorité. Les jeunes francophones avaient ainsi une migration nette plus négative que les jeunes anglophones dans le comté de Kent, dans la région d'Edmundston et dans la Péninsule acadienne⁴². Seules les trois principales régions urbaines de la province, Fredericton, Saint-Jean et Moncton, ont rapporté un solde migratoire positif des jeunes francophones de 2001 à 2011, alors que les taux de migration étaient fortement négatifs dans les localités rurales.

Les stratégies et les mesures gouvernementales spécifiques à la réalité des migrations chez les communautés de langue officielle doivent donc favoriser le retour ou l'arrivée de jeunes adultes anglophones et francophones, en ciblant notamment les jeunes francophones dans le cas des régions du Nord et de la côte Est du Nouveau-Brunswick, tout particulièrement le comté de Kent, la région d'Edmundston et la Péninsule acadienne.

7. L'IMMIGRATION ET LES LANGUES OFFICIELLES

Confrontés au vieillissement de leur population et à de faibles taux de natalité, les pays occidentaux se tournent de plus en plus vers l'immigration pour assurer leur essor. L'immigration contribue certes à renouveler la population et l'économie des sociétés occidentales vieillissantes, mais c'est aussi une question de droits de la personne et de compassion, comme nous l'a rappelé la crise des réfugiés syriens. Les nouveaux arrivants participent également à la diversification culturelle des populations contemporaines. L'immigration pose enfin les questions de l'attractivité, de l'accueil et de l'ouverture des communautés qui cherchent à attirer et à intégrer de nouveaux arrivants.

Est-ce que l'immigration contribue à maintenir le poids relatif de chaque communauté linguistique officielle du Nouveau-Brunswick? Malgré un progrès notable en matière d'immigration francophone au cours des dernières années, cette section montre que la communauté anglophone profite davantage de l'immigration récente que la communauté francophone.

7.1. L'immigration en Atlantique et au Nouveau-Brunswick

Les taux d'immigration dans les provinces de l'Atlantique sont parmi les plus faibles au Canada. Les personnes nées à l'extérieur du Canada représentent 4,8 % de la population de l'Atlantique et 4,6 % de la population du Nouveau-Brunswick, alors que la moyenne nationale est de 22 %⁴³. L'écart est en bonne partie attribuable à l'éloignement et à la ruralité accrues des provinces de l'Atlantique, ainsi qu'à la faiblesse relative de leur économie.

En effet, seuls 2 % des immigrants au Canada vivent en Atlantique, alors que les grands centres urbains de Toronto, Vancouver et Montréal en regroupent plus de la moitié⁴⁴. La croissance économique de plusieurs villes, grandes et moyennes, des provinces de l'Ouest attire également de plus en plus, en particulier à Calgary, Edmonton et Lethbridge en Alberta ainsi que, depuis une dizaine d'années, à Saskatoon et Regina en Saskatchewan ou à Winnipeg au Manitoba.

Toutefois, Statistique Canada constatait récemment que de plus en plus d'immigrants s'établissent dans les provinces de l'Atlantique⁴⁵. Ainsi, au Nouveau-Brunswick, la hausse récente de l'immigration a contribué à faire monter le taux d'immigration provincial de 3,1 % en 2001 à 4,6 % en 2016 (tableau 7a en annexe).

⁴⁰ Pépin-Filion *et al.* (2015).

⁴¹ Pépin-Filion *et al.* (2015).

⁴² Pépin-Filion *et al.* (2015).

⁴³ Statistique Canada (2017).

⁴⁴ Statistique Canada (2017).

⁴⁵ Statistique Canada (2017)

On obtient une indication plus actuelle de la situation en analysant les tendances en matière d'immigration récente, qui comprend les nouveaux arrivants résidant au Nouveau-Brunswick et immigrés au Canada au cours des cinq années précédant le recensement considéré. Le nombre d'immigrants récents étant le solde de ces arrivées moins les départs de la province. On constate en effet que les immigrants récents sont de plus en plus nombreux au Nouveau-Brunswick. Leurs effectifs ont pratiquement triplé pendant les années 2000, passant de 2 570 personnes en 2001 à 7 155 en 2011, pour ensuite atteindre 9 325 personnes en 2016, ce qui représentait alors plus du quart (27,6 %) des immigrants de la province (tableau 7d en annexe).

Cette tendance de fond indique que l'on doit s'attendre à une présence grandissante des immigrants au Nouveau-Brunswick avec le temps. Par exemple, les immigrants viendront de plus en plus atténuer la pénurie de travailleurs spécialisés dans la province. Ils contribuent aussi à stabiliser la population de jeunes en dépit du vieillissement de la population des deux communautés de langue officielle de la province, particulièrement dans la communauté acadienne, dont le vieillissement est plus rapide. L'immigration francophone accroît enfin la diversité en Acadie par ses apports de diverses cultures, langues et idées, mais aussi en favorisant la mise à jour de l'identité acadienne.

7.2. Une hausse du nombre d'immigrants francophones, malgré une stagnation du nombre de nouveaux arrivants

L'analyse de l'immigration selon les langues officielles du Nouveau-Brunswick indique qu'en 2016 les taux d'immigration au sein des deux communautés de langue officielle étaient de 5,5 % chez la majorité anglophone, mais de seulement 2 % chez la minorité francophone (tableau 7c en annexe). Ces taux étaient en augmentation au cours des 20 dernières années et devraient continuer d'augmenter. Par comparaison, les immigrants représentent en moyenne 12,8 % des francophones hors Québec.

Près d'un immigrant sur 10 (9,6 %) au Nouveau-Brunswick était de langue maternelle française en 2016, comparativement à 4 sur 10 (41,6 %) qui étaient de langue maternelle anglaise (tableau 7c en annexe). La proportion d'immigrants de langue maternelle française est stable depuis 2001, grâce à une croissance des effectifs francophones qui a été proportionnelle à la croissance de l'ensemble de la population immigrante de la province.

La proportion d'immigrants de langue maternelle anglaise était cependant en déclin et s'établissait à 41,6 % en 2016, comparativement à 60,6 % en 2001, à cause de l'augmentation du nombre d'immigrants de langue non officielle. Avec l'arrivée de réfugiés syriens et d'immigrants de l'Asie, le nombre d'immigrants de langue maternelle non officielle était en effet en forte progression en 2016, au point de représenter près de la moitié (48,4 %) des immigrants de la province. Cette montée du plurilinguisme s'inscrit dans la diversification des populations immigrantes depuis les années 1980 et en particulier depuis 2001 au Nouveau-Brunswick, qui profitait auparavant d'une immigration surtout américaine.

Au Nouveau-Brunswick, on observait une hausse importante (+29 %) du nombre d'immigrants de langue maternelle française (+730), qui est passé de 2 530 en 2011 à 3 260 en 2016 (tableau 7b en annexe). Le nombre d'immigrants étant le solde des arrivées moins les départs de la province, cette hausse du nombre d'immigrants de langue maternelle française dans la province s'expliquerait par l'arrivée de nouveaux immigrants directement de l'étranger, mais aussi en provenance des autres provinces, et surtout par une meilleure rétention des immigrants francophones déjà installés dans la province. En effet, il semble que les immigrants francophones qui se sont établis au Nouveau-Brunswick dans les années 2000 ont moins quitté la province que les immigrants anglophones ou de langue maternelle non officielle.

Nos analyses préliminaires semblent effectivement indiquer que les immigrants francophones installés dans les années 2000 présentent un meilleur taux de rétention que les immigrants anglophones ou de langue non officielle (tableau 7c en annexe). Est-ce que les nouveaux arrivants de langue française intègrent mieux le marché du travail grâce à leur bilinguisme? Est-ce que les initiatives de recrutement et d'accueil mises en place permettent à la communauté acadienne de mieux les retenir depuis une dizaine d'années? Il est probable que plusieurs facteurs contribuent à cette meilleure intégration des immigrants de langue maternelle française et à leur rétention dans la province. Une recherche est en cours auprès des immigrants francophones en Atlantique afin d'éclairer ces questions.

Baisse du nombre de nouveaux immigrants anglophones et stagnation du nombre de nouveaux immigrants francophones

La province n'a pas recruté et retenu beaucoup plus d'immigrants francophones récents entre 2011 et 2016 qu'elle ne l'avait fait entre 2006 et 2011. On ne rapportait en 2016 qu'une faible augmentation du nombre d'immigrants francophones arrivés récemment (tableau 7d en annexe). Le nombre d'immigrants francophones récents était pourtant en forte hausse en 2011.

Le nombre d'immigrants récents de langue maternelle officielle a ainsi légèrement augmenté chez les francophones (+70) en 2016 par rapport à 2011, mais il a reculé de façon plus importante chez les anglophones (-440) (tableau 7d). En conséquence, les immigrants récents de langue maternelle française représentaient plus du quart (27,5 %) des immigrants récents de langue maternelle officielle dans la province, un pourcentage qui se rapproche pour la première fois du poids démographique de la communauté francophone au Nouveau-Brunswick. Il faudra attendre le prochain recensement pour savoir s'il s'agit d'une tendance ou d'une conjoncture passagère reliée au recul du nombre d'immigrants récents de langue anglaise.

L'augmentation importante de l'immigration récente de personnes de langue maternelle non officielle au Nouveau-Brunswick s'est traduite par une baisse de la proportion de nouveaux immigrants de langue maternelle officielle, bien que dans une moindre mesure chez les francophones que les anglophones. Statistique Canada notait d'ailleurs à ce sujet que « la proportion des nouveaux immigrants de langue maternelle française a augmenté au Canada, mais pratiquement juste au Québec (qui a recruté plus d'immigrants de la France et d'Haïti) »⁴⁶.

7.3. L'intégration des immigrants aux communautés de langue officielle

La très grande majorité (94,7 %) des habitants du Nouveau-Brunswick qui sont nés à l'étranger pouvaient soutenir une conversation en anglais ou en français en 2016. En effet, seuls 5,4 % des immigrants ont déclaré ne pas connaître une des langues officielles de la province. Fait à noter, 91,8 % des habitants de la province nés à l'étranger connaissaient l'anglais, comparativement à seulement 24,8 % qui connaissaient le français en 2016.

L'âge des immigrants est en moyenne inférieur à l'âge moyen provincial, ce qui contribue à stabiliser la population de jeunes francophones dans la province malgré le vieillissement des baby-boomers, en particulier acadiens. Le fait qu'ils sont aussi plus près de l'âge d'avoir des enfants amplifie leur apport. Par exemple, les immigrants francophones ne représentent que 2,0 % des francophones du Nouveau-Brunswick, mais 6,7 % des enfants de langue maternelle française de la province sont des enfants d'immigrants. Par comparaison, les immigrants anglophones représentent 5,5 % des anglophones, mais c'est près de 10 % (9,6 %) des enfants anglophones au Nouveau-Brunswick et plus du tiers (37,5 %) des enfants canadiens qui sont issus de l'immigration. Ces enfants dont la présence se remarque particulièrement dans les garderies et les écoles de la province contribuent au maintien démographique des jeunes anglophones et francophones.

Lors de la diffusion des données du recensement de 2016, Statistique Canada faisait remarquer que « À l'extérieur de Québec, c'est au Nouveau-Brunswick que les immigrants vivent le plus en français, bien qu'il y ait 5 fois plus d'immigrants qui parlent l'anglais (62,3 %) le plus souvent à la maison, qu'il n'y en a qui parlent le français (12,0 %) le plus souvent au foyer »⁴⁷.

Au chapitre de l'intégration linguistique, beaucoup moins d'immigrants de langue maternelle non officielle se sont intégrés à la communauté acadienne et francophone qu'à la communauté anglophone. En effet, en 2016, il y avait 10 fois moins d'immigrants de langue maternelle non officielle qui avaient adopté le français (8,2 %) que l'anglais (80,9 %) comme langue officielle, alors que la communauté francophone est seulement 2 fois moins nombreuse que celle anglophone.

La situation n'était guère mieux chez les immigrants récents, car les nouveaux immigrants de langue maternelle non officielle étaient 11 fois moins nombreux à « adopter » le français (6,5 %) que l'anglais (71,7 %). D'ailleurs, un immigrant

⁴⁶ Statistique Canada (2017).

⁴⁷ Statistique Canada (2017).

récent sur 10 (11,4 %) avait le français comme première langue officielle parlée, alors que 7 sur 10 (72,0 %) avaient l'anglais à ce titre en 2016 (tableau 7c).

Au final, le nombre d'immigrants de langue maternelle française a augmenté en 2016, mais il reste toutefois bien des défis de recrutement, d'accueil, de rétention et d'intégration des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick. En effet, la communauté acadienne et francophone comprenait deux fois moins d'immigrants de langue maternelle française que la communauté anglophone en comprenait de langue anglaise, toute proportion gardée.

La province doit donc attirer deux fois plus d'immigrants francophones, par exemple de la France, d'Haïti ou d'autres pays francophones, afin de maintenir l'équilibre entre les deux communautés de langue officielle. Il est également temps pour le Nouveau-Brunswick de cibler davantage les immigrants de langue maternelle non officielle qui sont les plus susceptibles de s'intégrer à la communauté de langue française, notamment ceux originaires des pays d'Afrique du Nord, tels le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

CONCLUSION

Nous avons brossé le portrait de la situation des langues officielles et de la minorité linguistique du Nouveau-Brunswick à la lumière des tendances récentes des principaux facteurs que les recensements périodiques permettent d'analyser.

La première section de cette étude indique un lent déclin du poids relatif des locuteurs de la langue française, mais une stabilisation de celui des locuteurs de la langue anglaise. Ce recul du français résulte de plusieurs facteurs, dont l'immigration et l'anglicisation de plusieurs immigrants et de leurs enfants, qui avantagent la communauté de langue anglaise, et la chute de la fécondité plus rapide chez les francophones que chez les anglophones, qui a joué un grand rôle dans le passé. L'anglicisation de certains francophones a aussi favorisé la stabilité de l'anglais.

Bien que l'anglicisation au foyer soit à la hausse chez les francophones, la deuxième section relève des signes de plus en plus encourageants concernant la transmission du français chez les couples mixtes, en particulier lorsque la mère est francophone. Le fait que la moitié des mères francophones dans les familles exogames transmettent maintenant le français à leurs enfants serait attribuable à une amélioration du statut de la langue française au Nouveau-Brunswick⁴⁸.

Afin de consolider ces signes encourageants et aussi de compenser les dynamiques de transmission inégales entre les langues officielles de la province, des mesures seraient souhaitables, telles qu'une plus grande accessibilité à des services de garderie préscolaire de langue française et un plus grand appui à la francisation des enfants issus de familles mixtes. À tout le moins, des mesures de sensibilisation et d'information destinées aux parents en couple mixte seraient nécessaires pour les encourager à valoriser davantage l'usage de la langue minoritaire au foyer avec les jeunes enfants.

La troisième section brosse un tableau de l'évolution dans le temps de la vitalité des deux langues officielles. La vitalité des deux langues officielles reste inégale, à l'avantage de l'anglais, alors que l'écart entre l'anglais et le français continue de se creuser au détriment du français. Un nouvel indice, qui tient compte du bilinguisme et du plurilinguisme dans les foyers de la province, nous incite toutefois de nous demander si l'on assiste au Nouveau-Brunswick à une consolidation de la vitalité de la langue française dans un contexte de plus en plus bilingue et plurilingue, ou plutôt à la lente dilution du français dans un bilinguisme, ce qui conduit à terme à l'anglicisation.

La quatrième section indique que le bilinguisme au Nouveau-Brunswick stagne depuis une quinzaine d'années au tiers de la population, bien que l'on observe une légère hausse du taux de bilinguisme en 2016. Le taux de bilinguisme de la minorité francophone était cinq fois supérieur à celui de la majorité anglophone. Il lui était 10 fois supérieur en 1971. Il y a eu une nette amélioration avec la mise en place des programmes d'immersion, mais le déséquilibre ne diminue plus que très lentement depuis 1991. Cette disparité persistante reflète une différence de statut réel entre les deux langues officielles de la province.

Pour accroître le taux de bilinguisme chez les anglophones, les programmes d'immersion doivent pouvoir poursuivre leur expansion. Les jeunes adultes ayant terminé leur scolarisation en immersion devraient par ailleurs avoir accès à

⁴⁸ Lachapelle et Lepage (2010).

plus d'occasions de maintenir et de parfaire leurs compétences en français lors de leurs études postsecondaires, mais aussi une fois sur le marché du travail néo-brunswickois.

La cinquième partie fait voir que l'utilisation de l'anglais dans le monde du travail était en augmentation entre 2001 et 2016, alors que l'usage du français a diminué, ce qui reflète la prédominance économique de l'anglais dans la province et au-delà de ses frontières. Par ailleurs, le bilinguisme au travail augmentait avec le prestige des professions.

En 2016, plus des trois quarts des francophones pouvaient travailler principalement en français dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et la pêche, des services d'enseignement, des soins de santé et d'assistance sociale, de la fabrication et des autres services de l'économie du Nouveau-Brunswick. On constatait toutefois que, malgré une bonne représentation des francophones qui vivent en français, l'usage principal du français au travail était relativement faible dans le transport ferroviaire, les administrations publiques fédérales et provinciales, la première transformation des métaux et la fabrication de produits métalliques, le secteur des finances et des assurances et, dans une moindre mesure, les services de soins ambulatoires, et l'extraction minière et l'exploitation en carrière.

L'utilisation du français dans les différentes fonctions publiques a connu une augmentation importante grâce à la hausse du bilinguisme au travail des fonctionnaires. Cette hausse du bilinguisme s'explique par le fait que moins de fonctionnaires parlaient seulement l'anglais au travail en 2016 qu'en 2001. Toutefois, plus le palier de gouvernement était élevé, plus les employés y parlaient principalement l'anglais, au détriment du français. On retrouve aussi cette division linguistique hiérarchique parmi les professions exercées au sein des administrations publiques. Au final, moins de la moitié des employés gouvernementaux qui vivaient en français le parlaient aussi le plus souvent au travail, voire seulement le tiers des fonctionnaires fédéraux. Plusieurs devaient donc travailler le plus souvent dans langue majoritaire avant de pouvoir parler la langue de leur choix.

La sixième partie constate que les taux de migration interprovinciale et les destinations des migrants sont différentes entre les deux communautés de langue officielle, notamment chez les jeunes. Soulignons que le taux de migration des anglophones était environ deux fois plus élevé que celui des francophones. La population francophone connaît un équilibre en ce qui concerne la migration interprovinciale depuis une dizaine d'années, tandis que les anglophones ont vu leurs pertes migratoires s'accroître depuis 2011. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des départs des anglophones vers l'Alberta depuis au moins 20 ans, alors que les départs vers l'Alberta ont été moins nombreux et plus stables chez les francophones.

Les actions gouvernementales en matière de migration doivent toutefois tenir compte de leurs conséquences démographiques non seulement pour la province, mais aussi pour les langues officielles. Les stratégies et mesures gouvernementales spécifiques à la réalité des migrations chez les membres des communautés de langue officielle doivent favoriser les retours et les nouvelles arrivées de jeunes adultes anglophones et francophones des régions les plus touchées.

La septième et dernière section de l'étude souligne que de plus en plus d'immigrants s'installent au Nouveau-Brunswick, même si l'immigration y reste plus faible qu'ailleurs au pays. Bien que l'immigration dans la province favorise généralement la communauté de langue anglaise, on constate une hausse du nombre d'immigrants francophones ainsi qu'une augmentation du poids démographique des nouveaux immigrants de langue maternelle française. La province doit néanmoins attirer deux fois plus d'immigrants francophones, par exemple de la France, d'Haïti ou d'autres pays francophones, afin de maintenir l'équilibre entre les deux communautés de langue officielle. Il est également temps pour le Nouveau-Brunswick de cibler davantage les immigrants de langue maternelle non officielle qui sont les plus susceptibles de s'intégrer à la communauté de langue française, notamment ceux originaires des pays d'Afrique du Nord, tels le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Les constats qui se dégagent de ces données probantes indiquent que des actions sur plusieurs fronts sont non seulement possibles, mais aussi nécessaires pour atténuer certaines tendances ou parfois même contribuer à les renverser. Ainsi, la communauté de langue française – la communauté acadienne – se trouve à la croisée des chemins sur plusieurs aspects de son développement. La communauté de langue anglaise peut également bénéficier de mesures spécifiques, par exemple sur les questions du bilinguisme ou des migrations. Les orientations d'intervention que nous suggérons visent à

assurer une progression vers l'égalité des deux communautés de langue officielle et vers le maintien et l'épanouissement de la minorité acadienne.

Ce portrait de la situation des langues officielles et de la minorité linguistique du Nouveau-Brunswick est loin d'être exhaustif. Nous avons dû faire des choix et laisser dans l'ombre des aspects importants de la situation linguistique de cette province. Par exemple, lorsque nous avons abordé les langues parlées au travail, nous avons considéré des facteurs déterminants comme les secteurs industriels et les professions ainsi qu'une certaine valorisation de l'usage du français à la maison, en plus de discuter brièvement de l'influence de la concentration des francophones dans la province. Ce faisant, nous avons pu entrevoir à quel point il serait éclairant de mieux tenir compte de proportion de francophones et d'anglophones dans les lieux de travail afin d'obtenir un portrait plus juste de la situation. La concentration de locuteurs de l'une et l'autre langue officielle, comme l'urbanité et la ruralité, sont des facteurs reliés au contexte local et régional qui peuvent expliquer dans une mesure non négligeable plusieurs des aspects analysés dans cette étude. Par ailleurs, les grands changements sociétaux comme la massification de la scolarisation, l'urbanisation, la sécularisation ou le pluralisme peuvent aussi être en cause dans certaines des tendances considérées sur le long terme.

Enfin, mentionnons qu'en dépit de la richesse exceptionnelle des données linguistiques des recensements canadiens, le fait de dépendre exclusivement de ces données pour étudier empiriquement les langues officielles et les minorités linguistiques limite aussi les analyses. Plusieurs dimensions de la vie des minorités linguistiques sont abordées superficiellement dans les recensements ou sont tout simplement absentes. Pour ne donner qu'un exemple, les mesures basées sur les données du recensement ne permettent pas de distinguer les différents usages des langues au travail, en particulier dans les rapports sociaux entre collègues et les tâches reliées à l'emploi⁴⁹.

Or, aucune autre source de données périodiques ne permet de suivre dans le temps les tendances touchant les minorités de langue officielle au Canada⁵⁰. Une enquête s'intéressant en profondeur aux minorités linguistiques a toutefois été réalisée à la suite du recensement de 2006⁵¹. Les résultats de cette enquête ont d'ailleurs permis de réaliser toute une série de portraits provinciaux plus complets de la situation des minorités de langue officielle⁵². Cette enquête n'a malheureusement pas été répétée depuis, ce qui empêche de faire un suivi de la situation complète des minorités de langue officielle. On ne peut que souhaiter que des enquêtes de ce genre soient mises à jour et se répètent dans le temps sur une base régulière afin d'assurer un suivi continu et complet de la situation des minorités nationales que sont les minorités de langue officielle au Canada.

⁴⁹ LeBlanc (2010).

⁵⁰ Pour une analyse détaillée des facteurs affectant qui influent sur la comparabilité des données sur la langue entre les recensements, voir Statistique Canada (2017a).

⁵¹ Corbeil *et al.* (2006).

⁵² Lepage *et al.* (2011).

RÉFÉRENCES

- Allen, Mary (2008). *Bilinguisme chez les jeunes au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Centre de la statistique de l'éducation.
- Breton, Raymond (1985). L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française, Ottawa, Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 55, no 2, p. 79-99.
- Corbeil, Jean-Pierre, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière (2006). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, Ottawa, Statistique Canada.
- Doucet, Michel (2017). *Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick : à la recherche de l'égalité réelle!*, Moncton, Observatoire international des droits linguistiques, Faculté de droit, Université de Moncton et Éditions de la Francophonie.
- Dumont, Fernand (1997). « Essor et déclin du Canada français », *Recherches Sociographiques*, vol. 38, no 3, p. 419-467.
- Lachapelle, Réjean, et Jean-François Lepage (2010). *Les langues au Canada, Recensement de 2006*, Ottawa, Patrimoine canadien, coll. « Nouvelles perspectives canadiennes ».
- Landry, Rodrigue (2014). « L'Acadie du Nouveau-Brunswick, une analyse selon le modèle de l'autonomie culturelle », dans Michel Doucet (dir.), *Le pluralisme linguistique : l'aménagement de la coexistence des langues*, Montréal, Éditions Yvon Blais, p. 75-105.
- Landry, Rodrigue (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle : là où le nombre le justifie...V*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Langlois, Simon (2008). « [La place du français au Québec : bilan nuancé](#) », dans Miriam Fahmy (dir.), *L'état du Québec 2009*, Montréal, Fides, p. 105-112.
- LeBlanc, Matthieu (2010). « Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 6, no 1, p. 17-63.
- Lepage, J.-F., C. Bouchard-Coulombe et B. Chavez (2011). *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick*, Ottawa, Statistique Canada.
- Pépin-Filion, Dominique (2014a). *Évolution du bilinguisme au Nouveau-Brunswick*, rapport préparé pour le Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Pépin-Filion, Dominique (2014b). « L'usage du français au travail chez les francophones minoritaires au Canada », communication présentée au colloque « La francophonie au travail », Ottawa.
- Pépin-Filion, Dominique (2014c). « L'usage du français au travail chez les Acadiens des Maritimes », communication présentée à la journée d'étude « Langues, discours et idéologies » dans le cadre du colloque « L'Acadie dans tous ses défis : débats autour de l'Acadie en devenir », Edmundston.
- Pépin-Filion, Dominique (2013). *Esquisse de la situation linguistique du Nouveau-Brunswick*, document préparé pour le commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Pépin-Filion, Dominique, Éric Forgues, Josée Guignard Noël, Sylvain St-Onge et Hervé Stecq (2015). *Migrations des jeunes francophones au Canada*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Statistique Canada (2017a). *Guide de référence sur les langues, Recensement de la population, 2016*, Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2017b). [Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada, Recensement de la population 2016](#), Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2017c). [Un nouveau sommet pour le bilinguisme français-anglais, Recensement de la population 2016](#), Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2012). [Le français et la francophonie au Canada, Langue, Recensement de la population de 2011](#), Ottawa.

Statistique Canada (1951 à 2016). Recensement de la population, Ottawa, Statistique Canada.

Thériault, Joseph Yvon (2007). Faire société: société civile et espaces francophones : étude, Sudbury, Prise de parole.

Vézina, Mireille, et René Houle (2014). « [La transmission de la langue française au sein des familles exogames et endogames francophones au Canada](#) », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 43, n° 2, p. 399-438.

ANNEXES

Tableau 1b. Part des langues officielles du Nouveau-Brunswick selon différentes caractéristiques linguistiques, 1971 à 2016

	1971	1981	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Caractéristique linguistique	%	%	%	%	%	%	%	%
Langue maternelle¹	100	100	100	100	100	100	100	100
Français	33,8	33,6	34,0	33,2	33,3	32,7	32,0	31,9
Anglais	64,8	65,1	64,6	65,3	65,0	64,7	65,4	64,8
Langues non officielles	1,3	1,2	1,4	1,5	1,7	2,6	2,6	3,3
Première langue officielle parlée¹	100	100	100	100	100	100	100	100
Français	33,9	33,6	33,9	33,0	33,1	32,7	31,9	31,8
Anglais	66,0	66,4	66,1	66,9	66,8	67,2	68,0	67,9
Ni français ni anglais	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,3
Langue parlée le plus souvent à la maison¹	100	100	100	100	100	100	100	100
Français	31,4	31,4	31,2	30,5	30,3	29,7	28,8	28,6
Anglais	67,9	67,9	68,2	68,9	69,0	69,0	69,8	69,5
Langues non officielles	0,8	0,7	0,7	0,6	0,7	1,2	1,4	2,0
Langue parlée régulièrement à la maison¹	-	-	-	-	100	100	100	100
Français	-	-	-	-	3,5	3,9	3,9	4,1
Anglais	-	-	-	-	5,9	6,2	6,5	6,8
Langues non officielles	-	-	-	-	0,5	0,6	1,0	1,1
Langue parlée au moins régulièrement à la maison^{1,2}	-	-	-	-	100	100	100	100
Français	-	-	-	-	33,7	33,6	32,7	32,7
Anglais	-	-	-	-	74,9	75,2	76,2	76,3
Langues non officielles	-	-	-	-	1,2	1,8	2,4	3,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Les réponses multiples ont été réparties également entre les trois groupes linguistiques sauf pour le recensement de 1971.
2. La langue parlée au moins régulièrement à la maison est une variable construite par l'addition de la langue parlée le plus souvent à la maison et de la langue parlée régulièrement à la maison.

Le tiret (-) signifie que les données ne sont pas disponibles, car la langue parlée régulièrement à la maison n'a été recensée par Statistique Canada qu'à partir de 2001.

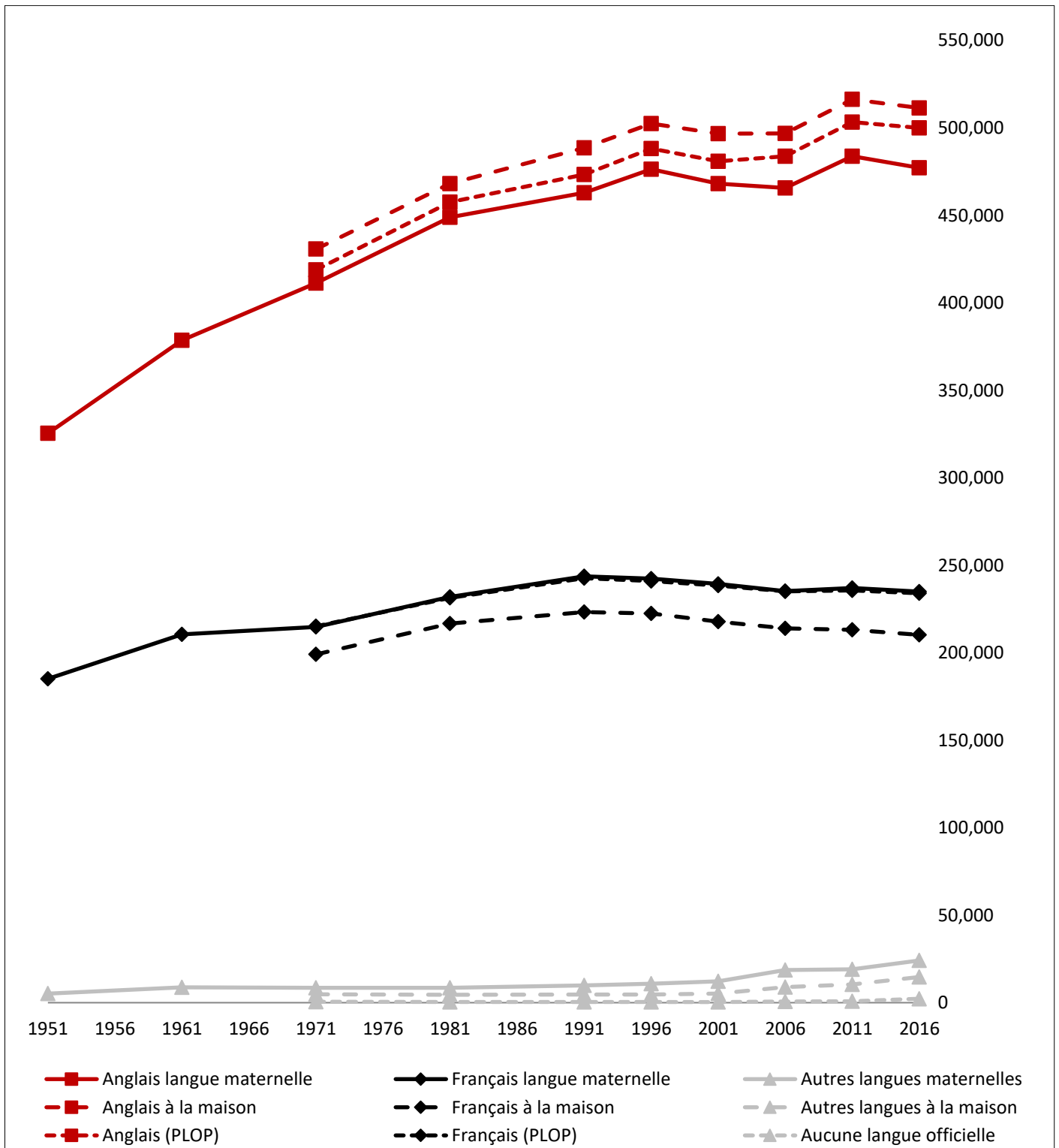
Tableau 1c. Population du Nouveau-Brunswick selon différentes caractéristiques linguistiques, 2001 à 2016

	2001	2006	2011	2016	Variation
Caractéristique linguistique	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	2001 à 2016
Langue maternelle¹	719 710	719 650	739 900	736 285	16 575
Français	239 357	235 270	236 973	234 963	-4 394
Anglais	468 084	465 710	483 813	477 181	9 097
Langues non officielles	12 274	18 665	19 105	24 131	11 857
Première langue officielle parlée¹	719 710	719 650	739 895	736 280	16 570
Français	238 448	235 130	235 695	234 055	-4 393
Anglais	480 918	483 843	503 328	499 970	19 053
Ni le français ni l'anglais	345	680	865	2 255	1 910
Langue parlée le plus souvent à la maison¹	719 710	719 650	739 900	736 285	16 575
Français	217 773	213 885	213 142	210 224	-7 549
Anglais	496 681	496 855	516 294	511 389	14 708
Langues non officielles	5 256	8 910	10 459	14 677	9 421

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

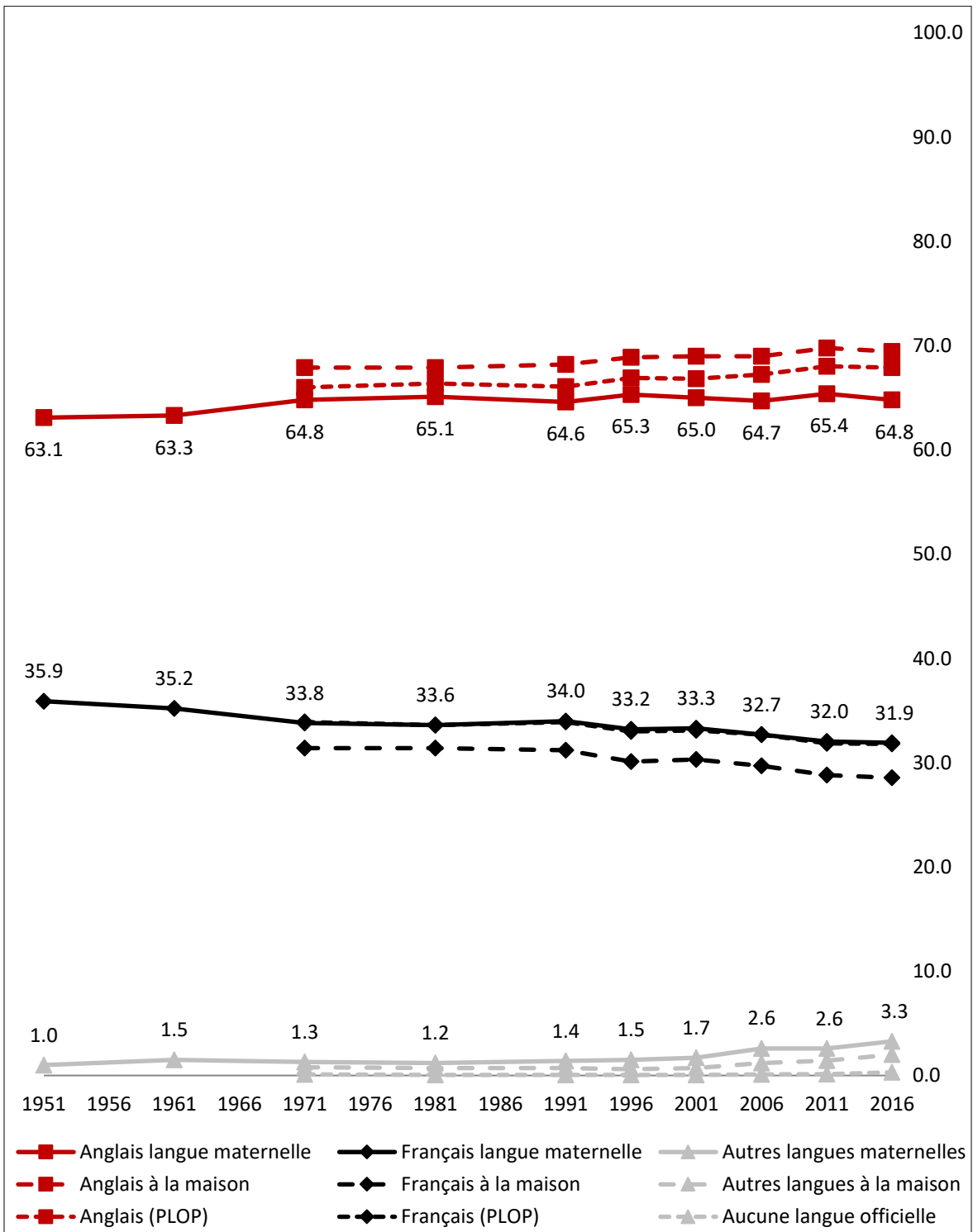
1. Les réponses multiples ont été réparties également entre les trois groupes linguistiques.

**Graphique 1a. Population du Nouveau-Brunswick (en nombre)
selon la langue officielle, 1951 à 2016**



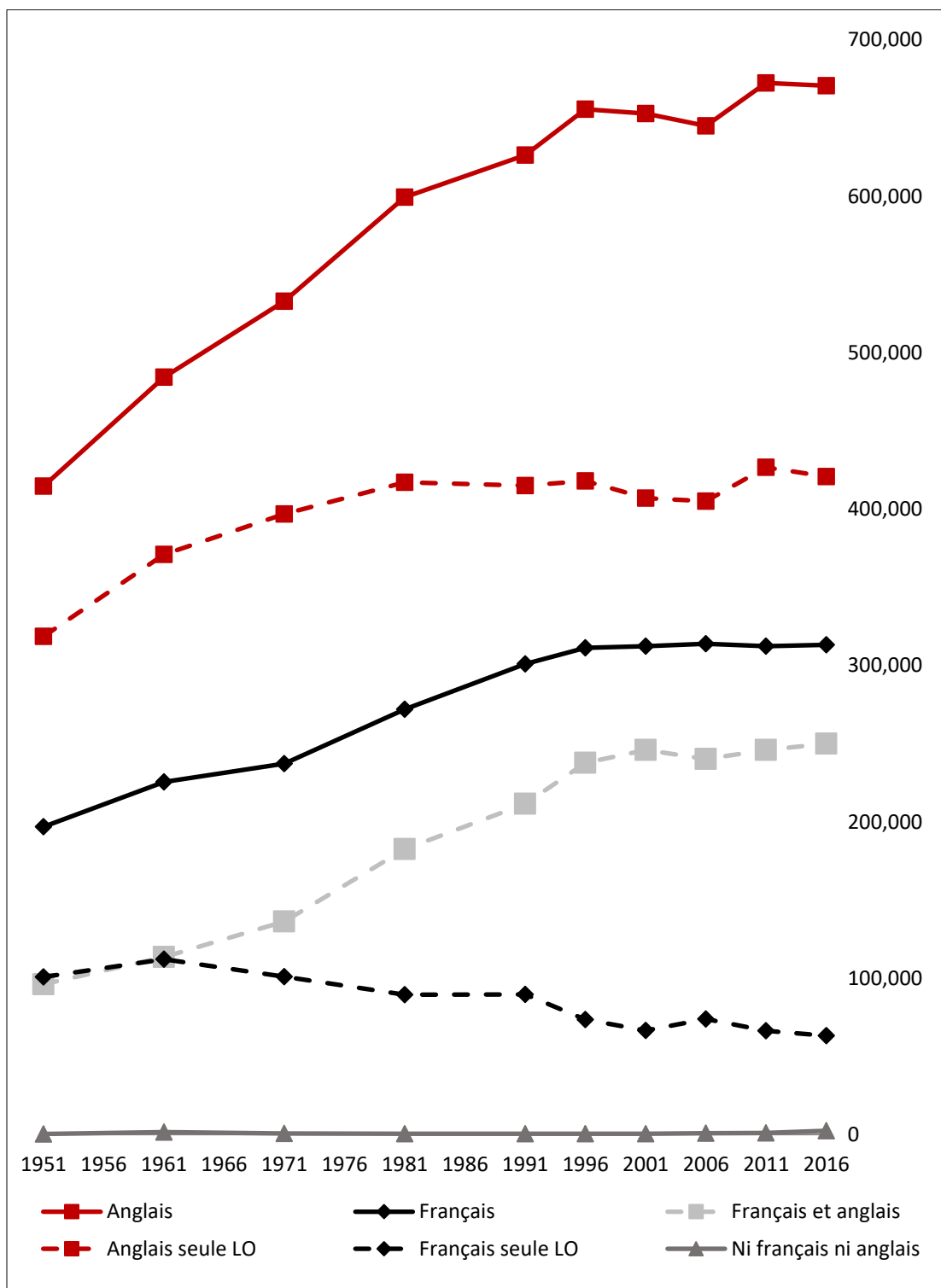
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001, 2011 et 2016.

**Graphique 1b. Population du Nouveau-Brunswick (en pourcentage)
selon la langue officielle, 1951 à 2016**



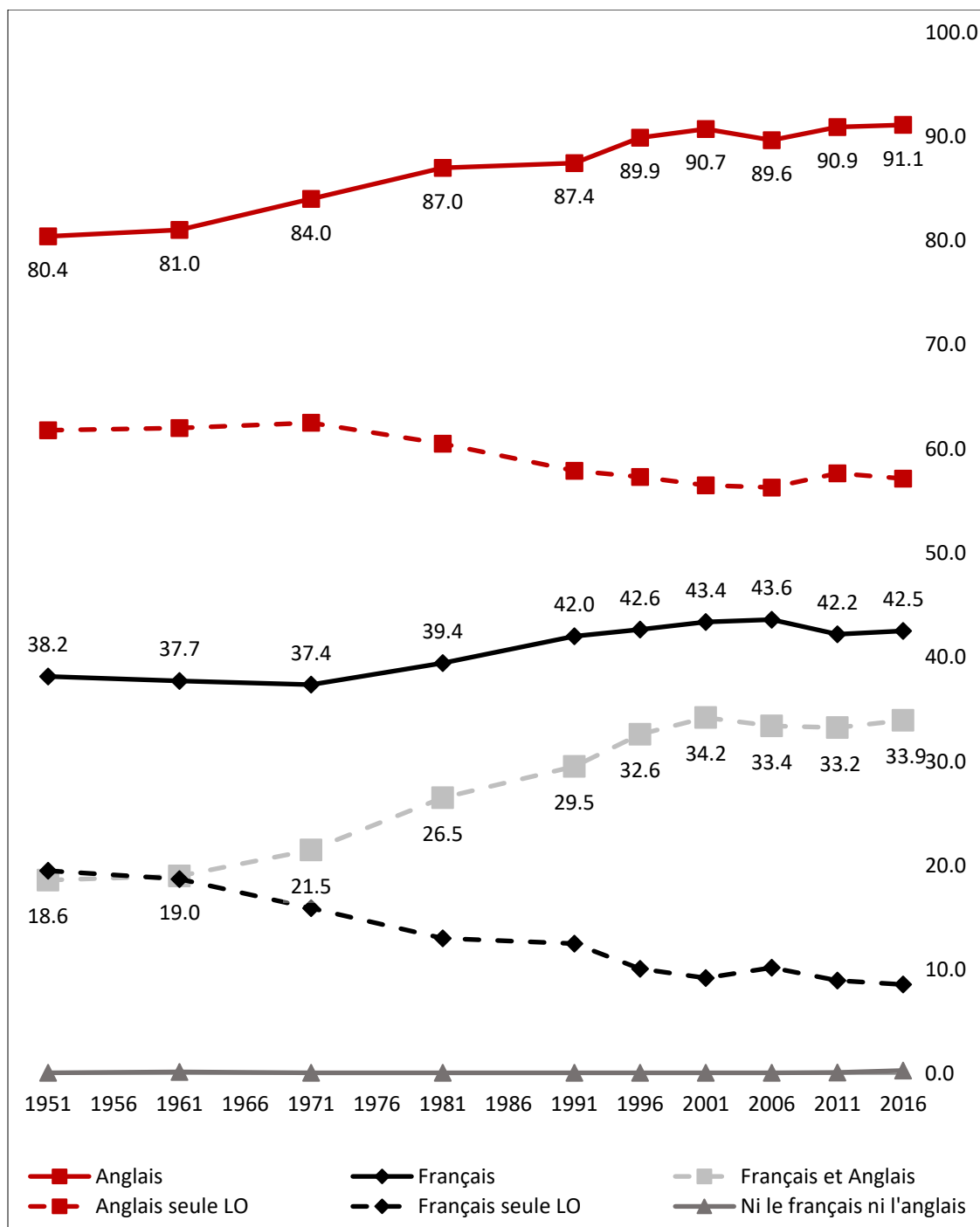
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951 à 2016.

Graphique 1c. Population du Nouveau-Brunswick (en nombre) selon la connaissance des langues officielles, 1951 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951 à 2016.

Graphique 1d. Population du Nouveau-Brunswick (en pourcentage) selon la connaissance des langues officielles, 1951 à 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1951 à 2016.

Tableau 2a. Taux de rétention de la langue maternelle officielle à la maison par groupes d'âge et selon le degré d'utilisation, Nouveau-Brunswick, 1991 à 2016

	Principale langue d'usage ¹					Langue utilisée régulièrement ²				Total, langue d'usage ³			
	1991	2001	2006	2011	2016	2001	2006	2011	2016	2001	2006	2011	2016
Langue maternelle	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Français⁴	88,8	88,7	88,1	87,3	86,8	5,4	6,1	6,2	6,6	94,1	94,2	93,6	93,4
Moins de 15 ans	97,1	96,3	95,4	95,2	94,7	2,2	3,2	3,3	3,6	98,5	98,6	98,5	98,3
15 à 24 ans	91,1	92,5	92,4	90,8	89,9	4,3	4,9	5,6	6,1	96,9	97,4	96,4	96,0
25 à 44 ans	87,5	87,3	87,2	86,6	86,4	6,8	7,5	7,8	8,3	94,1	94,8	94,4	94,7
45 à 64 ans	82,8	85,6	85,5	85,2	85,1	6,2	6,7	6,8	7,2	91,8	92,2	92,0	92,3
65 ans et plus	86,0	85,5	85,0	84,7	84,2	5,2	5,8	5,5	5,8	90,7	90,8	90,2	90,0
Anglais⁵	98,7	98,6	98,6	98,6	98,5	0,7	0,8	0,8	0,8	99,3	99,4	99,3	99,3
Moins de 15 ans	99,0	98,9	99,0	98,7	98,5	0,6	0,6	0,8	0,9	99,5	99,6	99,5	99,4
15 à 24 ans	97,8	98,6	98,9	98,8	98,8	0,7	0,6	0,7	0,7	99,3	99,5	99,5	99,5
25 à 44 ans	98,5	98,1	98,0	98,2	98,3	1,1	1,1	1,0	1,0	99,2	99,1	99,2	99,3
45 à 64 ans	99,3	98,9	98,6	98,5	98,3	0,5	0,7	0,7	0,9	99,4	99,4	99,2	99,2
65 ans et plus	99,1	99,0	98,9	98,9	98,8	0,4	0,6	0,4	0,5	99,4	99,4	99,4	99,3

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Langue parlée le plus souvent à la maison. « La rétention de la langue maternelle comme principale langue d'usage est parfois aussi appelée « rétention complète » par certains auteurs.
2. Langue parlée régulièrement à la maison. La rétention de la langue maternelle comme langue parlée régulièrement à la maison est parfois aussi appelée « rétention partielle » par certains auteurs.
3. Langue parlée au moins régulièrement à la maison. La rétention de la langue maternelle comme langue parlée au moins régulièrement à la maison est parfois aussi appelée « rétention totale » par certains auteurs.
4. Comprend le français seul ou avec l'anglais.
5. Comprend l'anglais seul ou avec le français.

Tableau 2b. Taux de rétention de la langue maternelle officielle par groupes d'âge et selon le degré d'utilisation, Nouveau-Brunswick, 2016

Langue maternelle	FRANÇAIS ⁴			ANGLAIS ⁵		
	Principale langue d'usage ¹	Langue utilisée régulièrement ²	Langue d'usage ³	Principale langue d'usage ¹	Langue utilisée régulièrement ²	Langue d'usage ³
Total	86,8	6,6	93,4	98,5	0,8	99,3
0 à 4 ans	94,9	3,1	98,0	98,9	0,6	99,4
5 à 9 ans	95,7	3,4	99,0	98,4	1,1	99,4
10 à 14 ans	93,6	4,4	98,0	98,3	1,0	99,3
15 à 19 ans	91,8	5,3	97,1	98,7	0,7	99,4
20 à 24 ans	88,2	6,8	95,0	98,8	0,7	99,5
25 à 29 ans	86,2	8,5	94,7	98,6	0,8	99,4
30 à 34 ans	86,6	8,5	95,1	98,4	1,0	99,4
35 à 39 ans	87,0	8,1	95,1	98,2	1,0	99,2
40 à 44 ans	85,7	8,2	93,9	98,1	1,1	99,2
45 à 49 ans	85,1	8,2	93,2	97,9	1,2	99,1
50 à 54 ans	84,8	7,6	92,4	98,3	0,9	99,2
55 à 59 ans	85,5	6,7	92,2	98,5	0,7	99,2
60 à 64 ans	84,9	6,5	91,4	98,7	0,7	99,4
65 à 69 ans	84,1	6,2	90,3	98,7	0,6	99,3
70 à 74 ans	83,8	6,1	89,9	98,8	0,5	99,3
75 à 79 ans	84,2	5,6	89,8	98,8	0,5	99,3
80 à 84 ans	85,4	4,8	90,1	98,9	0,4	99,4
85 ans et plus	85,0	4,9	89,9	99,0	0,4	99,4

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016.

1. Langue parlée le plus souvent à la maison. La rétention de la langue maternelle comme langue parlée le plus souvent à la maison est parfois aussi appelée « rétention complète » par certains auteurs.
2. Langue parlée régulièrement à la maison. La rétention de la langue maternelle comme langue parlée régulièrement à la maison est parfois aussi appelée « rétention partielle » par certains auteurs.
3. Langue parlée au moins régulièrement à la maison. La rétention de la langue maternelle comme langue parlée au moins régulièrement à la maison est parfois aussi appelée « rétention totale » par certains auteurs.
4. Comprend le français, seul ou avec l'anglais.
5. Comprend l'anglais, seul ou avec le français.

Tableau 4a. Nombre et proportion de personnes bilingues selon la langue maternelle, Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016

	1971	1981	1991	2001	2011	2016
Langue maternelle	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Français ¹	112 900	139 300	152 467	169 170	165 695	166 685
Proportion (%)	82,9	76,3	72,1	68,8	67,4	66,7
Anglais ¹	20 900	40 150	54 433	69 750	71 310	72 855
Proportion (%)	15,4	22,0	25,7	28,4	29,0	29,1
Langues non officielles ¹	500	1 550	1 600	2 090	2 660	3 270
Proportion (%)	0,4	0,8	0,8	0,9	1,1	1,3
Autres réponses	1 815	1 550	3 025	4 860	6 220	7 145
Proportion (%)	1,3	0,8	1,4	2,0	2,5	2,9
Total, Nouveau-Brunswick	136 115	182 550	211 525	245 865	245 885	249 955
Proportion (%)	100	100	100	100	100	100

Langue maternelle	Variation						
	1971 à 2001	2001 à 2011	à 2001 à 2016	2011 à 2016	à 1971 à 2016	à 2011 à 2016	à 1971 à 2016
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	%
Français ¹	56 270	(3 475)	(2 485)	990	53 785	0,6	47,6
Proportion (%)	51,3	-49,9	-60,8	24,3	47,2		
Anglais ¹	48 850	1 560	3 105	1 545	51 955	2,2	248,6
Proportion (%)	44,5	22,4	75,9	38,0	45,6		
Langues non officielles ¹	1 590	570	1 180	610	2 770	22,9	554,0
Proportion (%)	1,4	8,2	28,9	15,0	2,4		
Autres réponses	3 045	1 360	2 285	925	5 330	14,9	293,7
Proportion (%)	2,8	19,5	55,9	22,7	4,7		
Total, Nouveau-Brunswick	109 750	20	4 090	4 070	113 840	1,7	83,6
Proportion (%)	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001, 2006, 2011 et 2016.

Les totaux ne correspondent pas toujours exactement étant donné l'arrondissement aléatoire des données.

1. Comprend les réponses uniques seulement.

Tableau 4b. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle, 2001 à 2016

Langue maternelle ¹	2001		2006		2011		2016		Différence en points de pourcentage					
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	2001 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016	2001 à 2011	2006 à 2016	2001 à 2016
Français	173 985	71,9	162 640	68,5	171 770	71,4	173 630	72,7	-3,4	3,0	1,2	-0,4	4,2	0,8
Anglais	74 550	15,8	78 380	16,7	77 380	15,9	79 765	16,6	0,9	-0,9	0,7	0,0	-0,2	0,7
Langues officielles non	2 090	17,6	3 325	17,5	3 045	15,3	3 830	15,2	-0,2	-2,1	-0,1	-2,3	-2,3	-2,4
Total, Nouveau-Brunswick²	245 865	34,2	240 085	33,4	245 890	33,2	249 955	33,9	-0,8	-0,1	0,7	-0,9	0,6	-0,2

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend les réponses uniques et multiples.

2. Le total est supérieur à la somme de toutes les valeurs (français, anglais, langues non officielles) pour chaque recensement en raison des réponses multiples.

Tableau 4c. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle, 1971 à 2016

Langue maternelle ¹	1971	1981	1991	2001	2011	2016	Variation en points de pourcentage							
	%	%	%	%	%	%	1971 à 1981	1981 à 1991	1991 à 2001	2001 à 2011	2011 à 2016	1971 à 2016	2001 à 2016	
Français	52,6	60,1	62,4	71,5	71,0	72,1	7,5	2,3	9,1	-0,5	1,2	19,5	0,6	
Anglais	5,1	8,9	11,9	15,0	14,9	15,4	3,8	3,0	3,1	-0,1	0,6	10,3	0,4	
Langues non officielles	6,0	18,2	16,8	17,5	14,5	14,1	12,3	-1,5	0,7	-3,1	-0,3	8,2	-3,4	
Total, Nouveau-Brunswick	21,2	26,3	29,7	34,2	33,2	33,9	5,1	3,4	4,5	-0,9	0,7	12,7	-0,2	

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend les réponses uniques seulement.

Tableau 4d. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick par groupes d'âge et selon la langue maternelle, 2001 à 2016

Langue maternelle ¹	1971	1981	1991	2001	2006	2011	2016	Variation							
	%	%	%	%	%	%	%	1971 à 2001	2001 à 2006	2006 à 2011	2001 à 2011	2011 à 2016	1971 à 2016	2001 à 2016	
Français	52,6	60,1	62,4	71,5	n.f.	71,0	72,1	18,9	n.f.	n.f.	-0,5	1,2	19,6	0,6	
Moins de 5 ans	16,0	13,5	11,4	19,4	n.f.	20,3	24,4	3,4	n.f.	n.f.	0,9	4,1	8,5	5,0	
5 à 9 ans	23,0	29,8	26,3	33,7	n.f.	38,4	41,8	10,7	n.f.	n.f.	4,6	3,4	18,8	8,1	
10 à 14 ans	38,4	50,3	52,3	54,6	n.f.	60,3	66,5	16,2	n.f.	n.f.	5,7	6,2	28,1	11,8	
15 à 19 ans	61,9	60,4	68,0	75,3	n.f.	75,0	79,7	13,4	n.f.	n.f.	-0,3	4,7	17,9	4,4	
20 à 24 ans	69,5	72,0	71,8	84,8	n.f.	80,5	82,2	15,3	n.f.	n.f.	-4,2	1,7	12,7	-2,6	
25 à 29 ans	76,9	76,8	69,3	84,2	n.f.	82,8	82,5	7,3	n.f.	n.f.	-1,4	-0,3	5,6	-1,7	
30 à 34 ans	68,6	73,2	75,2	83,8	n.f.	83,9	84,0	15,2	n.f.	n.f.	0,1	0,1	15,4	0,2	
35 à 39 ans	62,4	74,7	72,9	78,3	n.f.	83,2	84,8	15,9	n.f.	n.f.	4,9	1,6	22,4	6,5	
40 à 44 ans	70,5	76,7	73,2	79,0	n.f.	79,8	83,1	8,5	n.f.	n.f.	0,8	3,3	12,6	4,1	
45 à 49 ans	69,3	74,2	73,6	79,5	n.f.	75,1	79,3	10,2	n.f.	n.f.	-4,4	4,3	10,0	-0,1	
50 à 54 ans	71,4	68,7	70,6	78,5	n.f.	73,8	74,1	7,1	n.f.	n.f.	-4,7	0,3	2,7	-4,4	
55 à 59 ans	54,8	71,0	70,3	78,3	n.f.	74,1	72,3	23,5	n.f.	n.f.	-4,1	-1,8	17,5	-6,0	
60 à 64 ans	67,5	66,7	64,2	73,5	n.f.	73,6	72,4	6,0	n.f.	n.f.	0,1	-1,2	4,9	-1,1	
65 ans et plus	52,3	56,4	59,2	66,6	n.f.	71,2	68,2	14,3	n.f.	n.f.	4,6	-3,0	15,9	1,6	
Anglais	5,1	8,9	11,9	15,0	16,0	14,9	15,4	9,9	1,0	-1,2	-0,1	0,6	10,3	0,4	
Moins de 5 ans	1,0	3,1	1,7	3,5	2,9	3,4	4,3	2,5	-0,6	0,6	-0,1	0,9	3,3	0,8	
5 à 9 ans	2,5	9,4	8,6	15,8	16,7	10,1	11,5	13,2	1,0	-6,6	-5,6	1,4	9,0	-4,2	
10 à 14 ans	5,3	12,3	27,7	30,5	33,2	34,0	36,3	25,2	2,7	0,8	3,5	2,4	31,0	5,8	
15 à 19 ans	9,0	12,1	33,8	34,6	35,2	32,9	35,9	25,6	0,6	-2,3	-1,7	3,0	27,0	1,3	
20 à 24 ans	4,4	9,7	19,7	30,3	30,8	26,2	27,1	25,9	0,5	-4,6	-4,2	1,0	22,7	-3,2	
25 à 29 ans	9,4	11,3	9,7	23,8	24,4	21,4	20,9	14,3	0,6	-3,0	-2,4	-0,5	11,5	-2,9	
30 à 34 ans	3,8	9,2	10,9	16,9	23,3	20,9	20,2	13,1	6,4	-2,4	4,0	-0,7	16,4	3,3	
35 à 39 ans	5,2	11,1	9,1	10,5	16,5	20,0	20,4	5,3	6,0	3,5	9,5	0,4	15,2	9,9	
40 à 44 ans	6,2	9,3	9,1	9,9	10,6	15,1	19,3	3,7	0,7	4,5	5,2	4,2	13,1	9,4	
45 à 49 ans	5,5	9,2	8,6	9,8	9,7	9,9	14,6	4,3	-0,1	0,2	0,1	4,7	9,1	4,8	
50 à 54 ans	5,6	8,8	7,5	9,6	10,2	8,8	9,4	4,0	0,7	-1,4	-0,7	0,6	3,9	-0,2	
55 à 59 ans	6,8	6,4	6,9	7,4	8,7	8,5	8,2	0,6	1,3	-0,2	1,0	-0,3	1,4	0,8	
60 à 64 ans	4,9	4,6	4,8	7,5	8,2	8,0	7,7	2,7	0,6	-0,2	0,4	-0,3	2,9	0,2	
65 ans et plus	4,2	5,2	4,1	4,6	6,8	6,7	6,1	0,4	2,2	-0,2	2,0	-0,6	1,9	1,4	
Anglais et français	n.d.	n.d.	90,5	89,9	90,2	88,8	90,4	n.d.	0,3	-1,5	-1,2	1,6	n.d.	0,5	
Moins de 5 ans	n.d.	n.d.	72,8	79,4	88,0	87,6	85,8	n.d.	8,5	-0,4	8,2	-1,8	n.d.	6,4	

5 à 9 ans	n.d.	n.d.	100	90,0	85,1	94,4	95,4	n.d.	-4,9	9,3	4,4	0,9	n.d.	5,4
10 à 14 ans	n.d.	n.d.	91,8	98,6	85,5	95,3	96,4	n.d.	-13,0	9,8	-3,2	1,1	n.d.	-2,1
15 à 19 ans	n.d.	n.d.	100	95,2	97,5	96,2	95,3	n.d.	2,4	-1,3	1,0	-0,9	n.d.	0,1
20 à 24 ans	n.d.	n.d.	85,8	90,9	94,4	90,6	93,6	n.d.	3,5	-3,8	-0,3	3,0	n.d.	2,7
25 à 29 ans	n.d.	n.d.	84,6	90,8	94,4	90,8	92,9	n.d.	3,7	-3,6	0,0	2,0	n.d.	2,1
30 à 34 ans	n.d.	n.d.	100	94,9	94,9	91,6	94,5	n.d.	0,0	-3,3	-3,3	2,9	n.d.	-0,4
35 à 39 ans	n.d.	n.d.	100	89,4	96,2	91,3	92,5	n.d.	6,8	-4,9	1,9	1,3	n.d.	3,1
40 à 44 ans	n.d.	n.d.	90,1	79,7	86,7	90,8	91,9	n.d.	7,0	4,1	11,1	1,1	n.d.	12,2
45 à 49 ans	n.d.	n.d.	100	89,9	94,4	88,9	88,6	n.d.	4,6	-5,6	-1,0	-0,3	n.d.	-1,3
50 à 54 ans	n.d.	n.d.	100	93,3	84,6	84,9	91,5	n.d.	-8,7	0,3	-8,4	6,5	n.d.	-1,9
55 à 59 ans	n.d.	n.d.	83,5	90,4	86,7	83,3	85,5	n.d.	-3,7	-3,3	-7,1	2,2	n.d.	-4,9
60 à 64 ans	n.d.	n.d.	100	100	88,4	84,6	89,5	n.d.	-11,6	-3,8	-15,4	4,9	n.d.	-10,5
65 ans et plus	n.d.	n.d.	81,0	88,6	87,5	85,2	82,8	n.d.	-1,1	-2,3	-3,5	-2,4	n.d.	-5,8
Langues non officielles	6,0	18,2	16,8	17,5	16,9	14,5	14,1	11,6	-0,6	-2,5	-3,1	-0,3	8,2	-3,4
Moins de 5 ans	0	25,0	0,0	5,6	8,4	4,2	4,0	5,6	2,8	-4,2	-1,4	-0,3	4,0	-1,7
5 à 9 ans	0	12,5	42,7	10,7	17,4	14,3	13,0	10,7	6,7	-3,1	3,6	-1,3	13,0	2,3
10 à 14 ans	0	16,7	12,4	28,0	26,0	25,3	28,6	28,0	-2,0	-0,8	-2,8	3,3	28,6	0,5
15 à 19 ans	12,5	71,4	33,3	22,4	28,8	19,7	20,9	9,9	6,4	-9,2	-2,8	1,3	8,4	-1,5
20 à 24 ans	0	6,7	17,7	17,3	13,4	15,0	17,6	17,3	-3,9	1,7	-2,2	2,6	17,6	0,3
25 à 29 ans	12,5	0,0	11,8	18,8	20,2	14,0	16,1	6,3	1,4	-6,2	-4,8	2,1	3,6	-2,7
30 à 34 ans	20	21,4	16,7	25,0	12,7	15,1	11,9	5,0	-12,3	2,4	-9,9	-3,2	-8,1	-13,1
35 à 39 ans	0	7,1	10,0	17,0	19,3	15,5	11,9	17,0	2,4	-3,8	-1,4	-3,6	11,9	-5,0
40 à 44 ans	12,5	18,8	25,0	18,0	18,5	11,9	12,8	5,5	0,5	-6,6	-6,1	0,9	0,3	-5,2
45 à 49 ans	0	12,5	36,4	19,5	17,6	13,0	11,0	19,5	-1,9	-4,6	-6,6	-1,9	11,0	-8,5
50 à 54 ans	0	23,1	22,2	14,0	18,4	13,4	13,4	14,0	4,4	-5,0	-0,6	0,0	13,4	-0,6
55 à 59 ans	0	40,0	16,0	18,3	12,0	15,4	13,3	18,3	-6,3	3,4	-2,9	-2,2	13,3	-5,0
60 à 64 ans	0	33,3	0,0	17,5	16,5	16,0	15,0	17,5	-1,0	-0,5	-1,5	-1,0	15,0	-2,5
65 ans et plus	0	10,0	8,6	12,9	13,8	14,9	12,1	12,9	0,9	1,0	1,9	-2,8	12,1	-0,9
Total	21,2	26,0	29,7	34,2	n.f.	33,2	33,9	13,0	n.f.	n.f.	-0,9	0,7	12,8	-0,2

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend les réponses uniques seulement.

n.f. : non fiable. D'après des études de certification des données, les statistiques du recensement de 2006 sur la connaissance des langues officielles pourraient sous-estimer la catégorie « français et anglais » et surestimer la catégorie « français seulement », surtout pour la population francophone et, par conséquent, pour l'ensemble de la population. Le *Guide de référence sur les langues* de Statistiques Canada fournit de plus amples renseignements sur le sujet.

n.d. : non disponible.

Tableau 4e. Connaissances des langues officielles parmi la population du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	2001	2006	2011	2016	Variation	
	%	%	%	%	2011 à 2016	2011 à 2016
Connaissance de l'anglais ¹	90,7	89,7	90,9	91,1	0,2	0,4
Connaissance du français ¹	43,4	43,6	42,2	42,5	0,3	-0,9

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend les personnes qui connaissent cette langue seulement ou avec une autre langue.

Tableau 4f. Connaissances des langues officielles parmi la population du Nouveau-Brunswick, 1971 à 2016

	1971	1981	1991	1996	2001	2006	2011	2016
	%	%	%	%	%	%	%	%
Connaissance des langues officielles								
Français ¹	37,4	39,4	42,0	42,6	43,4	43,6	42,2	42,5
Anglais ¹	84,0	87,0	87,4	89,9	90,7	89,6	90,9	91,1
Français et anglais ¹	21,5	26,5	29,5	32,6	34,2	33,4	33,2	33,9
Ni français ni anglais	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend toutes les personnes qui ont déclaré connaître cette langue seulement ou avec une autre langue non officielle.

Tableau 4g. Population selon sa connaissance des langues officielles, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	2001	2006	2011	2016	Variation
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	2001 à 2016
Population de la province¹	719 710	719 650	739 900	736 280	16 570
Français ²	312 280	313 839	312 265	313 100	820
Anglais ²	652 860	645 131	672 560	670 770	17 910
Français et anglais ²	245 865	240 086	245 885	249 955	4 090
Ni français ni anglais	430	766	955	2 370	1 940

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Le nombre total des personnes qui connaissent l'une ou l'autre des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick ne correspond pas à la population totale de la province, car une personne peut connaître plus d'une langue officielle.

2. Comprend toutes les personnes qui ont déclaré connaître cette ou ces langues seulement ou avec une autre langue non officielle.

Tableau 5a. Répartition des travailleurs¹ du Nouveau-Brunswick selon les langues parlées au travail, 2001 à 2016

Langue parlée au travail	2001		2006		2011		2016		Variation, 2001 à 2016		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Points de %
Le plus souvent											
Anglais ²	292 770	72,4	304 445	73,0	317 615	74,1	305 245	73,8	12 475	4,3	1,4
Français ²	94 205	23,3	99 085	23,7	93 985	21,9	89 240	21,6	-4 965	-5,3	-1,7
Anglais et français ²	16 465	4,1	12 740	3,1	16 470	3,8	18 090	4,4	1 625	9,9	0,3
Langue non officielle ³	820	0,2	1 040	0,2	725	0,2	1 110	0,3	290	35,4	0,1
Total	404 255	100	417 315	100	428 790	100	413 695	100	9 440	2,3	
Autre langue parlée régulièrement											
Anglais ²	45 525	11,3	50 410	12,1	45 665	10,6	44 975	10,9	-550	-1,2	-0,4
Français ²	39 115	9,7	44 530	10,7	43 375	10,1	44 575	10,8	5 460	14,0	1,1
Langue non officielle ³	1 430	0,4	1 540	0,4	1 565	0,4	2 090	0,5	660	46,2	0,2
Langue au moins régulièrement parlée⁴											
Anglais ²	354 760	87,8	367 595	88,1	379 750	88,6	368 310	89,0	13 550	3,8	1,3
Français ²	149 785	37,1	156 355	37,5	153 830	35,9	151 905	36,7	2 120	1,4	-0,3
Anglais et français ²	101 115	25,0	107 690	25,8	105 510	24,6	107 640	26,0	6 525	6,5	1,0
Langue non officielle ³	2 250	0,6	2 580	0,6	2 290	0,5	3 200	0,8	950	42,2	0,2

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend la population de 15 ans et plus qui a travaillé depuis l'année précédant le recensement (comprend les personnes inactives et les chômeurs pendant la semaine de référence, mais qui ont travaillé dans l'année précédente).
2. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue, avec ou sans une langue non officielle.
3. Comprend les répondants qui ont déclaré une langue non officielle comme langue parlée principalement ou comme seule langue parlée régulièrement au travail.
4. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le plus souvent ou régulièrement cette langue ou ces langues au travail, avec ou sans une autre langue.

Tableau 5b. Langues parlées au travail¹ par principales industries, Nouveau-Brunswick, 2016

	Langue parlée le plus souvent au travail								Langue parlée au moins régulièrement au travail ⁴					
	Total ³		Français ²		Anglais ²		Bilingue ²		Français ²		Anglais ²		Bilingue ²	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Total	413 695		89 245	21,6	305 245	73,8	18 090	4,4	151 915	36,7	368 315	89	107 650	26
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	17 455		6 475	37,1	10 525	60,3	320	1,8	7 295	41,8	12 395	71	2 370	13,6
111 - 112 Fermes	7 915		2 100	26,5	5 665	71,6	125	1,6	2 440	30,8	6 405	80,9	955	12,1
113 Foresterie et exploitation forestière	2 975		1 150	38,7	1 745	58,7	75	2,5	1 365	45,9	2 135	71,8	530	17,8
114 Pêche, chasse et piégeage	5 245		2 740	52,2	2 330	44,4	85	1,6	2 915	55,6	2 885	55	645	12,3
115 Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1 315		490	37,3	785	59,7	40	3	575	43,7	970	73,8	230	17,5
21 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	4 785		695	14,5	3 930	82,1	155	3,2	1 390	29	4 335	90,6	945	19,7
211 Extraction de pétrole et de gaz	1 205		0	0	1 165	96,7	25	2,1	200	16,6	1 190	98,8	200	16,6
212 Extraction minière et exploitation en carrière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)	1 890		635	33,6	1 180	62,4	70	3,7	865	45,8	1 465	77,5	445	23,5
213 Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière	1 690		55	3,3	1 585	93,8	55	3,3	325	19,2	1 670	98,8	300	17,8
22 Services publics	3 540		210	5,9	3 205	90,5	130	3,7	715	20,2	3 510	99,2	680	19,2
221 Services publics	3 540		205	5,8	3 200	90,4	130	3,7	710	20,1	3 510	99,2	685	19,4
23 Construction	31 045		6 940	22,4	22 830	73,5	1 180	3,8	10 985	35,4	27 735	89,3	7 770	25
236 Construction de bâtiments	8 135		2 030	25	5 740	70,6	335	4,1	3 030	37,2	7 050	86,7	1 975	24,3
237 Travaux de génie civil	5 365		1 190	22,2	3 945	73,5	220	4,1	1 905	35,5	4 785	89,2	1 335	24,9
238 Entrepreneurs spécialisés	17 545		3 715	21,2	13 140	74,9	625	3,6	6 045	34,5	15 890	90,6	4 455	25,4
31-33 Fabrication	35 250		11 630	33	22 240	63,1	1 305	3,7	15 750	44,7	27 810	78,9	8 385	23,8
311 Fabrication d'aliments	12 825		5 285	41,2	7 010	54,7	510	4	6 470	50,4	9 060	70,6	2 725	21,2
312 Fabrication de boissons et de produits du tabac	690		55	8	625	90,6	15	2,2	205	29,7	665	96,4	175	25,4
313 Usines de textiles	60		0	0	60	100	0	0	0	0	60	100	0	0
314 Usines de produits textiles	190		15	7,9	165	86,8	10	5,3	35	18,4	190	100	35	18,4
315 Fabrication de vêtements	160		60	37,5	95	59,4	0	0	60	37,5	115	71,9	20	12,5
316 Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	40		0	0	35	87,5	0	0	0	0	35	87,5	0	0
321 Fabrication de produits en bois	5 120		2 440	47,7	2 530	49,4	155	3	2 795	54,6	3 460	67,6	1 130	22,1
322 Fabrication du papier	3 160		430	13,6	2 645	83,7	85	2,7	885	28	3 005	95,1	730	23,1
323 Impression et activités connexes de soutien	395		105	26,6	265	67,1	25	6,3	160	40,5	360	91,1	125	31,6
324 Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1 180		60	5,1	1 105	93,6	20	1,7	235	19,9	1 155	97,9	205	17,4
325 Fabrication de produits chimiques	645		165	25,6	435	67,4	40	6,2	285	44,2	540	83,7	185	28,7
326 Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	1 090		405	37,2	625	57,3	50	4,6	535	49,1	870	79,8	325	29,8
327 Fabrication de produits minéraux non métalliques	985		345	35	630	64	10	1	380	38,6	745	75,6	140	14,2
331 Première transformation des métaux	770		160	20,8	545	70,8	60	7,8	360	46,8	730	94,8	325	42,2
332 Fabrication de produits métalliques	2 555		645	25,2	1 785	69,9	120	4,7	1 105	43,2	2 280	89,2	835	32,7

333 Fabrication de machines	1 260	225	17,9	985	78,2	50	4	460	36,5	1 160	92,1	360	28,6
334 Fabrication de produits informatiques et électroniques	510	20	3,9	485	95,1	0	0	80	15,7	485	95,1	60	11,8
335 Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	190	30	15,8	160	84,2	0	0	40	21,1	175	92,1	25	13,2
336 Fabrication de matériel de transport	880	145	16,5	705	80,1	20	2,3	240	27,3	795	90,3	165	18,8
337 Fabrication de meubles et de produits connexes	1 070	415	38,8	600	56,1	50	4,7	555	51,9	870	81,3	360	33,6
339 Activités diverses de fabrication	1 460	625	42,8	760	52,1	80	5,5	845	57,9	1 060	72,6	440	30,1
41 Commerce de gros	11 810	1 410	11,9	9 895	83,8	455	3,9	3 430	29	11 265	95,4	2 935	24,9
411 Grossistes-marchands de produits agricoles	50	10	20	40	80	0	0	20	40	50	100	20	40
412 Grossistes-marchands de pétrole et de produits pétroliers	1 160	60	5,2	1 080	93,1	20	1,7	165	14,2	1 160	100	165	14,2
413 Grossistes-marchands de produits alimentaires, de boissons et de tabac	2 225	295	13,3	1 825	82	95	4,3	655	29,4	2 085	93,7	525	23,6
414 Grossistes-marchands d'articles personnels et ménagers	740	100	13,5	585	79,1	60	8,1	330	44,6	700	94,6	285	38,5
415 Grossistes-marchands de véhicules automobiles et de pièces et d'accessoires de véhicules automobiles	1 105	135	12,2	940	85,1	30	2,7	330	29,9	1 080	97,7	305	27,6
416 Grossistes-marchands de matériaux et fournitures de construction	1 600	160	10	1 380	86,3	55	3,4	460	28,8	1 545	96,6	410	25,6
417 Grossistes-marchands de machines, de matériel et de fournitures	3 305	395	12	2 765	83,7	135	4,1	950	28,7	3 190	96,5	845	25,6
418 Grossistes-marchands de produits divers	1 195	190	15,9	930	77,8	60	5	360	30,1	1 095	91,6	275	23
419 Commerce électronique de gros entre entreprises, et agents et courtiers	440	75	17	345	78,4	10	2,3	170	38,6	390	88,6	130	29,5
44-45 Commerce de détail	51 085	9 365	18,3	38 870	76,1	2 750	5,4	17 750	34,7	47 290	92,6	14 055	27,5
441 Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles	6 750	1 120	16,6	5 220	77,3	400	5,9	2 255	33,4	6 405	94,9	1 920	28,4
442 Magasins de meubles et d'accessoires de maison	1 475	280	19	1 060	71,9	125	8,5	610	41,4	1 385	93,9	530	35,9
443 Magasins d'appareils électroniques et ménagers	1 140	150	13,2	945	82,9	45	3,9	375	32,9	1 090	95,6	325	28,5
444 Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage	4 070	865	21,3	3 020	74,2	180	4,4	1 380	33,9	3 790	93,1	1 105	27,1
445 Magasins d'alimentation	12 990	2 790	21,5	9 510	73,2	640	4,9	4 685	36,1	11 550	88,9	3 295	25,4
446 Magasins de produits de santé et de soins personnels	5 510	1 075	19,5	4 075	74	355	6,4	2 010	36,5	5 190	94,2	1 695	30,8
447 Stations-service	2 635	545	20,7	1 930	73,2	160	6,1	920	34,9	2 460	93,4	745	28,3
448 Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	3 880	725	18,7	2 905	74,9	235	6,1	1 585	40,9	3 595	92,7	1 315	33,9
451 Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres	1 685	235	13,9	1 360	80,7	80	4,7	685	40,7	1 605	95,3	615	36,5
452 Magasins de marchandises diverses	6 925	990	14,3	5 570	80,4	360	5,2	2 055	29,7	6 445	93,1	1 580	22,8

453 Magasins de détail divers	2 675	435	16,3	2 140	80	95	3,6	840	31,4	2 480	92,7	650	24,3
454 Détaillants hors magasin	1 360	145	10,7	1 135	83,5	70	5,1	335	24,6	1 290	94,9	275	20,2
48-49 Transport et entreposage	19 260	2 510	13	16 015	83,2	695	3,6	5 245	27,2	17 960	93,3	3 985	20,7
481 Transport aérien	580	35	6	480	82,8	60	10,3	255	44	565	97,4	245	42,2
482 Transport ferroviaire	595	60	10,1	470	79	75	12,6	255	42,9	580	97,5	230	38,7
483 Transport par eau	425	20	4,7	400	94,1	0	0	40	9,4	400	94,1	20	4,7
484 Transport par camion	8 600	1 380	16	6 905	80,3	305	3,5	2 480	28,8	7 890	91,7	1 780	20,7
485 Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	1 640	245	14,9	1 345	82	45	2,7	425	25,9	1 435	87,5	225	13,7
486 Transport par pipeline	20	0	0	20	100	0	0	0	0	20	100	0	0
487 Transport de tourisme et d'agrément	40	15	37,5	25	62,5	0	0	15	37,5	35	87,5	10	25
488 Activités de soutien au transport	2 615	315	12	2 235	85,5	55	2,1	580	22,2	2 470	94,5	445	17
491 Services postaux	1 870	345	18,4	1 445	77,3	75	4	590	31,6	1 735	92,8	460	24,6
492 Messageries et services de messagers	2 005	90	4,5	1 855	92,5	55	2,7	435	21,7	1 960	97,8	395	19,7
493 Entreposage	870	20	2,3	825	94,8	30	3,4	190	21,8	875	100,6	190	21,8
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	7 210	1 045	14,5	5 820	80,7	335	4,6	2 485	34,5	6 775	94	2 060	28,6
511 Éditeur (sauf par Internet)	1 250	200	16	1 025	82	25	2	340	27,2	1 140	91,2	230	18,4
512 Industries du film et de l'enregistrement sonore	565	130	23	405	71,7	20	3,5	260	46	515	91,2	220	38,9
515 Radiotélévision (sauf par Internet)	690	275	39,9	405	58,7	10	1,4	330	47,8	565	81,9	205	29,7
517 Télécommunications	3 445	200	5,8	3 020	87,7	215	6,2	1 085	31,5	3 410	99	1 060	30,8
518 Traitement de données, hébergement de données et services connexes	320	10	3,1	310	96,9	10	3,1	40	12,5	320	100	30	9,4
519 Autres services d'information	945	235	24,9	645	68,3	60	6,3	450	47,6	815	86,2	325	34,4
52 Finance et assurances	13 175	2 605	19,8	9 750	74	810	6,1	5 390	40,9	12 305	93,4	4 530	34,4
521 Autorités monétaires - banque centrale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
522 Intermédiation financière et activités connexes	5 810	1 590	27,4	3 830	65,9	390	6,7	2 550	43,9	5 145	88,6	1 885	32,4
523 Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes	1 140	160	14	930	81,6	45	3,9	370	32,5	1 090	95,6	325	28,5
524 Sociétés d'assurance et activités connexes	6 155	850	13,8	4 935	80,2	375	6,1	2 430	39,5	6 015	97,7	2 285	37,1
526 Fonds et autres instruments financiers	75	0	0	65	86,7	10	13,3	35	46,7	85	113,3	45	60
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	4 275	490	11,5	3 670	85,8	105	2,5	1 020	23,9	4 090	95,7	845	19,8
531 Services immobiliers	3 380	385	11,4	2 900	85,8	85	2,5	780	23,1	3 230	95,6	640	18,9
532 Services de location et de location à bail	870	100	11,5	750	86,2	20	2,3	230	26,4	830	95,4	190	21,8
533 Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)	30	10	33,3	15	50	0	0	10	33,3	25	83,3	10	33,3
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	18 785	2 420	12,9	15 610	83,1	670	3,6	5 190	27,6	18 010	95,9	4 505	24
541 Services professionnels, scientifiques et techniques	18 785	2 420	12,9	15 610	83,1	670	3,6	5 185	27,6	18 010	95,9	4 495	23,9
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	380	30	7,9	340	89,5	10	2,6	65	17,1	365	96,1	50	13,2
551 Gestion de sociétés et d'entreprises	380	30	7,9	340	89,5	10	2,6	70	18,4	365	96,1	55	14,5

56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	21 015	2 310	11	17 615	83,8	1 055	5	5 220	24,8	19 910	94,7	4 150	19,7
561 Services administratifs et services de soutien	19 890	2 100	10,6	16 740	84,2	1 025	5,2	4 910	24,7	18 895	95	3 940	19,8
562 Services de gestion des déchets et d'assainissement	1 120	205	18,3	885	79	35	3,1	310	27,7	1 035	92,4	220	19,6
61 Services d'enseignement	28 670	9 065	31,6	19 010	66,3	535	1,9	11 385	39,7	22 265	77,7	5 040	17,6
611 Services d'enseignement	28 675	9 055	31,6	19 010	66,3	530	1,8	11 370	39,7	22 265	77,6	5 040	17,6
62 Soins de santé et assistance sociale	55 135	15 620	28,3	36 815	66,8	2 585	4,7	23 315	42,3	48 425	87,8	16 720	30,3
621 Services de soins ambulatoires	12 815	3 085	24,1	8 985	70,1	720	5,6	5 220	40,7	11 915	93	4 345	33,9
622 Hôpitaux	18 100	5 490	30,3	11 580	64	990	5,5	8 895	49,1	16 750	92,5	7 585	41,9
623 Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	12 715	4 220	33,2	8 080	63,5	410	3,2	5 215	41	10 120	79,6	2 625	20,6
624 Assistance sociale	11 500	2 830	24,6	8 175	71,1	465	4	3 985	34,7	9 640	83,8	2 155	18,7
71 Arts, spectacles et loisirs	7 400	1 330	18	5 680	76,8	375	5,1	2 740	37	6 815	92,1	2 170	29,3
711 Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes	1 580	295	18,7	1 210	76,6	65	4,1	520	32,9	1 425	90,2	375	23,7
712 Établissements du patrimoine	1 175	360	30,6	735	62,6	85	7,2	605	51,5	1 075	91,5	500	42,6
713 Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries	4 640	670	14,4	3 735	80,5	235	5,1	1 625	35	4 325	93,2	1 310	28,2
72 Services d'hébergement et de restauration	28 995	5 140	17,7	22 245	76,7	1 450	5	9 805	33,8	26 475	91,3	7 445	25,7
721 Services d'hébergement	5 195	835	16,1	4 035	77,7	310	6	1 845	35,5	4 775	91,9	1 440	27,7
722 Services de restauration et débits de boissons	23 800	4 305	18,1	18 205	76,5	1 145	4,8	7 960	33,4	21 700	91,2	6 005	25,2
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	19 190	4 455	23,2	13 830	72,1	835	4,4	6 850	35,7	16 765	87,4	4 495	23,4
811 Réparation et entretien	6 450	1 625	25,2	4 550	70,5	280	4,3	2 370	36,7	5 740	89	1 655	25,7
812 Services personnels et services de blanchissage	5 770	1 325	23	4 090	70,9	345	6	2 125	36,8	5 155	89,3	1 520	26,3
813 Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	5 660	1 240	21,9	4 210	74,4	175	3,1	2 010	35,5	4 810	85	1 195	21,1
814 Ménages privés	1 305	270	20,7	985	75,5	40	3,1	350	26,8	1 055	80,8	110	8,4
91 Administrations publiques	35 240	5 515	15,6	27 365	77,7	2 330	6,6	15 915	45,2	33 830	96	14 535	41,2
911 Administration publique fédérale	18 760	2 450	13,1	14 865	79,2	1 440	7,7	8 765	46,7	18 315	97,6	8 325	44,4
912 Administrations publiques provinciales et territoriales	9 790	1 715	17,5	7 445	76	635	6,5	4 725	48,3	9 355	95,6	4 285	43,8
913 Administrations publiques locales, municipales et régionales	6 225	1 330	21,4	4 640	74,5	245	3,9	2 385	38,3	5 700	91,6	1 870	30
914 Administrations publiques autochtones	445	0	0	420	94,4	0	0	15	3,4	445	100	40	9

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. La population selon la langue au travail est calculée selon la population de 15 ans et plus ayant travaillé depuis l'année précédente au recensement.

2. Comprend les répondants ayant déclaré cette langue (ou ces langues) avec ou sans une autre langue non officielle.

3. Le total est supérieur à la somme de toutes les valeurs (Anglais, Français et Bilingue) dans cette même catégorie puisque que nous n'avons pas indiqué les gens qui ont répondu Langue non officielle.

4. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le plus souvent ou régulièrement cette langue ou ces langues au travail, avec ou sans une autre langue.

Tableau 5c. Langues parlées au travail¹ au Nouveau-Brunswick selon les principaux groupes de professions au Nouveau-Brunswick, 2016

	Langue utilisée le plus souvent au travail								Langue utilisée au moins régulièrement					
	Total ³		Français ²		Anglais ²		Bilingue ²		Français ²		Anglais ²		Bilingue ²	
	Nbres		Nbres	%	Nbres	%	Nbres	%	Nbres	%	Nbres	%	Nbres	%
Total	413 695		89 245	21,6	305 245	73,8	18 090	4,4	151 915	36,7	368 315	89,0	107 650	26,0
a. Gestion	35 860		5 900	16,5	28 295	78,9	1 455	4,1	12 265	34,2	33 765	94,2	10 380	28,9
00 Cadres supérieurs	3 425		725	21,2	2 525	73,7	130	3,8	1 390	40,6	3 185	93,0	1 195	34,9
01-05 Cadres intermédiaires spécialisés	11 080		1 760	15,9	8 860	80,0	410	3,7	4 075	36,8	10 420	94,0	3 465	31,3
06 Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle	13 910		2 165	15,6	10 940	78,6	730	5,2	4 650	33,4	13 300	95,6	4 115	29,6
07-09 Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique	7 450		1 250	16,8	5 965	80,1	190	2,6	2 150	28,9	6 865	92,1	1 610	21,6
b. Personnel professionnel	60 630		13 670	22,5	44 265	73,0	2 510	4,1	24 605	40,6	54 860	90,5	19 020	31,4
11 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	9 800		1 645	16,8	7 705	78,6	425	4,3	3 860	39,4	9 280	94,7	3 365	34,3
21 Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	9 835		925	9,4	8 560	87,0	300	3,1	2 565	26,1	9 600	97,6	2 380	24,2
30 Personnel professionnel en soins infirmiers	8 745		2 465	28,2	5 855	67,0	425	4,9	4 145	47,4	8 190	93,7	3 590	41,1
31 Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	5 320		1 275	24,0	3 730	70,1	315	5,9	2 365	44,5	5 085	95,6	2 130	40,0
40 Personnel professionnel en services d'enseignement	14 775		4 940	33,4	9 435	63,9	345	2,3	6 515	44,1	11 465	77,6	3 260	22,1
41 Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	9 290		1 725	18,6	6 980	75,1	560	6,0	4 020	43,3	8 635	92,9	3 390	36,5
51 Personnel professionnel des arts et de la culture	2 870		695	24,2	2 005	69,9	150	5,2	1 135	39,5	2 610	90,9	895	31,2
c. Personnel technique et paraprofessionnel	41 030		7 735	18,9	31 410	76,6	1 815	4,4	14 580	35,5	37 720	91,9	11 340	27,6
22 Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	12 095		1 575	13,0	10 050	83,1	455	3,8	3 595	29,7	11 645	96,3	3 160	26,1
32 Personnel technique des soins de santé	9 425		2 325	24,7	6 580	69,8	510	5,4	3 950	41,9	8 785	93,2	3 320	35,2
42 Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	8 040		2 240	27,9	5 485	68,2	275	3,4	3 025	37,6	6 525	81,2	1 550	19,3
43 Personnel des services de protection publique de première ligne	6 075		455	7,5	5 310	87,4	305	5,0	1 925	31,7	5 985	98,5	1 840	30,3
52 Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	5 395		1 140	21,1	3 995	74,1	265	4,9	2 080	38,6	4 800	89,0	1 480	27,4
d. Administration et soutien administratif	47 755		9 120	19,1	36 030	75,4	2 540	5,3	18 075	37,8	44 675	93,6	15 060	31,5
12 Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	20 130		4 660	23,1	14 340	71,2	1 105	5,5	8 535	42,4	18 625	92,5	7 055	35,0
13 Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	3 810		620	16,3	3 020	79,3	160	4,2	1 245	32,7	3 555	93,3	1 000	26,2
14 Personnel de soutien de bureau	16 625		2 750	16,5	12 890	77,5	960	5,8	6 025	36,2	15 730	94,6	5 155	31,0
15 Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	7 195		1 095	15,2	5 775	80,3	325	4,5	2 280	31,7	6 770	94,1	1 855	25,8
e. Ventes	41 160		6 880	16,7	31 830	77,3	2 400	5,8	14 430	35,1	38 465	93,5	11 785	28,6
62 Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	7 425		780	10,5	6 240	84,0	410	5,5	2 165	29,2	7 275	98,0	2 010	27,1

64 Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	16 895	2 565	15,2	13 315	78,8	990	5,9	5 985	35,4	15 935	94,3	5 050	29,9
66 Personnel de soutien des ventes	16 840	3 535	21,0	12 285	73,0	1 000	5,9	6 285	37,3	15 270	90,7	4 735	28,1
f.Services personnels et services d'information de la clientèle	83 220	17 765	21,3	61 195	73,5	3 970	4,8	28 805	34,6	72 605	87,2	18 480	22,2
34 Personnel de soutien des services de santé	9 070	2 875	31,7	5 810	64,1	380	4,2	3 725	41,1	7 345	81,0	2 005	22,1
44 Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	11 810	2 535	21,5	8 920	75,5	325	2,8	3 585	30,4	9 790	82,9	1 595	13,5
63 Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés	13 850	3 290	23,8	9 865	71,2	580	4,2	4 760	34,4	11 795	85,2	2 820	20,4
65 Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	22 670	3 290	14,5	17 615	77,7	1 740	7,7	8 215	36,2	21 500	94,8	7 070	31,2
67 Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	25 820	5 775	22,4	18 990	73,5	950	3,7	8 525	33,0	22 185	85,9	4 995	19,3
g.Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	33 665	7 520	22,3	24 815	73,7	1 260	3,7	12 020	35,7	30 150	89,6	8 575	25,5
72 Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	21 265	4 870	22,9	15 490	72,8	855	4,0	7 710	36,3	18 955	89,1	5 450	25,6
73 Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	12 400	2 655	21,4	9 330	75,2	400	3,2	4 310	34,8	11 195	90,3	3 120	25,2
h.Ouvriers et manoeuvres en transport et construction	32 520	7 130	21,9	24 285	74,7	1 060	3,3	10 760	33,1	28 205	86,7	6 490	20,0
74 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	5 520	780	14,1	4 505	81,6	225	4,1	1 530	27,7	5 085	92,1	1 105	20,0
75 Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	19 130	4 265	22,3	14 315	74,8	545	2,8	6 325	33,1	16 555	86,5	3 755	19,6
76 Personnel de soutien des métiers, manoeuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	7 870	2 085	26,5	5 465	69,4	295	3,7	2 925	37,2	6 565	83,4	1 645	20,9
i.Ressources naturelles, agriculture et production connexe	17 215	5 570	32,4	11 225	65,2	315	1,8	6 540	38,0	12 765	74,2	2 195	12,8
82 Superviseurs et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe	6 175	2 550	41,3	3 430	55,5	105	1,7	2 935	47,5	4 070	65,9	920	14,9
84 Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	5 905	2 035	34,5	3 775	63,9	85	1,4	2 275	38,5	4 255	72,1	635	10,8
86 Manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	5 130	985	19,2	4 020	78,4	125	2,4	1 325	25,8	4 440	86,5	635	12,4
j.Fabrication et services d'utilité publique	20 640	7 950	38,5	11 895	57,6	755	3,7	9 810	47,5	15 090	73,1	4 300	20,8
92 Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs de poste central de contrôle	3 535	645	18,2	2 745	77,7	145	4,1	1 085	30,7	3 215	90,9	765	21,6
94 Opérateurs de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication et autre personnel assimilé	6 105	2 420	39,6	3 440	56,3	235	3,8	2 945	48,2	4 390	71,9	1 240	20,3
95 Monteurs dans la fabrication	2 050	765	37,3	1 205	58,8	75	3,7	970	47,3	1 570	76,6	495	24,1
96 Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	8 950	4 115	46,0	4 505	50,3	305	3,4	4 805	53,7	5 915	66,1	1 795	20,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. La population selon la langue au travail est calculée selon la population de 15 ans et plus ayant travaillé depuis l'année précédente au recensement.

2. Comprend les répondants ayant déclaré cette langue (ou ces langues) avec ou sans une autre langue non officielle.

3. Le total est supérieur à la somme de toutes les valeurs (Anglais, Français et Bilingue) dans cette même catégorie puisque que nous n'avons pas indiqué les gens qui ont répondu Langue non officielle.

4. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le plus souvent ou régulièrement cette langue ou ces langues au travail, avec ou sans une autre langue.

Tableau 5d. Répartition des travailleurs¹ du Nouveau-Brunswick qui parlent principalement le français à la maison, par secteurs industriels et selon la principale langue parlée au travail, 2016

	TOTAL	Total,		Langue parlée le plus souvent au travail						Français
	N.-B.	francophones ²		Français ³		Anglais ³		Bilingue ³		+bilingue
	Nbre	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	%
Total - Industrie - Système de classification des industries (SCIAN) 2012	339 050	93 560	27,6	64 925	69,4	19 520	20,9	9 115	9,7	79
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11 565	4 350	37,6	4 020	92,4	215	4,9	115	2,6	95
111 - 112 Fermes (111 et 112)	5 875	1 510	25,7	1 355	89,7	100	6,6	50	3,3	93
1125 Aquaculture	865	175	20,2	160	91,4	0	0,0	15	8,6	100
113 Foresterie et exploitation forestière	1 495	615	41,1	525	85,4	50	8,1	40	6,5	92
114 Pêche, chasse et piégeage	3 515	2 025	57,6	1 960	96,8	40	2,0	30	1,5	98
115 Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	685	205	29,9	175	85,4	25	12,2	10	4,9	90
21 Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	3 250	920	28,3	435	47,3	410	44,6	75	8,2	55
211 Extraction de pétrole et de gaz	950	185	19,5	10	5,4	160	86,5	20	10,8	16
212 Extraction minière et exploitation en carrière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)	1 335	560	41,9	410	73,2	115	20,5	35	6,3	79
213 Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière	960	185	19,3	20	10,8	140	75,7	25	13,5	24
22 Services publics	3 170	445	14,0	155	34,8	215	48,3	70	15,7	51
23 Construction	20 825	6 175	29,7	3 855	62,4	1 665	27,0	655	10,6	73
236 Construction de bâtiments	5 630	1 705	30,3	1 150	67,4	365	21,4	190	11,1	79
237 Travaux de génie civil	2 955	980	33,2	510	52,0	355	36,2	115	11,7	64
238 Entrepreneurs spécialisés	12 235	3 495	28,6	2 200	62,9	940	26,9	355	10,2	73
31-33 Fabrication	28 715	11 175	38,9	8 605	77,0	1 840	16,5	735	6,6	84
311 Fabrication d'aliments	9 690	4 300	44,4	3 640	84,7	400	9,3	260	6,0	91
3117 Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	5 320	3 220	60,5	2 945	91,5	130	4,0	145	4,5	96
312 Fabrication de boissons et de produits du tabac	580	100	17,2	35	35,0	55	55,0	10	10,0	45
315 Fabrication de vêtements	135	50	37,0	45	90,0	0	0,0	10	20,0	110
321 Fabrication de produits en bois	4 360	2 170	49,8	1 960	90,3	115	5,3	90	4,1	94
322 Fabrication du papier	2 850	685	24,0	380	55,5	265	38,7	45	6,6	62
323 Impression et activités connexes de soutien	320	100	31,3	65	65,0	15	15,0	15	15,0	80
324 Fabrication de produits du pétrole et du charbon	945	170	18,0	35	20,6	125	73,5	10	5,9	26
325 Fabrication de produits chimiques	565	170	30,1	125	73,5	35	20,6	15	8,8	82
326 Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	950	435	45,8	360	82,8	45	10,3	30	6,9	90
327 Fabrication de produits minéraux non métalliques	835	285	34,1	250	87,7	20	7,0	10	3,5	91
331 Première transformation des métaux	675	265	39,3	140	52,8	85	32,1	35	13,2	66
332 Fabrication de produits métalliques	2 120	880	41,5	510	58,0	295	33,5	75	8,5	66
333 Fabrication de machines	1 085	295	27,2	175	59,3	90	30,5	30	10,2	69
334 Fabrication de produits informatiques et électroniques	455	55	12,1	15	27,3	35	63,6	10	18,2	45
336 Fabrication de matériel de transport	745	180	24,2	105	58,3	70	38,9	10	5,6	64

337 Fabrication de meubles et de produits connexes	900	445	49,4	340	76,4	65	14,6	40	9,0	85
339 Activités diverses de fabrication	1 145	535	46,7	395	73,8	100	18,7	40	7,5	81
41 Commerce de gros	10 500	2 055	19,6	1 030	50,1	785	38,2	245	11,9	62
44-45 Commerce de détail	42 960	10 430	24,3	7 110	68,2	1 875	18,0	1 445	13,9	82
441 Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles	5 965	1 530	25,6	885	57,8	415	27,1	225	14,7	73
442 Magasins de meubles et d'accessoires de maison	1 280	370	28,9	215	58,1	80	21,6	75	20,3	78
443 Magasins d'appareils électroniques et ménagers	975	215	22,1	105	48,8	85	39,5	20	9,3	58
444 Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage	3 575	920	25,7	715	77,7	115	12,5	90	9,8	88
445 Magasins d'alimentation	10 835	2 810	25,9	2 145	76,3	330	11,7	335	11,9	88
446 Magasins de produits de santé et de soins personnels	4 850	1 235	25,5	840	68,0	175	14,2	215	17,4	85
447 Stations-service	2 185	575	26,3	445	77,4	55	9,6	80	13,9	91
448 Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	2 995	825	27,5	520	63,0	180	21,8	125	15,2	78
451 Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres	1 380	315	22,8	165	52,4	90	28,6	55	17,5	70
452 Magasins de marchandises diverses	5 745	1 055	18,4	700	66,4	215	20,4	135	12,8	79
453 Magasins de détail divers	2 115	415	19,6	285	68,7	85	20,5	45	10,8	80
454 Détaillants hors magasin	1 055	170	16,1	90	52,9	40	23,5	40	23,5	76
48-49 Transport et entreposage	15 975	3 305	20,7	1 710	51,7	1 255	38,0	340	10,3	62
481 Transport aérien	530	95	17,9	20	21,1	65	68,4	10	10,5	32
482 Transport ferroviaire	480	160	33,3	45	28,1	75	46,9	40	25,0	53
483 Transport par eau	340	35	10,3	10	28,6	35	###	0	0,0	29
484 Transport par camion	6 960	1 620	23,3	890	54,9	565	34,9	170	10,5	65
485 Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	1 325	265	20,0	195	73,6	60	22,6	10	3,8	77
488 Activités de soutien au transport	2 110	365	17,3	210	57,5	120	32,9	25	6,8	64
491 Services postaux	1 615	375	23,2	265	70,7	70	18,7	40	10,7	81
492 Messageries et services de messagers	1 820	235	12,9	60	25,5	155	66,0	20	8,5	34
493 Entreposage	760	150	19,7	15	10,0	110	73,3	20	13,3	23
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	6 235	1 460	23,4	830	56,8	510	34,9	120	8,2	65
511 Édition (sauf par Internet)	1 040	260	25,0	160	61,5	90	34,6	0	0,0	62
512 Industries du film et de l'enregistrement sonore	415	120	28,9	85	70,8	20	16,7	15	12,5	83
5121 Industries du film et de vidéo	400	115	28,8	80	69,6	20	17,4	15	13,0	83
515 Radiotélévision (sauf par Internet)	605	260	43,0	240	92,3	20	7,7	10	3,8	96
517 Télécommunications	3 120	580	18,6	160	27,6	335	57,8	80	13,8	41
519 Autres services d'information	765	225	29,4	180	80,0	20	8,9	20	8,9	89
52 Finance et assurances	12 030	3 555	29,6	2 140	60,2	980	27,6	440	12,4	73
522 Intermédiation financière et activités connexes	5 290	1 810	34,2	1 325	73,2	280	15,5	205	11,3	85
524 Sociétés d'assurance et activités connexes	5 670	1 495	26,4	680	45,5	600	40,1	210	14,0	60
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	3 525	570	16,2	320	56,1	195	34,2	55	9,6	66
531 Services immobiliers	2 850	460	16,1	265	57,6	150	32,6	45	9,8	67
532 Services de location et de location à bail	655	105	16,0	55	52,4	50	47,6	0	0,0	52

54 Services professionnels, scientifiques et techniques	16 120	3 300	20,5	1 905	57,7	1 065	32,3	325	9,8	68
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	320	30	9,4	10	33,3	15	50,0	0	0,0	33
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	16 195	2 655	16,4	1 450	54,6	775	29,2	430	16,2	71
561 Services administratifs et services de soutien	15 235	2 430	16,0	1 285	52,9	740	30,5	405	16,7	70
562 Services de gestion des déchets et d'assainissement	965	220	22,8	165	75,0	30	13,6	30	13,6	89
61 Services d'enseignement	24 870	7 685	30,9	7 045	91,7	475	6,2	165	2,1	94
62 Soins de santé et assistance sociale	49 395	16 125	32,6	12 785	79,3	1 840	11,4	1 500	9,3	89
621 Services de soins ambulatoires	11 665	3 535	30,3	2 560	72,4	540	15,3	440	12,4	85
622 Hôpitaux	16 975	6 175	36,4	4 810	77,9	750	12,1	610	9,9	88
623 Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	11 065	3 785	34,2	3 300	87,2	270	7,1	215	5,7	93
624 Assistance sociale	9 690	2 630	27,1	2 115	80,4	285	10,8	235	8,9	89
71 Arts, spectacles et loisirs	4 955	1 040	21,0	690	66,3	255	24,5	105	10,1	76
711 Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes	1 065	275	25,8	215	78,2	25	9,1	35	12,7	91
7111 Compagnies d'arts d'interprétation	305	75	24,6	70	93,3	0	0,0	10	13,3	107
7115 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	365	80	21,9	65	81,3	10	12,5	0	0,0	81
712 Établissements du patrimoine	555	160	28,8	130	81,3	20	12,5	10	6,3	88
713 Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries	3 330	605	18,2	335	55,4	210	34,7	60	9,9	65
72 Services d'hébergement et de restauration	22 125	4 870	22,0	3 260	66,9	1 010	20,7	605	12,4	79
721 Services d'hébergement	3 655	785	21,5	430	54,8	235	29,9	115	14,6	69
722 Services de restauration et débits de boissons	18 470	4 090	22,1	2 835	69,3	770	18,8	485	11,9	81
81 Autres services (sauf les administrations publiques)	15 840	4 595	29,0	3 475	75,6	670	14,6	455	9,9	86
811 Réparation et entretien	5 370	1 660	30,9	1 245	75,0	240	14,5	170	10,2	85
812 Services personnels et services de blanchissage	5 055	1 540	30,5	1 100	71,4	225	14,6	215	14,0	85
813 Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	4 495	1 175	26,1	945	80,4	175	14,9	55	4,7	85
8131 Organismes religieux	1 925	365	19,0	345	94,5	0	0,0	15	4,1	99
8133 Organismes d'action sociale	545	135	24,8	105	77,8	15	11,1	15	11,1	89
814 Ménages privés	915	215	23,5	175	81,4	25	11,6	15	7,0	88
91 Administrations publiques	30 485	8 805	28,9	4 090	46,5	3 480	39,5	1 235	14,0	60
911 Administration publique fédérale	16 305	4 915	30,1	1 750	35,6	2 390	48,6	775	15,8	51
912 Administrations publiques provinciales et territoriales	8 700	2 520	29,0	1 355	53,8	815	32,3	345	13,7	67
913 Administrations publiques locales, municipales et régionales	5 135	1 355	26,4	985	72,7	260	19,2	110	8,1	81

Source : Statistique Canada, commande spéciale.

1. Comprend la population active occupée de 15 ans et plus (population ayant un emploi pendant la semaine de référence, à l'exclusion des chômeurs et des inactifs).
2. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le français le plus souvent à la maison, avec ou sans une autre langue non officielle.
3. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue ou ces langues, avec ou sans une autre langue non officielle.

Tableau 5e. Répartition des travailleurs¹ du Nouveau-Brunswick qui parlent principalement le français à la maison, par groupes de professions et selon la principale langue parlée au travail, 2016

	TOTAL, N.-B.	Total francophones ²		Langue parlée le plus souvent au travail						Français +bilingue
				Français ²		Anglais ²		Bilingue ²		
				N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	
Total - Profession - Classification nationale des professions (CNP) 2016	339 045	93 560	27,6	64 925	69,4	19 515	20,9	9 120	9,7	79
0 Gestion	32 870	7 450	22,7	4 880	65,5	1 840	24,7	730	9,8	75
01-05 Cadres intermédiaires spécialisés	10 265	2 310	22,5	1 435	62,1	680	29,4	190	8,2	70
06 Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle	12 820	2 735	21,3	1 775	64,9	590	21,6	370	13,5	78
07-09 Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique	6 650	1 475	22,2	1 030	69,8	345	23,4	95	6,4	76
1 Affaires, finance et administration	49 910	13 515	27,1	8 420	62,3	3 495	25,9	1 600	11,8	74
11 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	8 940	2 505	28,0	1 425	56,9	820	32,7	255	10,2	67
12 Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	17 740	5 490	30,9	3 735	68,0	1 135	20,7	615	11,2	79
14 Personnel de soutien de bureau	13 710	3 335	24,3	1 965	58,9	895	26,8	470	14,1	73
15 Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	6 205	1 355	21,8	795	58,7	390	28,8	175	12,9	72
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	19 480	4 190	21,5	1 970	47,0	1 760	42,0	465	11,1	58
22 Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	10 525	2 425	23,0	1 200	49,5	930	38,4	290	12,0	61
3 Secteur de la santé	29 835	9 675	32,4	7 425	76,7	1 255	13,0	990	10,2	87
30 Personnel professionnel en soins infirmiers	8 055	2 745	34,1	2 130	77,6	395	14,4	225	8,2	86
32 Personnel technique des soins de santé	8 865	2 685	30,3	1 960	73,0	415	15,5	310	11,5	85
34 Personnel de soutien des services de santé	7 850	2 685	34,2	2 230	83,1	215	8,0	240	8,9	92
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	43 590	12 305	28,2	9 270	75,3	2 145	17,4	885	7,2	83
40 Personnel professionnel en services d'enseignement	12 805	4 125	32,2	3 695	89,6	315	7,6	115	2,8	92
41 Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	8 260	2 525	30,6	1 420	56,2	775	30,7	330	13,1	69
42 Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	6 910	1 990	28,8	1 735	87,2	145	7,3	105	5,3	92
44 Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	10 010	2 535	25,3	2 060	81,3	325	12,8	150	5,9	87
5 Arts, culture, sports et loisirs	5 760	1 525	26,5	1 145	75,1	260	17,0	120	7,9	83
511 Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	235	40	17,0	35	87,5	0	0,0	0	0,0	88

512 Professionnels de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	900	295	32,8	220	74,6	40	13,6	35	11,9	86
513 Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	1 100	245	22,3	200	81,6	20	8,2	25	10,2	92
52 Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	3 520	950	27,0	685	72,1	195	20,5	65	6,8	79
6 Vente et services	82 840	20 050	24,2	13 525	67,5	3 930	19,6	2 595	12,9	80
62 Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	6 765	1 230	18,2	620	50,4	425	34,6	185	15,0	65
63 Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés	11 610	3 215	27,7	2 495	77,6	405	12,6	315	9,8	87
64 Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	13 910	3 175	22,8	1 895	59,7	780	24,6	505	15,9	76
65 Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	18 000	4 020	22,3	2 120	52,7	1 165	29,0	735	18,3	71
66 Personnel de soutien des ventes	12 925	3 380	26,2	2 445	72,3	465	13,8	465	13,8	86
67 Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	19 630	5 020	25,6	3 945	78,6	685	13,6	390	7,8	86
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	48 655	14 535	29,9	9 430	64,9	3 845	26,5	1 260	8,7	74
72 Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	15 270	4 870	31,9	3 040	62,4	1 340	27,5	490	10,1	72
73 Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	10 535	3 235	30,7	2 110	65,2	890	27,5	240	7,4	73
74 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	4 315	985	22,8	550	55,8	315	32,0	125	12,7	69
75 Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	14 120	3 850	27,3	2 655	69,0	920	23,9	270	7,0	76
76 Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	4 415	1 595	36,1	1 075	67,4	380	23,8	135	8,5	76
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	10 185	3 545	34,8	3 135	88,4	330	9,3	80	2,3	91
82 Superviseurs et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe	4 145	1 895	45,7	1 705	90,0	150	7,9	40	2,1	92
84 Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	3 455	1 170	33,9	1 060	90,6	95	8,1	15	1,3	92
86 Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	2 585	480	18,6	375	78,1	85	17,7	20	4,2	82
9 Fabrication et services d'utilité publique	15 915	6 770	42,5	5 720	84,5	660	9,7	390	5,8	90
92 Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs de poste central de contrôle	3 215	835	26,0	575	68,9	170	20,4	85	10,2	79
94 Opérateurs de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication et autre personnel assimilé	4 920	2 200	44,7	1 850	84,1	245	11,1	100	4,5	89
95 Monteurs dans la fabrication	1 620	675	41,7	550	81,5	65	9,6	60	8,9	90
96 Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	6 165	3 065	49,7	2 750	89,7	175	5,7	145	4,7	94

Source : Statistique Canada, commande spéciale.

1. Comprend la population active occupée de 15 ans et plus (population ayant un emploi pendant la semaine de référence, à l'exclusion des chômeurs et des inactifs).
2. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue ou ces langues, avec ou sans une autre langue non officielle.

Tableau 5f. Répartition des employés des administrations publiques¹ selon les langues parlées au travail, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

Langue parlée au travail	2001		2006		2011		2016		Variation 2001-2016		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	pts de %
Le plus souvent											
Anglais ²	24 580	78,8	24 735	76,1	32 850	76,9	27 360	77,6	2 780	11,3	-1,2
Français ²	4 910	15,7	6 345	19,5	7 560	17,7	5 515	15,6	605	12,3	-0,1
Anglais et français ²	1 465	4,7	1 305	4,0	2 180	5,1	2 335	6,6	870	59,4	1,9
Langues non officielles ³	220	0,7	130	0,4	125	0,3	30	0,1	-190	-86,4	-0,6
Total	31 180	100	32 510	100	42 740	100	35 240	100	4 060	13,0	
Autre langue parlée régulièrement											
Anglais ²	3 505	11,2	4 715	14,5	5 050	11,8	4 135	11,7	630	18,0	0,5
Français ²	6 090	19,5	6 725	20,7	7 845	18,4	8 065	22,9	1 975	32,4	3,4
Langue non officielle ³	275	0,9	205	0,6	275	0,6	110	0,3	-165	-60,0	-0,6
Langue parlée au moins régulièrement⁴											
Anglais ²	29 550	94,8	30 755	94,6	40 080	93,8	33 830	96,0	4 280	14,5	1,2
Français ²	12 465	40,0	14 375	44,2	17 585	41,1	15 915	45,2	3 450	27,7	5,2
Anglais et français ²	11 060	35,5	12 745	39,2	15 075	35,3	14 535	41,2	3 475	31,4	5,8

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend la population de 15 ans et plus qui a travaillé pour une administration publique fédérale, provinciale, municipale ou régionale depuis l'année précédant le recensement.
2. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue, avec ou sans une autre langue non officielle.
3. Comprend les répondants qui ont déclaré une langue non officielle comme seule langue principalement ou régulièrement parlée au travail.
4. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le plus souvent ou régulièrement cette langue ou ces langues au travail, avec ou sans une autre langue.

Tableau 5g. Répartition des employés des administrations publiques¹ par paliers de gouvernement et groupes de professions et selon les langues parlées au travail, Nouveau-Brunswick, 2016

	Total ³	Langue parlée le plus souvent						Langue parlée au moins régulièrement ⁴					
		Français ²		Anglais ²		Bilingue ²		Français ²		Anglais ²		Bilingue ²	
		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Administrations publiques	35 240	5 515	15,6	27 365	77,7	2 330	6,6	15 915	45,2	33 830	96,0	14 535	41,2
· Gestion	3 225	505	15,7	2 510	77,8	200	6,2	1 660	51,5	3 135	97,2	1 580	49,0
· Personnel professionnel	7 640	1 280	16,8	5 800	75,9	555	7,3	4 125	54,0	7 360	96,3	3 850	50,4
· Personnel technique et paraprofessionnel	9 030	950	10,5	7 575	83,9	495	5,5	3 225	35,7	8 855	98,1	3 060	33,9
· Administration et soutien administratif	8 325	1 615	19,4	5 985	71,9	715	8,6	4 415	53,0	7 995	96,0	4 095	49,2
· Ventes	165	15	9,1	135	81,8	15	9,1	90	54,5	150	90,9	75	45,5
Services personnels et services d'information de la clientèle	3 150	495	15,7	2 395	76,0	255	8,1	1 425	45,2	2 985	94,8	1 265	40,2
· Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	960	120	12,5	800	83,3	40	4,2	230	24,0	930	96,9	200	20,8
· Ouvriers et manœuvres en transport et construction	1 980	430	21,7	1 505	76,0	45	2,3	565	28,5	1 700	85,9	285	14,4
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	460	60	13,0	400	87,0	0	0,0	90	19,6	425	92,4	55	12,0
Fabrication et services d'utilité publique	305	45	14,8	255	83,6	10	3,3	80	26,2	295	96,7	65	21,3
Administration publique fédérale	18 760	2 450	13,1	14 865	79,2	1 440	7,7	8 765	46,7	18 315	97,6	8 325	44,4
· Gestion	1 565	190	12,1	1 240	79,2	135	8,6	865	55,3	1 550	99,0	850	54,3
· Personnel professionnel	3 615	595	16,5	2 710	75,0	305	8,4	2 120	58,6	3 500	96,8	2 010	55,6
· Personnel technique et paraprofessionnel	6 295	520	8,3	5 395	85,7	380	6,0	2 290	36,4	6 195	98,4	2 190	34,8
· Administration et soutien administratif	4 640	935	20,2	3 240	69,8	465	10,0	2 645	57,0	4 485	96,7	2 490	53,7
· Ventes	80	0	0,0	65	81,3	10	12,5	45	56,3	75	93,8	45	56,3
Services personnels et services d'information de la clientèle	1 440	145	10,1	1 185	82,3	110	7,6	595	41,3	1 410	97,9	565	39,2
· Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	505	10	2,0	470	93,1	20	4,0	85	16,8	500	99,0	85	16,8
· Ouvriers et manœuvres en transport et construction	480	45	9,4	430	89,6	10	2,1	90	18,8	455	94,8	60	12,5
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	55	0	0,0	55	100,0	0	0,0	10	18,2	55	100,0	10	18,2
Fabrication et services d'utilité publique	90	15	16,7	70	77,8	10	11,1	35	38,9	95	100,0	35	38,9
Administrations publiques provinciales	9 790	1 715	17,5	7 445	76,0	635	6,5	4 725	48,3	9 355	95,6	4 285	43,8
· Gestion	915	140	15,3	725	79,2	45	4,9	505	55,2	880	96,2	475	51,9

Personnel professionnel	3 510	560	16,0	2 720	77,5	230	6,6	1 775	50,6	3 390	96,6	1 655	47,2
Personnel technique et paraprofessionnel	1 090	225	20,6	805	73,9	55	5,0	480	44,0	1 040	95,4	435	39,9
Administration et soutien administratif	2 475	455	18,4	1 850	74,7	175	7,1	1 230	49,7	2 380	96,2	1 130	45,7
Ventes	50	0	0,0	50	100,0	0	0,0	20	40,0	50	100,0	20	40,0
Services personnels et services d'information de la clientèle	980	150	15,3	715	73,0	110	11,2	490	50,0	940	95,9	455	46,4
Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	155	30	19,4	120	77,4	10	6,5	50	32,3	160	100,0	50	32,3
Ouvriers et manœuvres en transport et construction	550	135	24,5	395	71,8	15	2,7	160	29,1	450	81,8	65	11,8
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	50	15	30,0	35	70,0	0	0,0	15	30,0	35	70,0	0	0,0
Fabrication et services d'utilité publique	25	0	0,0	30	120,0	0	0,0	0	0,0	30	100,0	0	0,0
Administrations publiques locales, municipales et régionales	6 225	1 330	21,4	4 640	74,5	245	3,9	2 385	38,3	5 700	91,6	1 870	30,0
Gestion	625	170	27,2	440	70,4	15	2,4	270	43,2	585	93,6	230	36,8
Personnel professionnel	465	115	24,7	315	67,7	25	5,4	220	47,3	420	90,3	185	39,8
Personnel technique et paraprofessionnel	1 610	205	12,7	1 345	83,5	55	3,4	445	27,6	1 570	97,5	410	25,5
Administration et soutien administratif	1 060	230	21,7	755	71,2	75	7,1	540	50,9	985	92,9	465	43,9
Ventes	35	15	42,9	15	42,9	0	0,0	25	71,4	15	42,9	10	28,6
Services personnels et services d'information de la clientèle	680	200	29,4	450	66,2	30	4,4	330	48,5	585	86,0	235	34,6
Métiers des industries, de la construction et d'opération d'équipement	305	80	26,2	210	68,9	15	4,9	105	34,4	285	93,4	85	27,9
Ouvriers et manœuvres en transport et construction	935	250	26,7	660	70,6	20	2,1	335	35,8	775	82,9	180	19,3
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	325	45	13,8	280	86,2	10	3,1	80	24,6	305	93,8	50	15,4
Fabrication et services d'utilité publique	190	30	15,8	155	81,6	0	0,0	40	21,1	170	89,5	25	13,2

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016.

1. Comprend la population de 15 ans et plus qui a travaillé pour une administration publique fédérale, provinciale, municipale ou régionale depuis l'année précédant le recensement.
2. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue (ou ces langues), avec ou sans une autre langue non officielle.
3. Le total est supérieur à la somme de toutes les valeurs (anglais, français et bilingue) dans cette même catégorie, car nous n'avons pas indiqué les gens qui ont répondu « Langue non officielle ».
4. Comprend les répondants qui ont déclaré parler le plus souvent ou régulièrement cette langue ou ces langues au travail, avec ou sans une autre langue.

Tableau 6c. Destinations et provenance des migrants interprovinciaux francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	Francophones								Anglophones							
	1996 à 2001		2001 à 2006		2006 à 2011		2011 à 2016		1996 à 2001		2001 à 2006		2006 à 2011		2011 à 2016	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale¹	231 893	100	225 615	100	232 633	100	236 673	100	471 715	100	470 745	100	478 918	100	482 785	100
Arrivées	7 060	3,0	6 990	3,1	7 715	3,3	6 305	2,7	24 475	5,2	23 070	4,9	26 815	5,6	21 340	4,4
Provenance :																
du Québec	4 120	1,8	3 820	1,7	4 025	1,7	3 250	1,4	1 255	0,3	1 145	0,2	1 220	0,3	1 050	0,2
de l'Ontario	1 340	0,6	1 605	0,7	1 510	0,6	1 270	0,5	8 235	1,7	8 880	1,9	8 530	1,8	7 230	1,5
de l'Alberta	310	0,1	365	0,2	935	0,4	785	0,3	2 355	0,5	2 735	0,6	5 405	1,1	3 315	0,7
de la Nouvelle-Écosse	595	0,3	575	0,3	665	0,3	455	0,2	6 175	1,3	5 610	1,2	6 365	1,3	5 095	1,1
de la Colombie-Britannique	370	0,2	190	0,1	255	0,1	125	0,1	1 895	0,4	1 400	0,3	1 800	0,4	1 405	0,3
de l'Île-du-Prince-Édouard	125	0,1	115	0,1	70	0,0	125	0,1	945	0,2	1 040	0,2	930	0,2	910	0,2
autres provinces	200	0,1	320	0,1	255	0,1	295	0,1	3 615	0,8	2 260	0,5	2 565	0,5	2 335	0,5
Départs	9 955	4,3	9 050	4,0	6 765	2,9	6 385	2,7	29 125	6,2	30 780	6,5	27 205	5,7	26 725	5,5
Destinations :																
au Québec	4 825	2,1	5 235	2,3	3 600	1,5	3 090	1,3	1 090	0,2	1 075	0,2	900	0,2	850	0,2
en Ontario	2 860	1,2	1 545	0,7	1 285	0,6	1 080	0,5	10 160	2,2	8 900	1,9	7 525	1,6	6 560	1,4
en Alberta	940	0,4	1 085	0,5	810	0,3	980	0,4	5 550	1,2	6 280	1,3	6 520	1,4	7 620	1,6
en Nouvelle-Écosse	725	0,3	585	0,3	585	0,3	565	0,2	7 230	1,5	7 240	1,5	6 640	1,4	5 870	1,2
en Colombie-Britannique	250	0,1	195	0,1	195	0,1	210	0,1	1 775	0,4	1 850	0,4	1 560	0,3	2 020	0,4
à l'Île-du-Prince-Édouard	95	0,0	135	0,1	75	0,0	85	0,0	1 000	0,2	1 160	0,2	1 110	0,2	1 125	0,2
autres provinces	260	0,1	270	0,1	215	0,1	375	0,2	2 320	0,5	4 275	0,9	2 950	0,6	2 680	0,6
Solde (arrivées-départs)	-2 895	-1,2	-2 060	-0,9	950	0,4	-80	0,0	-4 650	-1,0	-7 710	-1,6	-390	-0,1	-5 385	-1,1
avec le Québec	-705	-0,3	-1 415	-0,6	425	0,2	160	0,1	165	0,0	70	0,0	320	0,1	200	0,0
avec l'Ontario	-1 520	-0,7	60	0,0	225	0,1	190	0,1	-1 925	-0,4	-20	0,0	1 005	0,2	670	0,1
avec l'Alberta	-630	-0,3	-720	-0,3	125	0,1	-195	-0,1	-3 195	-0,7	-3 545	-0,8	-1 115	-0,2	-4 305	-0,9
avec la Nouvelle-Écosse	-130	-0,1	-10	0,0	80	0,0	-110	0,0	-1 055	-0,2	-1 630	-0,3	-275	-0,1	-775	-0,2
avec la Colombie-Britannique	120	0,1	-5	0,0	60	0,0	-85	0,0	120	0,0	-450	-0,1	240	0,1	-615	-0,1
avec l'Île-du-Prince-Édouard	30	0,0	-20	0,0	-5	0,0	40	0,0	-55	0,0	-120	0,0	-180	0,0	-215	0,0
autres provinces	-60	0,0	50	0,0	40	0,0	-80	0,0	1 295	0,3	-2 015	-0,4	-385	-0,1	-345	-0,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Population moyenne de la période étudiée

Tableau 7a. Taux d'immigration au Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	2001		2006		2011		2016		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Population totale	719 710	100	719 650	100	739 895	100	730 710	100	
Nombre d'immigrants	22 465	3,1	26 395	3,7	28 465	3,8	33 815	4,6	
Langue maternelle									
Français ¹	242 060	100	237 575	100	240 455	100	238 865	100	
Nombre d'immigrants	2 230	0,9	2 555	1,1	2 590	1,1	3 400	1,4	
Anglais ²	471 010	100	468 225	100	487 730	100	481 695	100	
Nombre d'immigrants	13 675	2,9	14 445	3,1	15 130	3,1	14 210	2,9	
Langues non officielles	12 274	100	18 665	100	38 718	100	46 820	100	
Nombre d'immigrants	6 620	53,9	9 515	51,0	10 805	27,9	16 355	34,9	
Première langue officielle parlée									
Ni anglais ni français	345	100	680	100	865	100	2 255	100	
Nombre d'immigrants	185	53,6	285	41,9	340	39,3	1 780	78,9	
Minorité francophone	238 448	100	235 130	100	235 695	100	234 055	100	
Nombre d'immigrants	2 678	1,1	3 370	1,4	3 423	1,5	4 593	2,0	
Majorité anglophone	480 918	100	483 843	100	503 328	100	499 970	100	
Nombre d'immigrants	19 603	4,1	22 740	4,7	24 703	4,9	27 438	5,5	
	Variation (2001-2006)			Variation (2006-2011)			Variation (2011-2016)		
	Nombre	%	Pts de %	Nombre	%	Pts de %	Nombre	%	Pts de %
Langue maternelle - immigrants	3 930	17,5		2 070	7,8		5 350	18,8	
Français ¹	325	14,6	-0,2	35	1,4	-0,6	810	31,3	1,0
Anglais ¹	770	5,6	-6,1	685	4,7	-1,6	-920	-6,1	-11,1
Langues non officielles	2 895	43,7	6,6	1 290	13,6	1,9	5 550	51,4	10,4
PLOP - immigrants	3 930	17,5		2 070	7,8		5 350	18,8	
Ni anglais ni français	100	54,1	0,3	55	19,3	0,1	1 440	423,5	4,1
Minorité francophone	693	25,9	0,8	53	1,6	-0,7	1 170	34,2	1,6
Majorité anglophone	3 138	16,0	-1,1	1 963	8,6	0,6	2 735	11,1	-5,6

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend les réponses uniques et multiples.

Tableau 7b. Immigrants du Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, 2001 à 2016

	2001		2006		2011		2016		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Langue maternelle	22 465	100	26 395	100	28 465	100	33 815	100	
Français ¹	2 170	9,7	2 435	9,2	2 530	8,9	3 260	9,6	
Anglais ¹	13 615	60,6	14 325	54,3	15 070	52,9	14 070	41,6	
Français et anglais ¹	60	0,3	120	0,5	60	0,2	140	0,4	
Langues non officielles ²	6 620	29,5	9 515	36,0	10 805	38,0	16 355	48,4	
Première langue officielle parlée	22 465	100	26 395	100	28 465	100	33 815	100	
Français	2 535	11,3	3 080	11,7	3 125	11,0	4 115	12,2	
Anglais	19 460	86,6	22 450	85,1	24 405	85,7	26 960	79,7	
Français et anglais	285	1,3	580	2,2	595	2,1	955	2,8	
Ni le français ni l'anglais	185	0,8	285	1,1	340	1,2	1 780	5,3	
Minorité francophone	2 678	11,9	3 370	12,8	3 423	12,0	4 593	13,6	
Majorité anglophone	19 603	87,3	22 740	86,2	24 703	86,8	27 438	81,1	
	Variation (2001-2006)			Variation (2006-2011)			Variation (2011-2016)		
	Nombre	%	Pts de %	Nombre	%	Pts de %	Nombre	%	Pts de %
Langue maternelle	3 930	17,5		2 070	7,8		5 350	18,8	
Français ¹	265	12,2	-0,4	95	3,9	-0,3	730	28,9	0,8
Anglais ¹	710	5,2	-6,3	745	5,2	-1,3	-1 000	-6,6	-11,3
Français et anglais ¹	60	100	0,2	-60	-50,0	-0,2	80	133,3	0,2
Langues non officielles ²	2 895	43,7	6,6	1 290	13,6	1,9	5 550	51,4	10,4
Première langue officielle parlée	3 930	17,5		2 070	7,8	0,0	5 350	18,8	
Français	545	21,5	0,4	45	1,5	-0,7	990	31,7	1,2
Anglais	2 990	15,4	-1,6	1 955	8,7	0,7	2 555	10,5	-6,0
Français et anglais	295	103,5	0,9	15	2,6	-0,1	360	60,5	0,7
Ni le français ni l'anglais	100	54,1	0,3	55	19,3	0,1	1 440	423,5	4,1
Minorité francophone	693	25,9	0,8	53	1,6	-0,7	1 170	34,2	1,6
Majorité anglophone	3 138	16,0	-1,1	1 963	8,6	0,6	2 735	11,1	-5,6

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006, 2011 et 2016.

1. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue, avec ou sans une autre langue non officielle.

2. Comprend les répondants qui ont déclaré une langue non officielle comme leur seule langue maternelle.

Tableau 7c. Immigrants selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée et selon la période d'immigration, Nouveau-Brunswick, 2016

	Population totale		Immigrants		Proportion d'immigrants ³	Immigrants récents 2011 à 2016		Proportion d'immigrants récents ⁴
	N	%	N	%	%	N	%	%
Total, langue maternelle	730 710	100	33 815	100	4,6	9 325	100	27,6
Français ¹	229 185	31,4	3 260	9,6	1,4	620	6,6	19,0
Anglais ¹	471 750	64,6	14 070	41,6	3,0	1 635	17,5	11,6
Français et anglais ¹	6 505	0,9	140	0,4	2,2	10	0,1	7,1
Langues non officielles ²	23 275	3,2	16 355	48,4	70,3	7 065	75,8	43,2
Total, première langue officielle parlée	730 710	100	33 815	100	4,6	9 325	100	27,6
Français	230 095	31,5	4 115	12,2	1,8	885	9,5	21,5
Anglais	495 315	67,8	26 960	79,7	5,4	6 535	70,1	24,2
Anglais et français	3 030	0,4	955	2,8	31,5	365	3,9	38,2
Ni l'anglais ni le français	2 270	0,3	1 780	5,3	78,4	1 545	16,6	86,8
Minorité francophone	231 610	31,7	4 593	13,6	2,0	1 068	11,4	23,2
Majorité anglophone	496 830	68,0	27 438	81,1	5,5	6 718	72,0	24,5

Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016.

1. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue, avec ou sans une autre langue non officielle.
2. Comprend les répondants qui ont déclaré une langue non officielle comme leur seule langue maternelle.
3. Pourcentage de l'ensemble des personnes immigrantes dans la population totale.
4. Pourcentage d'immigrants récents dans l'ensemble de la population immigrante.

Tableau 7d. Immigrants selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée et selon la période d'immigration, Nouveau-Brunswick, 2001 à 2016

	1996 à 2001 (en 2001)		2001 à 2006 (en 2006)		2006 à 2011 (en 2011)		2011 à 2016 (en 2016)		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Langue maternelle	2 570	100	4 295	100	7 155	100	9 325	100	
Français ¹	160	6,2	195	4,5	550	7,7	620	6,6	
Anglais ¹	955	37,2	1 260	29,3	2 075	29,0	1 635	17,5	
Français et anglais ¹	10	0,4	30	0,7	20	0,3	10	0,1	
Langues non officielles ²	1 445	56,2	2 810	65,4	4 505	63,0	7 065	75,8	
Première langue officielle parlée	2 575	100	4 300	100	7 155	100	9 325	100	
Français	295	11,5	500	11,6	835	11,7	885	9,5	
Anglais	2 125	82,5	3 435	79,9	5 800	81,1	6 535	70,1	
Français et anglais	75	2,9	220	5,1	290	4,1	365	3,9	
Ni le français ni l'anglais	80	3,1	145	3,4	230	3,2	1 545	16,6	
Minorité francophone	333	12,9	610	14,2	980	13,7	1 068	11,4	
Majorité anglophone	2 163	84,0	3 545	82,4	5 945	83,1	6 718	72,0	
	Variation (2001-2006)			Variation (2006-2011)			Variation (2011-2016)		
	Nombre	%	Pts de %	Nombre	%	Pts de %	Nombre	%	Pts de %
Langue maternelle	1 725	67,1		2 860	66,6		2 170	30,3	
Français ¹	35	21,9	-1,7	355	182,1	3,1	70	12,7	-1,0
Anglais ¹	305	31,9	-7,8	815	64,7	-0,3	-440	-21,2	-11,5
Français et anglais ¹	20	200,0	0,3	-10	-33,3	-0,4	-10	-50,0	-0,2
Langues non officielles ²	1 365	94,5	9,2	1 695	60,3	-2,5	2 560	56,8	12,8
Première langue officielle parlée	1 725	67,0		2 855	66,4		2 170	30,3	
Français	205	69,5	0,2	335	67,0	0,0	50	6,0	-2,2
Anglais	1 310	61,6	-2,6	2 365	68,9	1,2	735	12,7	-11,0
Français et anglais	145	193,3	2,2	70	31,8	-1,1	75	25,9	-0,1
Ni le français ni l'anglais	65	81,3	0,3	85	58,6	-0,2	1 315	571,7	13,4
Minorité francophone	278	83,5	1,3	370	60,7	-0,5	88	8,9	-2,2
Majorité anglophone	1 383	63,9	-1,5	2 400	67,7	0,6	773	13,0	-11,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006; Enquête nationale auprès des ménages, 2011 et 2016.

1. Comprend les répondants qui ont déclaré cette langue, avec ou sans une autre langue non officielle.

2. Comprend les répondants qui ont déclaré une langue non officielle comme leur seule langue maternelle.